



Schéma de Cohérence Territoriale Paysager de La Terre des 2 Caps

Rapport de Présentation :

Pièce 1 : Diagnostic

APPROUVE
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du : 25 JUIN 2010
Signature du Président

Avant-propos..... 11

1^{ère} PARTIE - DIAGNOSTIC..... 13

1^{ère} PARTIE - DIAGNOSTIC..... 15

A. La Terre des 2 Caps, dans son contexte..... 15

A-I. En quelques mots..... 15

A-II. L'image identitaire de La Terre des 2 Caps d'aujourd'hui : un paysage appréhendable, un paysage à dimension humaine..... 17

A-II.1. Le paysage ondoyant..... 17

A-II.1.1) La terre..... 17

A-II.1.2) Les dunes : Des replis sableux modelés par le vent..... 17

A-II.1.3) La mer : La fin de «l'ondoyant»..... 17

A-II.2. Le paysage insolite..... 18

A-II.2.1) Des perturbations dans «l'ondoyant»..... 18

A-II.2.2) Les carrières : Un paysage hors normes, lunaire..... 18

A-II.2.3) Les bunkers : Des éléments de mystère et de mémoire..... 18

A-II.2.4) Le littoral : Un enchaînement de milieux maritimes marqués..... 18

B. Un territoire à la charnière entre les agglomérations de Boulogne-sur-Mer et Calais..... 19

B-I. La géographie physique, le socle de l'identité territoriale..... 19

B-II. Un trait de côte qui a favorisé les développements sur Boulogne-sur-Mer et Calais..... 22

B-II.1. Le trait de côte, une frontière naturelle à proximité immédiate des côtes anglaises..... 22

B-II.2. Boulogne-sur-Mer, les origines antiques de l'agglomération..... 22

B-II.3. Calais, une base avancée britannique d'abord militaire au Moyen-âge, puis industrielle et commerciale au XIX^{ème} siècle..... 22

B-III. La Terre des 2 Caps : un territoire de l'entre-deux à dominante rurale..... 23

B-III.1. Un territoire orienté à l'origine vers Boulogne-sur-Mer, un territoire complémentaire..... 23

B-III.2. Un territoire aux relations qui se sont renforcées avec le Calais..... 23

B-IV. La Terre des 2 Caps aujourd'hui, sous multiples influences et qui fait partie de deux couronnes périurbaines..... 24

B-IV.1. Un phénomène de péri-urbanisation des agglomérations de Boulogne-sur-Mer et Calais qui s'accroît..... 24

B-IV.2. Des communes multipolarisées..... 24

B-V. Boulogne-sur-Mer et Calais, les principaux centres de vie du littoral..... 26

B-V.1. Des agglomérations départementales de première importance..... 26

B-V.2. Boulogne-sur-Mer et Calais, les premiers employeurs de La Terre des 2 Caps..... 26

B-V.3. Les mouvements migratoires quotidiens..... 27

B-V.3.1) Migrations domicile – travail..... 27

B-V.3.2) Migrations domicile-études..... 27

B-VI. Une organisation des déplacements centrée sur la relation avec les agglomérations voisines..... 30

B-VI.1. L'A16 et la RD 940, les voiries primaires, principaux supports des relations avec Calais et Boulogne-sur-Mer..... 30

B-VI.2. Le réseau de transports en commun en relation avec les agglomérations voisines..... 30

B-VI.3. Le réseau ferré..... 31

B-VI.4. Le transport de marchandises..... 31

B-VII. Le Calais et le Boulonnais, des territoires aux dynamiques démographiques dont il faut tenir compte..... 34

C. La Terre des 2 Caps, un patrimoine et un cadre de vie d'exception : le paysage..... 37

C-I. Les valeurs paysagères partagées par tout le territoire..... 37

C-I.1. Les perceptions visuelles : l'ossature primaire du territoire..... 37

C-I.1.1) Un paysage dessiné et coloré..... 37

C-I.1.2) Les covisibilités.....	37
C-I.2. L'espace agricole, un trait commun à tout le territoire	40
C-I.2.1) L'agriculture, acteur de l'espace ouvert, texture du territoire.....	40
C-I.2.2) La basse vallée de la Slack, un espace identitaire commun à tous	40
C-I.2.3) Une agriculture en mutation	40
C-I.3. Les boisements	41
C-I.4. Les milieux naturels, témoignages de la richesse patrimoniale à découvrir.....	42
C-I.5. L'autoroute A16, un lien mais aussi une coupure forte du territoire	42
C-II. Le Littoral et l'Arrière littoral.....	45
C-II.1. Vingt kilomètres de côte mais un trait diversifié.....	45
C-II.1.1) Le Blanc Pays.....	45
C-II.1.2) Les Monts du Gris Nez.....	46
C-II.1.3) Le site des 2 Caps et l'Opération Grand Site National	46
C-II.1.4) Un territoire éolien.....	48
C-II.2. Le littoral et l'Arrière-Littoral : une identité qui se lit dans les structures urbaines.....	48
C-II.2.1) Les communes maritimes : Ambleteuse, Audresselles et Wissant	48
C-II.2.2) Les communes aux origines rurales	51
C-II.2.2.a) Tardinghen et Audinghen, 2 communes littorales mais rurales.....	51
C-II.2.2.b) Les communes de l'Arrière-Littoral	51
C-II.2.3) Les développements futurs des communes littorales limités	51
C-II.3. Une histoire commune récente à faire partager : le mur de l'Atlantique.....	52
C-II.4. La Loi Littoral, une lecture de l'espace pour l'avenir	52
C-III. l'Arc Urbain et le Bassin Carrier.....	55
C-III.1. Le bassin carrier, une histoire ancienne, un territoire divers et partagé	55
C-III.2. Le bassin carrier, une perturbation dans l'ondoyant qui évolue	55
C-III.3. Une forme urbaine, une structure et une architecture du tissu bâti caractéristiques.....	56
C-III.4. Une forte imbrication	58
C-III.4.1) ... avec les terroirs agricoles voisins.	58
C-III.4.2) ... et des milieux naturels.	58
C-III.5. Un plan de paysage pour 30 ans.....	58
C-III.6. L'Arc Urbain et le Bassin Carrier, un centre de gravité secondaire à l'échelle du littoral	58
C-IV. Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux	61
C-IV.1. Une organisation de l'espace et un bocage conditionnés dès l'origine par un micro-relief	61
C-IV.2. Un espace naturel remarquable	61
C-IV.3. Un territoire périurbain, orienté vers Boulogne-sur-Mer	62
C-IV.4. L'évolution des espaces urbanisés	62
D. La Terre des 2 Caps, ses habitants, ses entreprises et ses visiteurs : une Terre d'accueil.....	65
D-I. La population.....	65
D-I.1. Evolution de la population	66
D-I.1.1) Sur le Littoral et l'Arrière littoral	66
D-I.1.2) L'Arc Urbain et le Bassin Carrier: une progression démographique constante depuis un siècle	66
D-I.1.3) Les Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux : une pression démographique forte	67
D-I.2. Une augmentation de population due au solde naturel.....	67
D-I.3. Une population qui vieillit.....	67
D-I.4. Une évolution de la taille des ménages en relation avec le vieillissement	68
D-I.5. La Terre des 2 Caps attire les populations des catégories socioprofessionnelles moyennes et hautes	70
D-I.6. Une évolution des potentiels fiscaux en relation avec celle des catégories socioprofessionnelles	74
D-I.7. Le niveau de pauvreté des communes.....	75
D-II. Le logement	76
D-II. Le logement	76
D-II.1. Un parc de logements qui augmente à un rythme soutenu	76
D-II.2. Un parc de logements qui évolue davantage en faveur des résidences secondaires	80
D-II.3. Un parc locatif où la part de logement aidé est prépondérante.....	82
D-II.3.1) Le rapport Propriétaire/Locataire.....	82

D-II.3.2) Un parc locatif aidé relativement important et en forte progression mais une concentration sur l'Arc Urbain et le Bassin Carrier	82
D-II.4. Un parc de logements relativement ancien mais dont le confort ne cesse de s'améliorer	84
D-II.5. La construction neuve entre 1990 et 2005 :	84
D-II.5.1) Principalement des logements individuels et peu de renouvellement urbain... ..	85
D-II.5.2) ...mais des différences géographiques importantes	89
D-II.6. Un marché du foncier et de l'immobilier qui atteint des sommets	89
D-III. L'emploi.....	93
D-III.1. Une population active relativement faible et qui s'est tertiaisée	93
D-III.2. Un nombre d'emplois relativement stable depuis les années 90.....	93
D-III.3. Une forte représentation des salariés du privé	93
D-III.4. Un taux d'emploi caractéristique d'un secteur résidentiel.....	97
D-III.5. Un niveau de chômage qui augmente au même rythme que la population.....	97
D-III.6. Les évolutions récentes de la demande d'emploi	97
D-III.7. Un taux de population active qui ne devrait pas évoluer d'ici 2030	97
D-IV. Les secteurs d'activité.....	99
D-IV.1. Un nombre d'établissements important	99
D-IV.2. L'agriculture, matrice du territoire, et la pêche	101
D-IV.2.1) La pêche très faiblement représentée.....	101
D-IV.2.2) L'agriculture, premier acteur de la vie des paysages.....	101
D-IV.2.2.a) Une agriculture en mutation constante.....	101
D-IV.2.2.b) Une agriculture qui concerne toutes les entités paysagères	104
D-IV.3) L'artisanat : une dynamique forte	105
D-IV.4) L'exploitation industrielle du sous-sol impose sa marque au paysage	105
D-IV.5) Les commerces, une bonne couverture territoriale.....	109
D-IV.6) Le tourisme : une activité de première importance, diffuse, avec des marges de développement	109
D-IV.6.1) Une offre touristique variée.....	109
D-IV.6.2) Un tourisme régional et nord-européen	110
D-IV.6.3) Une capacité d'accueil qui limite la fréquentation	111
D-IV.6.3.a) Une fréquentation limitée	111
D-IV.6.3.b) ... principalement par sa capacité d'hébergement.....	111
D-V. Les équipements et déplacements internes à La Terre des 2 Caps	115
D-V.1. Un territoire équipé à sa mesure	115
D-V.2. Des échanges quotidiens entre les communes	115
D-V.3. La voiture, le principal mode de transport.....	117
D-V.4. Des transports en commun peu développés	117
D-V.5. Une structure du réseau routier secondaire adapté aux besoins du territoire	117
D-V.6. Les circulations douces	118
D-V.7. Le haut débit : une bonne couverture du territoire	118

2^{ème} PARTIE - ENJEUX..... 121

2^{ème} PARTIE - ENJEUX..... 122

A. La Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, territoire d'exception entre 2 agglomérations sur lequel s'affirment trois paysages..... 122

A-I. Notre positionnement clé entre Calais et Boulogne –sur-Mer 122

A-I.1. Rappel synthétique du diagnostic et de l'état initial de l'environnement..... 122

A-I.2. Les enjeux identifiés

 Choisir un développement attaché aux spécificités du territoire..... 122

 Développer les déplacements durables vers les pôles d'emplois et de services voisins..... 123

 Un pôle urbain d'appui à affirmer..... 123

A-II. Notre capital à préserver et à valoriser : la qualité environnementale 123

A-II.1. Rappel synthétique du diagnostic et de l'état initial de l'environnement..... 123

A-II.2. Les enjeux identifiés

 Apporter de la qualité paysagère à tout projet et à tout impact d'une activité

Améliorer le contexte environnemental (biodiversité, eau, énergie, air, déchets) du territoire.....	124
A-III. Notre volonté : être une terre d'accueil qui développe la mixité	125
A-III.1. Rappel synthétique du diagnostic et de l'état initial de l'environnement	125
A-III.2. Les enjeux identifiés.....	125
Répondre à la demande croissante de logements	125
Anticiper sur les nouveaux modes de vie et les nouveaux rapports sociaux.....	125
Développer une agriculture durable.....	125
Diversifier les sources locales d'emploi	125
Organiser l'accueil touristique plutôt que le subir.....	125

3^{ème} PARTIE - SCENARIOS..... 126

3^{ème} PARTIE - SCENARIOS..... 127

A. Les scénarios d'évolution de population et du nombre de logements..... 127

A-I. Projection de population : définition du scénario d'évolution... 127

A-II. Projections des besoins en logement 128

A-II.1) Les besoins en résidences principales pour 2020..... 128

A-II.2) Les besoins en logements locatifs aidés sur le territoire 128

B. Les enjeux pour l'avenir des 3 grands paysages..... 130

B-I. Scénario 1 : Sanctuariser les lieux..... 131

Scénario n° 1 : Sanctuariser les lieux..... 131

B-II. Scénario 2 : Se développer et créer un nouveau territoire..... 133

B-III. Scénario 3 : Se développer mais sauvegarder "l'esprit" des lieux..... 135

B-IV. Bilan synoptique pour un choix de scénario..... 137

ANNEXE - Origine des données..... 138

Thématique paysage 138

Thématique environnement 139

Thématique démographie..... 139

Thématique logement..... 139

Thématique Catégorie Socioprofessionnelles et Emplois 141

Thématique Activités Economiques 141

Thématique Déplacement 141

Thématique projection et scenarii 141

Lettre de Victor Hugo à Adèle, le paysage comme un spectacle
Bernay, 4 septembre, 5 heures du soir, 1837

Le trajet de Calais à Boulogne est une ravissante promenade. La route court à travers les plus beaux paysages du monde. Les collines et les vallées s'enflent et s'abaissent en ondulations magnifiques.

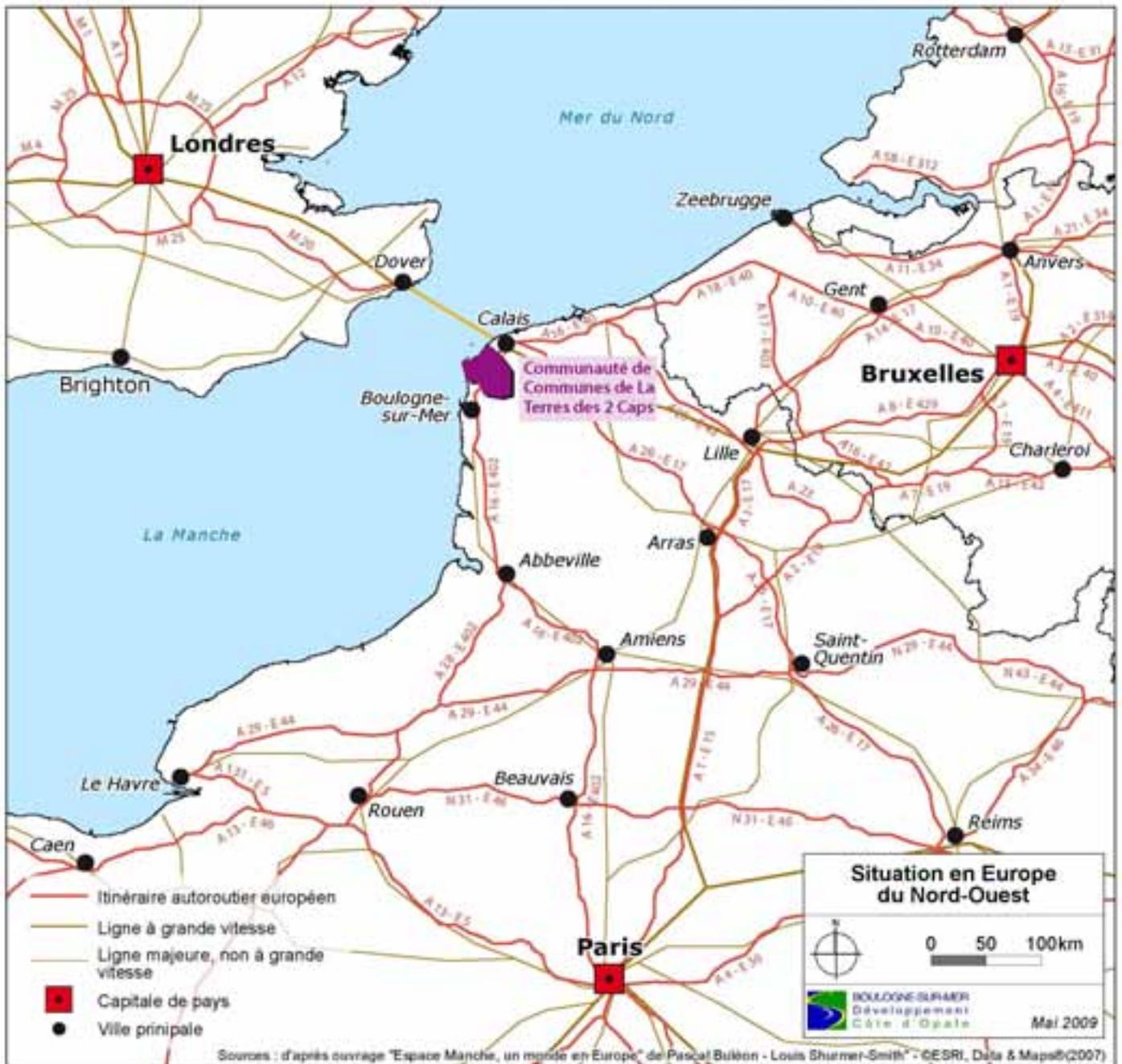
Sur les hauteurs on a des spectacles immenses. A perte de vue des étages de champs et des prés cousus les uns aux autres ; de grandes plaines rousses, de grandes plaines vertes, des clochers, des villages, des bois qui présentent de cent façons leurs grands trapèzes sombres, et toujours, tout au fond, à l'occident, un bel écartement de collines que la mer emplît comme un vase.

La route descend, tout change, on est dans le petit, dans le limité, dans le charmant ; trois arbres vous bornent l'horizon. Ou bien c'est une ferme avec son tas de fumier et sa charrette aux quatre roues boueuses et rouillées ; ou bien un cimetière plein de ciguë en fleur, dont le vieux mur fait ventre sur la route. On est sous une allée basse de gros pommiers dont les branches égratignent joyeusement la voiture ; on passe près d'une haie d'où sortent comme des doigts crochus ces racines qui empoignent si bien la terre et qu'Albert Dürer aimait tant. On remonte, et l'on retrouve le ciel, la terre, la mer, l'infini. Vraiment, je suis ébloui, chaque jour ; de toutes les merveilles que Dieu fait avec du vert et du bleu.

170 ans après, juin 2008, dans l'Atlas des Paysages de la Région Nord Pas-de-Calais, le paysage comme richesses (page 2)

De haut, dedans...

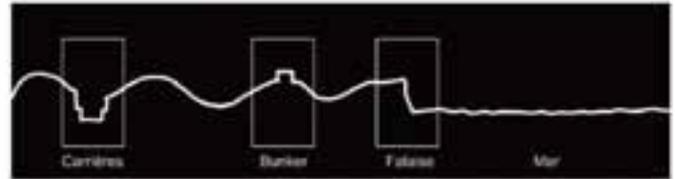
Le Boulonnais recèle une richesse perceptive unique dans la région : il ménage le choix entre l'immersion "dionysiaque" dans le paysage et sa domination "apollinienne" sur les reliefs alentours. A la confusion possible des sensations d'immersion, il oppose également la domination intellectuelle et analytique du paysage".



Un territoire qui ondoie



Des perturbations dans l'ondoyant



Le paysage ondoyant



Le paysage insolite



École Nationale Supérieure du Paysage - Atelier régional 2004/2006 - La Terre des 2 Caps, un Paysage Ondoyant et Insolite
Dorand Nicolas - Fréchet Pierre - Sarr Robin - Soudani Clément Gilles

Avant-propos

Véritable outil prospectif en faveur de l'aménagement urbain, le Schéma de Cohérence Territoriale est la pierre angulaire de l'organisation spatiale d'un territoire : il est le document traçant des objectifs des politiques publiques et des orientations pour les atteindre.

Les espaces compris dans le périmètre du schéma devront veiller à assurer la mise en œuvre des objectifs qu'il définit dans le respect des orientations qu'il impose, mais aussi en anticipant ses effets cumulés sur son environnement (approvisionnement en eau, déprise agricole, perte de milieux naturels, évolution du foncier,...).

Sur La Terre des 2 Caps, la dimension paysagère du projet revêt une importance particulière compte tenu de la qualité des sites mais surtout de leurs origines et histoire lointaine et récente. L'importance de la place du paysage a été relevée dans toutes les études réalisées sur ce territoire et ce quelqu'en soient leurs auteurs ou leur provenance (Voir bibliographie en annexe).

Les caractéristiques de La Terre des 2 Caps sont un témoignage sur l'histoire géologique, les sociétés rurales et industrielles et les systèmes économiques pratiqués. Cet espace n'est pas immobile, se transforme, continue à évoluer comme les communautés d'hommes qui ont contribué à le créer et qui l'entretiennent.

Le territoire de demain sera comme celui d'hier, le résultat d'une composition de signes complexes - économiques, géographiques, environnementaux,... - qui doivent trouver des résonances communes au travers des orientations du SCoT, où la dimension paysagère sert de ligne directrice.

C'est pourquoi le SCOT de la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps s'inscrit dans une démarche prospective qui privilégie une approche globale et intégrée des problématiques d'aménagement permettant de :

- comprendre et analyser le territoire dans toutes ses composantes et dynamiques
- identifier les impératifs de développement et de préservation
- relever les enjeux de valorisation
- formaliser une stratégie qui se traduit en actions et se mesure à partir des conséquences sur l'environnement

1^{ère} PARTIE - DIAGNOSTIC

1^{ère} PARTIE - DIAGNOSTIC

A. La Terre des 2 Caps, dans son contexte

A-I. En quelques mots...

Le périmètre du SCOT a été fixé par arrêté le 11 septembre 2002 et correspond au territoire de l'intercommunalité, la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps, qui a compétence en matière d'élaboration du SCOT et qui regroupe 21 communes : Ambleteuse, Audembert, Audinghen, Audresselles, Bazinghen, Beuvrequen, Ferques, Havelinghen, Landrethun-le-Nord, Leubringhen, Leulinghen-Bernes, Maninghen-Henne, Marquise, Offrethun, Réty, Rinxent, Saint-Inglevert, Wissant, Tardinghen, Wacquinghen, Wierre-Effroy. Ce territoire abritait en 1999 20556¹ habitants et 21 459 habitants au 1^{er} janvier 2006 (INSEE)².

Il se situe dans la frange littorale du Pas-de-Calais entre les agglomérations de Calais et de Boulogne-sur-Mer, les deux plus grandes villes du département (réciproquement 74 888 et 44 273 hab au 1^{er} janvier 2006 – source INSEE).

La Terre des 2 Caps est limitrophe de quatre intercommunalités :

- * La Communauté d'Agglomération du Boulonnais qui compte 120 400 habitants pour 22 communes ;
- * La Communauté de Communes de Desvres-Samer qui compte 20 600 habitants pour 31 communes ;
- * La Communauté de Communes des Trois Pays qui compte 13 000 habitants pour 15 communes ;
- * La Communauté de Communes du Sud Ouest du Calaisis qui compte 6 700 habitants pour 9 communes.

Bien que non limitrophe d'un point de vue administratif, la Communauté d'Agglomération du Calaisis toute proche compte 96 700 habitants pour 5 communes.

Cet espace appartient à la région du Boulonnais – *sa partie Nord* – qui est une petite région naturelle du Nord de la France remarquable par sa position géographique (Déroit du Pas-de-Calais) et par sa géologie. Bordé au Nord par la plaine maritime des Flandres et au Sud par les plateaux picards, dans le prolongement de l'Artois, cette région se caractérise par une unité géologique spécifique surnommée « la boutonnière du Boulonnais ». Il en découle un relief marqué, directement calqué sur le socle géologique, qui participe fortement à l'image et au-delà à l'identité du territoire.

A cheval entre deux domaines, les étendues agricoles et le capital maritime, entre deux surfaces, terre et eau, ce territoire se caractérise par ses paysages identitaires, aux larges ouvertures. Appartenant au Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, l'identité profonde de La Terre des 2 Caps est principalement le fait de la présence du Site des Caps, Grand Site National.

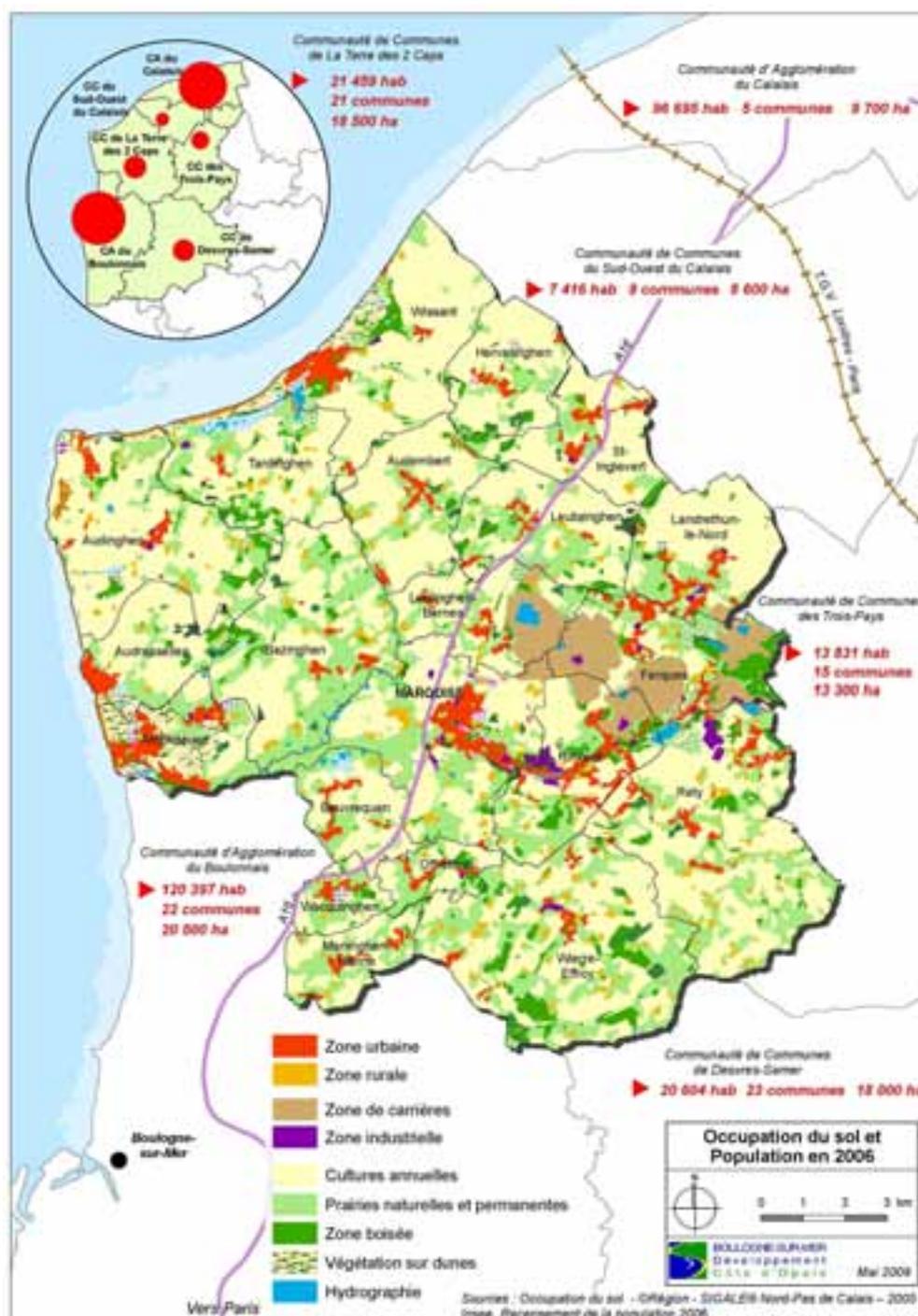
Avec l'ouverture dans les années 90 du tunnel sous la Manche (TGV, Eurostar,...) et des autoroutes A 16 et A 26, le territoire de La Terre des 2 Caps se trouve être au cœur d'un nœud de déplacements qui positionne la région à proximité de nombreuses métropoles et régions françaises et étrangères : Lille, le Bassin Minier, Amiens, Londres et l'Angleterre, la Belgique,...

¹ Source INSEE, RGP 2008

² Source fichier FILOCOM 2005 – DAEI – Direction Départementale de l'Équipement 62

Ainsi, on peut considérer que la plate-forme multimodale internationale (routière et ferroviaire) du tunnel sous la Manche et l'agglomération calaisienne constituent la porte d'entrée Nord de la Communauté de Communes quand l'agglomération boulonnaise forme la porte d'entrée Sud.

Grâce à la présence de ce patrimoine et de cette accessibilité, le littoral Nord-Pas de Calais et en particulier le territoire de La Terre des 2 Caps bénéficie d'une renommée internationale justifiée et d'un attrait touristique qui ne fait que s'amplifier, mais doit aussi supporter les conséquences qui en découlent : évolution des déplacements, pression foncière, bouleversement des structures urbaines et agricoles et, de fait, évolution paysagère.³



³ Source : dossier de presse de La Terre des 2 Caps

A-II. L'image identitaire de La Terre des 2 Caps⁴ d'aujourd'hui : un paysage appréhendable, un paysage à dimension humaine

« Nous nous sommes mis en disposition de regarder le paysage de la façon la plus ouverte possible, comme si nous ne l'avions jamais vu. Nous avons parcouru des espaces agricoles, traversé des délaissés, surplombé des marais, longé la côte, grimpé sur des dépôts pour contempler le bassin carrier. Après plusieurs périples, notre regard a défini ce paysage comme étant: « Ondoyant et Insolite ».

Ces deux adjectifs caractérisent bien l'ensemble des entités paysagères, que ce soit à l'échelle du grand paysage (territoire agricole) ou du micro-paysage (monument).

Cette imagerie du territoire fait prendre conscience que le paysage actuel est d'une valeur inestimable mais pas immuable. »⁵

A-II.1. Le paysage ondoyant

L'onde est une suite d'oscillations dont l'amplitude décroît régulièrement. Ainsi, le territoire de La Terre des 2 Caps peut être considéré comme une représentation paysagère de ce phénomène physique.

Sur la terre nous pouvons observer des soulèvements (monts) et des abaissements (vallées) nés à la suite de phénomènes climatiques et géomorphologiques.

Au bord de la mer, le vent a modelé des barrières sableuses, les dunes, qui forment des ondulations plus courtes.

Cette ondulation semble se poursuivre puis s'effacer au contact de l'horizon marin.

A-II.1.1) La terre

○ Un paysage ouvert sur la mer

La principale caractéristique de ce paysage est son ouverture. Il laisse la possibilité à celui qui le contemple, de pouvoir observer une continuité de lieux jusqu'à l'horizon. Depuis le Mont de Couple, le promeneur peut apercevoir à la **fin** de l'étendue agricole, l'horizon marin. L'ouverture permet de comprendre la géographie du lieu.

○ Un patchwork en velours

Le site de La Terre des 2 Caps a un relief très ondoyant. La texture veloutée des parcelles agricoles qui recouvre la majorité du territoire, accentue cet effet ondoyant. La multiplicité des cultures (colza, betteraves, pommes de terre...) crée un effet de patchwork étonnant.

A-II.1.2) Les dunes : Des replis sableux modelés par le vent

Ce milieu marque une vraie frontière visuelle entre la terre et la mer mais reste cependant fragile. Ce sol instable et mouvant est maintenu par une végétation spécifique qui caractérise des sous entités.

On rencontre de manière générale la dune blanche composée d'oyats plantés plus ou moins densément et la dune boisée couverte d'argousiers et de broussailles.

A-II.1.3) La mer : La fin de «l'ondoyant»

« L'Ondoyant » nous parvient ici sous forme de vagues sculptées par le vent et les marées. Ces rides façonnent la surface de l'océan, lissent les plages et abrasent les falaises à leur pied jusqu'à éboulement. Cet élément, grand acteur du paysage terrestre, définit un horizon parfait, infini presque hypnotisant.

⁴ Reprise des éléments de l'étude « La Terre des 2 Caps, un paysage Ondoyant et Insolite » réalisée par Durand Nicolas - Frachon Pierre - Séné Ronan sous la direction de Gilles Clément dans le cadre de l'Atelier régional 2004/2005 au sein de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles

⁵ Id

A-II.2. Le paysage insolite

A-II.2.1) Des perturbations dans «l'ondoyant»

Dans ce territoire que nous avons défini comme ondoyant, des éléments viennent le perturber par endroit. Ces ruptures causées par l'activité humaine (carrières, bunker) où la violence des échanges entre terre et mer (falaise abrupte), ont créé des paysages non désirés la plupart du temps mais très surprenants. Du paysage hors norme et lunaire des carrières, aux monolithes de guerre camouflés dans la falaise ou trônant au milieu d'un champ, jusqu'aux falaises vertigineuses de craie (cap Blanc Nez) et d'argiles grises et de grès ocres (cap Gris Nez), l'insolite se manifeste partout. L'insolite se trouve aussi de manière plus anecdotique: fort Mahon, zone artisanale de la Maie....

A-II.2.2) Les carrières : Un paysage hors normes, lunaire

Le bassin carrier est le résultat d'une activité humaine séculaire encore en exploitation, qui a créé de gigantesques trous béants par une forte scarification du territoire.

Après un « abandon », la carrière ressemble à un grand lac. La nature reprend ses droits, s'adapte à ce nouveau sol. Les anciens paliers d'exploitation deviennent des berges en prairie rase, tandis que les fronts de taille s'apparentent à des micro-falaises.

En surplombant depuis un point haut (dépôt, route, voie ferrée...) une carrière en activité, le contemplateur se trouve plongé dans un territoire quasi lunaire, un paysage de roche où affleure le socle terrestre. Par endroit, ce territoire, hors de sa portée, s'offre à lui.

A-II.2.3) Les bunkers : Des éléments de mystère et de mémoire

Au milieu d'une parcelle agricole, camouflé dans un bosquet, enfriché, encastré dans la falaise, écroulé sur une plage ou bien transformé en musée, le blockhaus, abri militaire de la Seconde Guerre Mondiale, affirme encore aujourd'hui une présence troublante tout en créant des scènes surprenantes et mystérieuses dans le paysage.

A-II.2.4) Le littoral : Un enchaînement de milieux maritimes marqués

Le rivage allant du Cap Blanc Nez au sud d'Ambleteuse propose un enchaînement inhabituel de milieux littoraux.

Sur une vingtaine de kilomètres, le promeneur longe des champs sur l'arête d'une falaise de craie de 100 mètres de haut, traverse des dunes, descend dans des crans, marche sur des galets et des platières de grès puis remonte sur la pelouse d'une falaise d'argile grise.

B. Un territoire à la charnière entre les agglomérations de Boulogne-sur-Mer et Calais

B-I. La géographie physique, le socle de l'identité territoriale

L'histoire géologique du Boulonnais est complexe. Faite de succession de dépôts, de phénomènes tectoniques, de transgressions et d'émersions marines périodiques, elle conditionne fortement l'aspect du relief et du paysage tel qu'il nous apparaît aujourd'hui.

Le Boulonnais constitue une dépression triangulaire « demi-boutonnaire » provenant de l'érosion de la craie qui a laissé apparaître les terrains du centre plus anciens, expliquant le caractère vallonné et bocager des lieux.

Du fait de la variété géomorphologique, d'un réseau hydrographique important et de conditions de milieu, tel que la pluie qui tombe préférentiellement sur les collines du Boulonnais plutôt que sur la côte, ainsi que l'importance des vents, le paysage de La Terre des 2 Caps n'est pas du tout uniforme :

- Le vent a produit diverses formes : il a limité l'implantation de boisements, en particulier sur l'espace littoral et a contribué à l'ouverture des perceptions. Il déplace et sculpte les dunes et a obligé les hommes à s'abriter en s'installant de manière préférentielle en fond de vallons ou derrière des bois et des bosquets.
- Le Boulonnais est marqué par un climat de type océanique où la pluie fréquente, associée au relief, conditionne le régime des cours d'eau de la Slack et du Wimereux. Leurs ramifications constituent un chevelu dense de petits ruisseaux et de rivières qui prennent des régimes torrentiels en cas de fortes pluies et modèlent petit à petit les territoires traversés.

Plusieurs phénomènes de risques naturels existent qu'il convient de prendre en compte dans tout projet de développement et d'aménagement :

- Le trait de côte recule sensiblement sur la Côte d'Opale avec un recul moyen estimé à 50 cm/an, même si la prévision d'érosion paraît totalement aléatoire chaque année et actuellement imprévisible. La problématique est sérieuse et permanente en sommet et en pied de falaise avec des risques de chute ou d'éboulement :
 - Erosion très importante (> 100 mètres en 25 ans) dans le secteur dune d'Aval – Dune du Châtelet,
 - Erosion importante (50 à 100 mètres) au niveau de la Courte Dune,
 - Progression importante (> 100 mètres) du secteur dunaire (partie de la dune d'Amont) au Nord de Wissant,
 - Erosion moyenne (< 10 mètres) sur le reste du secteur.
- Des phénomènes d'inondations sont fréquents dans la vallée de la Slack et dus à trois facteurs : la rupture de pente importante au niveau de la plaine marécageuse de la Slack, la concentration des écoulements à la confluence de la Slack et de ses affluents, l'insuffisance du lit et le sous-dimensionnement des ouvrages de franchissement. Le secteur principal s'étend des communes de Marquise et Bazingham au cordon dunaire, soit une superficie voisine de 500 hectares. Ce sont essentiellement des terres agricoles qui sont soumises aux inondations.

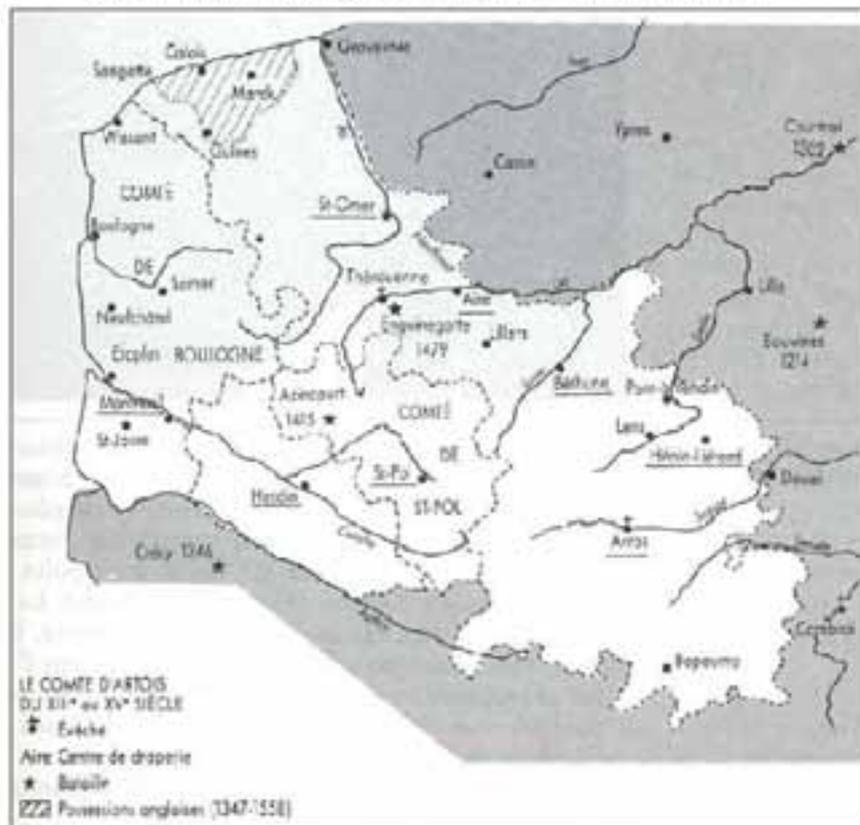
Ce chapitre est développé dans l'Etat Initial de l'Environnement.

Falaise d'argile et de grès du Gris-Nez

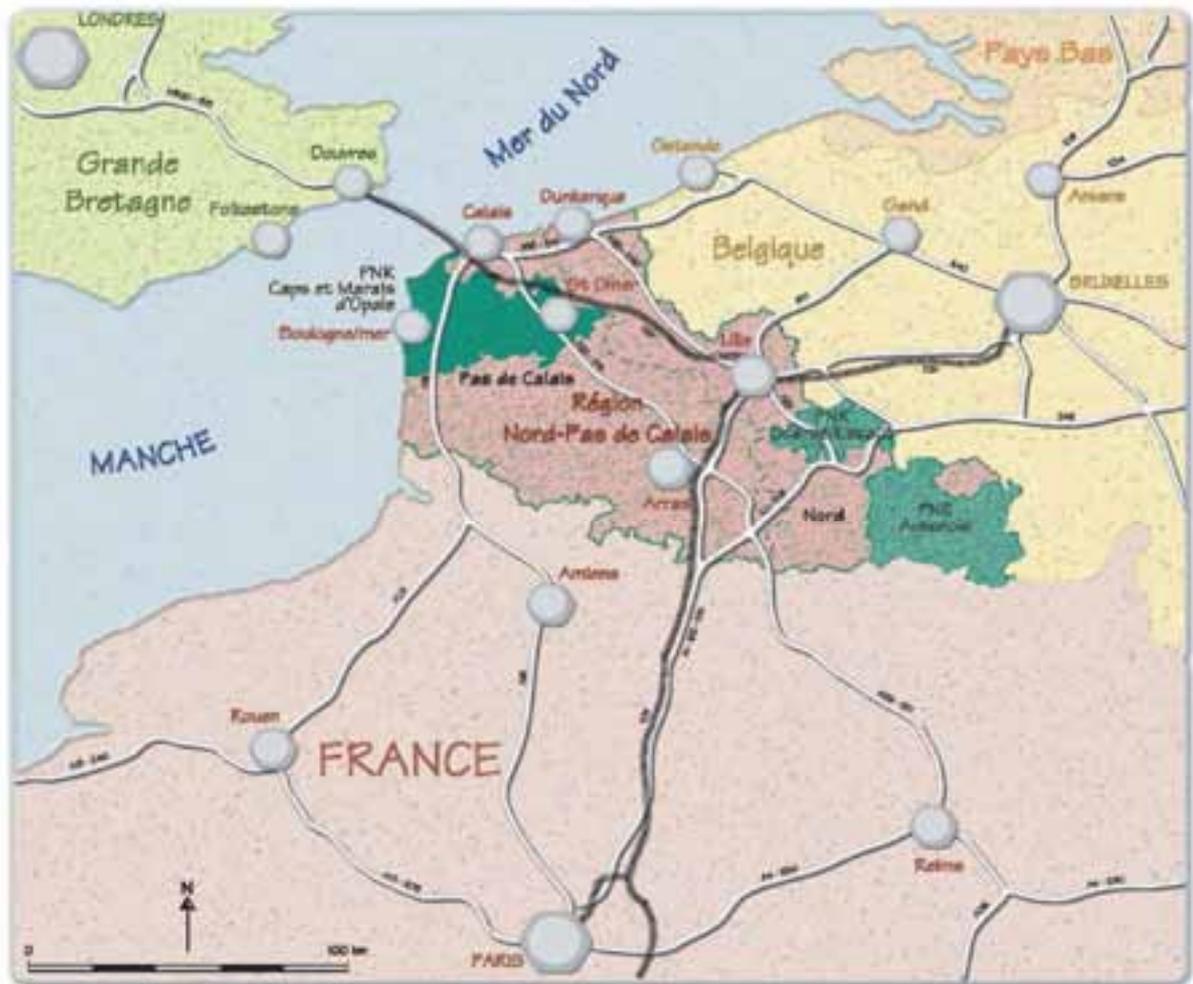
Falaise de craie du Blanc-Nez



La géographie physique à l'origine d'un territoire de l'entre deux
(Extrait de l'étude paysagère réalisée par les étudiants de l'ENSP)

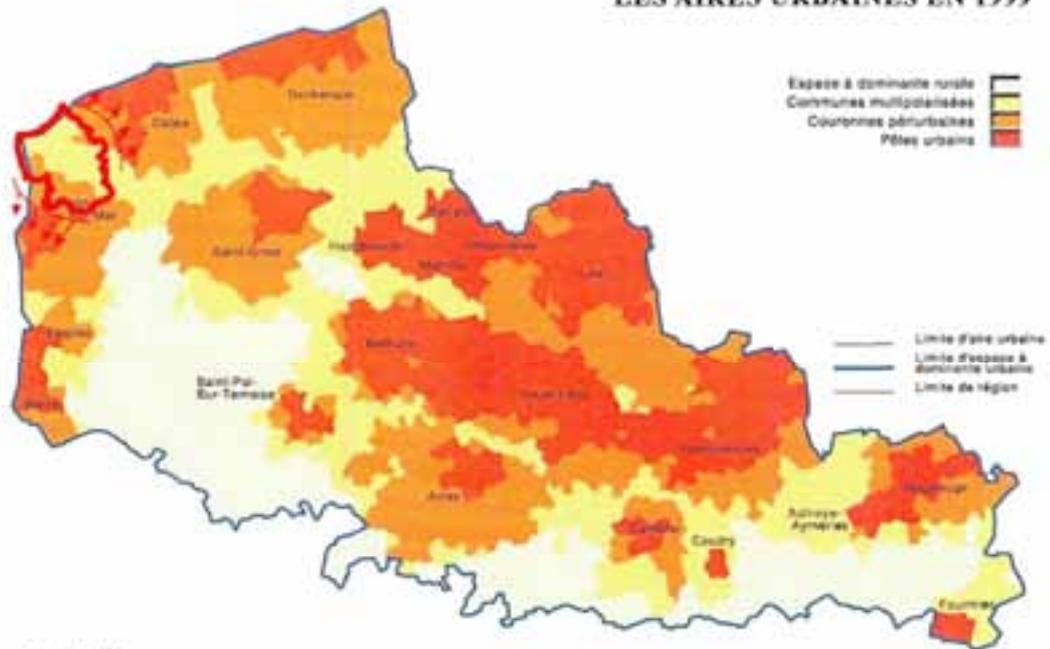


Le littoral entre le XIII^e et XV^e s.c
(Extrait du Pas de Calais – Guide du Département)



Boulogne sur Mer et Calais, les principaux centres de vie du littoral
 (Extrait de la carte d'identité du PNR des Caps et Marais d'Opale, janvier 2005)

LES AIRES URBAINES EN 1999



Source : INSEE

© INSEE / Région Nord - Pas de Calais (Préfecture de la Région Nord - Pas de Calais / Union Européenne - 2000)

B-II. Un trait de côte qui a favorisé les développements sur Boulogne-sur-Mer et Calais

B-II.1. Le trait de côte, une frontière naturelle à proximité immédiate des côtes anglaises

Le littoral se situe face aux côtes anglaises dont il est très proche (30 kilomètres au plus près) et se caractérise par un trait très accidenté – la présence du Cap Gris Nez -, une ligne d'échouage abrupte, hostile du fait des falaises, une absence de capacité portuaire si ce n'est les faibles potentiels offerts par les baies de Wissant ou d'Ambleteuse. Elle a de tout temps été une véritable frontière naturelle, facile à contrôler.

De fait, c'est à 15 km au Sud de Marquise et à 18 km au Nord, que les places de Boulogne-sur-Mer et Calais seront choisies pour le développement de bases militaires avancées ou reculées puis comme points d'ancrage de développement industriel, commercial,...

B-II.2. Boulogne-sur-Mer, les origines antiques de l'agglomération

Boulogne-sur-Mer apparaît dès les années 50 av JC, pour César comme le lieu idéal pour préparer l'invasion de la Bretagne : le port est vaste, bien situé, bien protégé pour ses expéditions. Il faudra attendre Claude pour que cette invasion soit un succès et que Boulogne-sur-Mer se développe : création du *castrum* sur la haute ville et de la *classis britannica*, la liaison entre les 2 parties de l'Empire. Boulogne-sur-Mer deviendra un point d'ancrage stratégique de tout développement et de toute relation avec l'Angleterre, un lieu d'où on pouvait favoriser ou interdire la traversée du détroit.

B-II.3. Calais, une base avancée britannique d'abord militaire au Moyen-âge, puis industrielle et commerciale au XIX^{ème} siècle.

Il faudra attendre plusieurs siècles avant que Calais ne joue un rôle important. Au milieu du XIV^{ème} siècle, Calais devient anglaise et le restera pendant 210 ans.

Elle sert de base avancée sur un territoire qui s'étend sur un triangle allant de Sangatte à Guînes et aux alentours de Oye Plage, territoire facile à garder et à contrôler du fait de sa platitude. La frontière sud-ouest correspond aux limites naturelles formées par le Haut Boulonnais à partir du Blanc-Nez.

Au départ des Anglais, elle reste une base militaire française importante mais c'est surtout grâce à la sortie mal contrôlée de métaux à tulle d'Angleterre au début du XIX^{ème} siècle que Calais connaîtra un boom économique sans précédent, devenant une ville prospère qui sera au XX^{ème} siècle la première ville départementale en terme de population.

B-III. La Terre des 2 Caps : un territoire de l'entre-deux à dominante rurale⁶

B-III.1. Un territoire orienté à l'origine vers Boulogne-sur-Mer, un territoire complémentaire

Les communes de La Terre des 2 Caps ont davantage entretenu des relations avec les villes situées plus au sud et Boulogne-sur-Mer. Historiquement, les liaisons y étaient plus aisées du fait du relief mais aussi du niveau de la mer qui au Nord de la ligne Blanc Nez - Guînes remontaient loin dans les terres et ce jusqu'au VII / VIII^{ème} siècle.

Dès lors, ces territoires ont longtemps partagé une histoire commune qui générait de nombreux échanges commerciaux.

Le principal port étant Boulogne-sur-Mer, les communes qui composent actuellement La Terre des 2 Caps vivaient soit de l'agriculture, soit de la pêche côtière.

L'essor des ports d'Ambleteuse et Wissant n'a véritablement eu lieu qu'à partir de l'an 410 quand Rome abandonne la Bretagne et que Boulogne-sur-Mer perd de son importance. Cela étant, il est resté très limité.

Par ailleurs, même si l'exploitation de la roche dans notre région est surtout connue depuis le Moyen Age, grâce à la pierre de Marquise, il semblerait que les remparts romains de la vieille ville à Boulogne-sur-Mer aient été réalisés avec cette même pierre.

B-III.2. Un territoire aux relations qui se sont renforcées avec le Calaisis

A l'inverse, les relations avec la ville de Calais semblent avoir toujours été moindres et on peut penser que la limite naturelle, la « ligne de crête » qui correspond aux contreforts de l'Artois s'étendant du Blanc Nez jusqu'à Guînes, a longtemps constitué une « ligne de partage » d'attractivité entre les 2 agglomérations.

Par ailleurs, l'existence pendant deux siècles de Calais comme tête de pont de l'Angleterre a dû limiter les échanges et marquer les mentalités.

Cependant, des liens ont toujours existé et l'histoire récente montre que la seule polarisation en direction de Boulogne-sur-Mer s'efface et ce d'autant plus avec la création du lien fixe transmanche et de l'A16.

⁶ Source principale : Le Pas de Calais – coll : Guides des Départements - Ed. Projets Editions –1988 – Chapitre « Les paysages et les hommes – 20 siècles d'histoire / PJ Thumerelle, R Delmaire, D Rosselle, YM Hilaire

B-IV. La Terre des 2 Caps aujourd'hui, sous multiples influences et qui fait partie de deux couronnes périurbaines

En 1999, dans un document⁷ ayant pour objet d'identifier les aires d'influences des agglomérations au sein des aires urbaines, le territoire de La Terre des 2 Caps apparaissait comme divisé en trois types de communes :

- Celles au Nord appartenant à la zone d'influence de Calais avec notamment Saint-Inglevert et Havelinghen
- Celles plutôt au sud appartenant à la zone d'influence de Boulogne-sur-Mer avec Audresselles, Ambleteuse, Beuvrequen, Wacquinghen, Offrethun, Maninghen-Henne et Wierre-Effroy
- Celles appartenant aux influences respectives des 2 grandes villes à savoir Marquise, Rinxent, Réty, Ferques, Leulinghen-Bernes, Leubringhen, Bazinghen, Audinghen, Tardinghen, Wissant, Audembert et Landrethun-le-Nord.

B-IV.1. Un phénomène de péri-urbanisation des agglomérations de Boulogne-sur-Mer et Calais qui s'accroît

Ces sphères d'influence des deux villes, situées aux limites Nord et Sud de La Terre des 2 Caps sont considérées aujourd'hui comme de véritables communes périurbaines⁸ des deux grandes agglomérations voisines (Voir par ailleurs les analyses sur la démographie, le logement, les déplacements,... développées dans le chapitre E).

Par ailleurs, ce mécanisme de périurbanisation s'accroît et s'étend entre 1999 et 2005 selon le fichier FILOCOM⁹ : Alors que la population et le parc de logements auraient augmenté réciproquement au cours de 5 années ½ de 2,9 % et 9,56 % sur le territoire global, elle s'est accrue de :

- En direction de Calais, de :
 - A Havelinghen, +26,67 % hab (+52) et + 46,05 % logts (+35),
 - A Landrethun-le-Nord, +12,32 % hab (+109) et + 19,87 % logts (+62)
 - A Leubringhen, +19,09 % hab (+46) et + 14,29 % logts (+13)
 - A Saint-Inglevert, + 17,7% hab (+91) et + 21,5 % logts (+43)
- En direction de Boulogne-sur-Mer, de :
 - A Maninghen-Henne, + 7,64 % hab (+23) et +15,79 % logts (+15)
 - A Beuvrequen, +3,35 % hab (+13) et + 9,79 % logts (+14)

B-IV.2. Des communes multipolarisées

A l'inverse, le territoire central de La Terre des 2 Caps - qui s'étend du noyau central correspondant au bassin carrier (Marquise, Rinxent, Réty et Ferques) jusqu'au littoral avec Wissant et Tardinghen – appartient aux aires d'attractivité des 2 grandes villes.

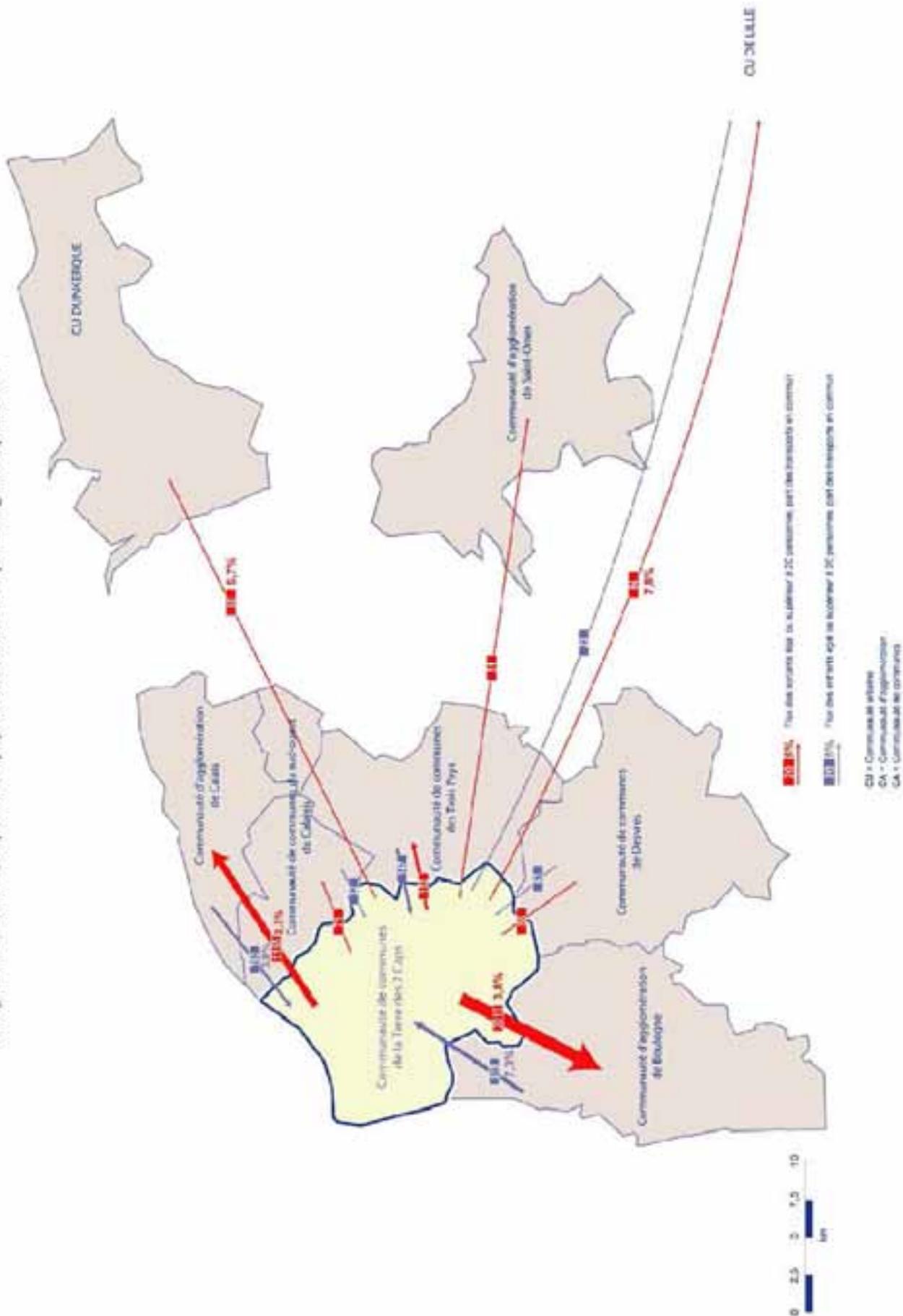
Marquise est la seule de ces communes connaissant de véritables dynamiques de croissance entre 1999 et 2005 puisqu'elle a vu sa population augmenter de +9,48 % (soit 425 hab) et son parc de logement de + 11,92 % (soit 220 logts).

⁷ Les aires urbaines en 1999 et leur influence – INSEE

⁸ Périurbain : Situé au voisinage immédiat d'une ville

⁹ Source : DAEI – Direction Départementale de l'Équipement 62

Boulogne sur Mer et Calais, les premiers employeurs de la Terre des 2 Caps : les migrations quotidiennes



(Données de Fluxes déplacements relatives par la COCOMI - 2000)

B-V. Boulogne-sur-Mer et Calais, les principaux centres de vie du littoral

B-V.1. Des agglomérations départementales de première importance

Calais et Boulogne-sur-Mer sont les 2 plus grandes villes du département du Pas-de-Calais et les 4^{ème} et 7^{ème} villes régionales. Toutes deux chefs lieu d'arrondissement, avec réciproquement 74 888¹⁰ et 44 273 habitants, elles sont le cœur de zones d'emplois de 161 000 habitants pour le Calais et 162 600 pour le Boulonnais.

Elles rassemblent l'ensemble des services nécessaires aux populations :

- Publics : lycées, université, centres hospitaliers, sièges des principales agences administratives (Sous Préfecture, maisons du Conseil Général, comité départemental du tourisme, CPAM, CAF, ASSEDIC,...), services aux personnes (garderies, crèches,...), sportifs,...
- Transports : Gare TGV reliée aux grandes métropoles d'Europe du Nord, ports de voyageurs et plaisance, réseau de transports en commun,...
- Commerciaux : périphériques (les zones de Coquelles dans le Calais et de Saint-Martin-les Boulogne), de centre ville où on trouve de nombreuses grandes enseignes,...
- Loisirs : Nausicaa, la maison de la dentelle, théâtres, cinémas,...

La position centrale et charnière de La Terre des 2 Caps en fait un secteur privilégié pour l'ensemble de ses habitants qui bénéficient de la présence à proximité immédiate de ces services.

B-V.2. Boulogne-sur-Mer et Calais, les premiers employeurs de La Terre des 2 Caps¹¹

La deuxième moitié du XX^{ème} siècle a montré une fragilité relative des économies des deux agglomérations qui ont longtemps été enclavées s'appuyant sur un hinterland relativement modeste :

- Boulogne-sur-Mer axée sur la pêche et le travail des produits de la mer,
- Calais héritière d'une mono-industrie, la dentelle et d'un port qui n'est pas parvenue au lendemain des conflits mondiaux à profiter complètement de ses potentiels.

A partir des années 80 avec l'avènement du tunnel sous la Manche et de ses infrastructures connexes dont l'A16, ces agglomérations ont favorisé des stratégies de diversification économique (développement des services, du tourisme, de la recherche,...) et de développement d'un tissu de PME (création de zones d'activité, pépinière, aide à la création,...).

Ces efforts se sont traduits par une réelle dynamique en faveur de la création d'emplois qui se mesure depuis la moitié des années 90 même s'il convient de constater que les taux de chômage restent importants (13,5 % dans le Calais et 11,3 % dans le Boulonnais au 3^{ème} trimestre 2008).

Alors que le nombre d'emplois salariés privés a augmenté de + de 6 % entre 1998 et 2004 dans le Calais (+ 2300), il a connu une croissance supérieure à 10 % dans le Boulonnais (+ 4900). Le taux de création d'entreprises en 2004 est de 12 % dans le Boulonnais et 11,5 % dans le Calais alors qu'il n'est que de 11 % au niveau départemental.

Cette dynamique de l'emploi a profité à La Terre des 2 Caps : Calais et Boulogne-sur-Mer accueillent 38 % de sa population active et peuvent être considérées comme les zones d'activité principales pour l'intercommunalité.

¹⁰ Chiffre INSEE 2006

¹¹ Sources : INSEE (Estimation de l'emploi au 31/12/2004) et CCI de Calais

A contrario, La Terre des 2 Caps accueille de plus en plus de personnes migrant de ces agglomérations pour habiter dans un cadre rural à faible distance (en temps et en km) des centres de Calais et Boulogne-sur-Mer. Ce phénomène largement constaté entre 1990 et 1999 se poursuit et s'étend à de nouvelles communes.

B-V.3. Les mouvements migratoires quotidiens

Les mouvements migratoires montrent les très proches relations et dépendances qui existent entre La Terre des 2 Caps et les 2 agglomérations de Calais et Boulogne-sur-Mer sur Mer. Ils sont principalement de deux types :

- **Les migrations domicile- travail,**
- **Les migrations domicile-étude,**

B-V.3.1) Migrations domicile – travail

3 649 actifs vivant sur la communauté de communes vont travailler à l'extérieur. Les aires urbaines de Calais et surtout de Boulogne-sur-Mer accueillent chaque jour, à elles seules, 38% des actifs de la Communauté de Communes (3 168), principalement à Calais et Coquelles d'une part (terminal Transmanche, cité de l'Europe), à Boulogne-sur-Mer, Saint-Martin, Outreau, Wimille et Wimereux d'autre part.

Une proportion non négligeable d'actifs travaillent également dans les agglomérations de Dunkerque (88), de Lille (64) et de Saint-Omer (51).

Dans le même temps, 887 personnes travaillent sur La Terre des 2 Caps mais n'y résident pas (+ de 500 du Boulonnais et une centaine du Calaisis).

B-V.3.2) Migrations domicile-études

1 661 élèves ou étudiants de La Terre des 2 Caps sont scolarisés en dehors dont 1 289 sur l'agglomération boulonnaise et 227 à Calais.

Parallèlement, près de 300 jeunes Boulonnais viennent étudier sur Marquise.





B-VI. Une organisation des déplacements centrée sur la relation avec les agglomérations voisines

B-VI.1. L'A16 et la RD 940, les voiries primaires, principaux supports des relations avec Calais et Boulogne-sur-Mer

Le réseau constitue l'ossature qui a permis à chaque époque le développement du territoire de La Terre des 2 Caps. Il se caractérise par une hiérarchisation qui définit les usages et les fonctions de chacune de ses composantes.

La voirie primaire correspond aux axes principaux de desserte urbaine : autoroute, nationale, départementale. D'emprises importantes, elles drainent des flux conséquents et marquent le territoire. Ils sont au nombre de trois sur La Terre des 2 Caps : l'A16, la RD940 et la RD232, parallèles et orientés toutes les trois selon un axe Sud-Ouest / Nord- Est.

- l'A16 : « Paris- Côte d'Opale » :

L'A16 traverse le territoire en son centre et relie les grands pôles urbains et portuaires de la région (Calais, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer) à la Belgique et aux Pays-Bas vers le Nord-Ouest, à Amiens, Paris et l'Europe du Sud-Ouest vers le Sud.

Ce grand axe s'apparente davantage à une rocade en raison de ses nombreux accès avec le territoire compris entre Calais et Boulogne-sur-Mer : 11 échangeurs sur 30 kilomètres dont 6 sur La Terre des 2 Caps (sorties 33 à 37). Ouverte dans les années 92-93, cette desserte routière, gratuite qui permet des trajets à l'échelle régionale et nationale (A26, A25), a modifié en profondeur La Terre des 2 Caps l'ouvrant vers l'international, vers des territoires plus lointains devenus plus accessibles, mais surtout en renforçant ses liens avec Calais et Boulogne-sur-Mer .

- la RD940 :

Cette voie relie Boulogne-sur-Mer à Calais, longe la côte et permet l'embranchement avec l'A26 à Calais. Cette route joue également un rôle important dans la desserte touristique du littoral. Elle prend son origine au niveau de Calais, puis longe la côte jusqu'en Baie de Somme.

Cet axe départemental connaît les plus forts trafics et notamment double en période estivale pour approcher les 5 000 véhicules / jour sur certaines portions. La part des poids lourds y est plutôt faible.

- la RD232

Cette route départementale traverse les communes de Wierre-Effroy et de Réty et joue un rôle important pour la desserte du centre commercial de Saint Martin-les-Boulogne.

- la route des carrières.

Orientée Ouest-Est, **la route des carrières** se compose des RD 127^E, 231 et 243. Elle a été réalisée pour canaliser les trafics poids lourds générés par l'activité des carrières. En ce sens, elle ne participe pas historiquement à la structuration de La Terre des 2 Caps mais joue pour autant un rôle important. Elle supporte sur certains tronçons près de 5 000 véhicules dont près de 20 % de PL.

B-VI.2. Le réseau de transports en commun en relation avec les agglomérations voisines

Parmi les cinq types de réseaux de bus présents sur La Terre des 2 Caps, 2 lignes du Conseil Général permettent les liaisons régulières avec Calais et Boulogne-sur-Mer : Les lignes 44 et 3

1. la ligne 44 « Calais-Wissant-Boulogne-sur-Mer » qui dessert les communes de Wissant, Tardinghen, Audinghen, Audresselles et Ambleteuse. Elle longe la RD940 et sa vocation est principalement touristique puisqu'elle fonctionne surtout l'été. Le reste de l'année, elle dessert les

lycées de Boulogne et Calais. Cette ligne est peu utilisée par les étudiants de l'université du Littoral en raison des fréquences insuffisantes et des tarifs (ils ne bénéficient pas de la gratuité).

2. la ligne 3 « Calais-Marquise-Boulogne-sur-Mer » longe l'A16 et dessert les communes de Saint Inglevert, Leubringhen, Leulinghen-Bernes, Marquise et Wacquinghen. Elle est principalement utilisée par les lycées puisque environ 50% des montées à l'arrêt du lycée Coubertin de Calais sont à destination d'une des communes desservies dans la Communauté de Communes.

La ligne 3 est moins fréquentée que la ligne 44 avec en 2001, 13 721 voyages contre 34 882 voyages. Cependant la ligne 44 est essentiellement utilisée durant l'été par les touristes qui se rendent sur les plages.

Enfin, la ligne BCD (Boulogne-sur-Mer -Calais-Dunkerque) du Conseil Régional traverse le territoire en longeant l'A16, mais ne s'y arrête pas même si elle est fortement utilisée par les actifs et les étudiants puisqu'elle permet des correspondances avec certaines lignes ferrées notamment à la gare de Calais-ville. La fonction de cette ligne est d'assurer des liaisons rapides et non omnibus. De ce fait, la desserte de la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps n'est pas envisageable en l'état actuel des choses.

Il résulte de cette desserte que les communes de La Terre des 2 Caps ne sont pas reliées de façons égales avec les agglomérations voisines de Boulogne-sur-Mer et Calais et que l'offre globale de transports en commun est très insuffisante pour les travailleurs. Ainsi, ce sont davantage les communes en bordure de la RD 940 et celles à proximité de l'A16 qui bénéficient de ces transports en commun.

B-VI.3. Le réseau ferré

L'existence de deux gares¹² sur le territoire permet une desserte par le TER qui relie principalement Calais et Boulogne-sur-Mer. Les usagers sont surtout des scolaires ou étudiants qui partent étudier à Calais ou à Boulogne-sur-Mer.

La gare de Marquise-Rinxent :

Avec 35 TER par jour, les montées-descentes par jour sont estimées à environ 600. Les fréquences sont assez importantes avec des trains du lundi au samedi et pendant les jours fériés (de 6h à 22h environ avec une fréquence de 30 minutes, ¾ d'heures environ aux heures de pointes).

La gare le Haut-Blanc :

Avec 9 TER par jour, les montées-descentes sont estimées à environ 70 par jour. Il s'agit là davantage d'une halte ferrée avec une fréquence faible.

Au-delà du lien physique qu'elles constituent avec Calais et Boulogne-sur-Mer, les liaisons TER permettent de se connecter au réseau du TERGV à Calais-Frethun et de relier rapidement Lille où de nombreuses personnes travaillent. (Calais – Frethun / Lille-Europe : 30 mn ; Marquise-Rinxent/Calais - Frethun / Lille-Europe : 1h06mn).

Enfin, il convient de rappeler que le terminal Eurotunnel de Calais-Fréthun, situé à moins d'une demi-heure d'accès du Site des Deux Caps, offre une desserte ferroviaire quotidienne avec le TGV Nord-Europe (Paris-Londres-Bruxelles).

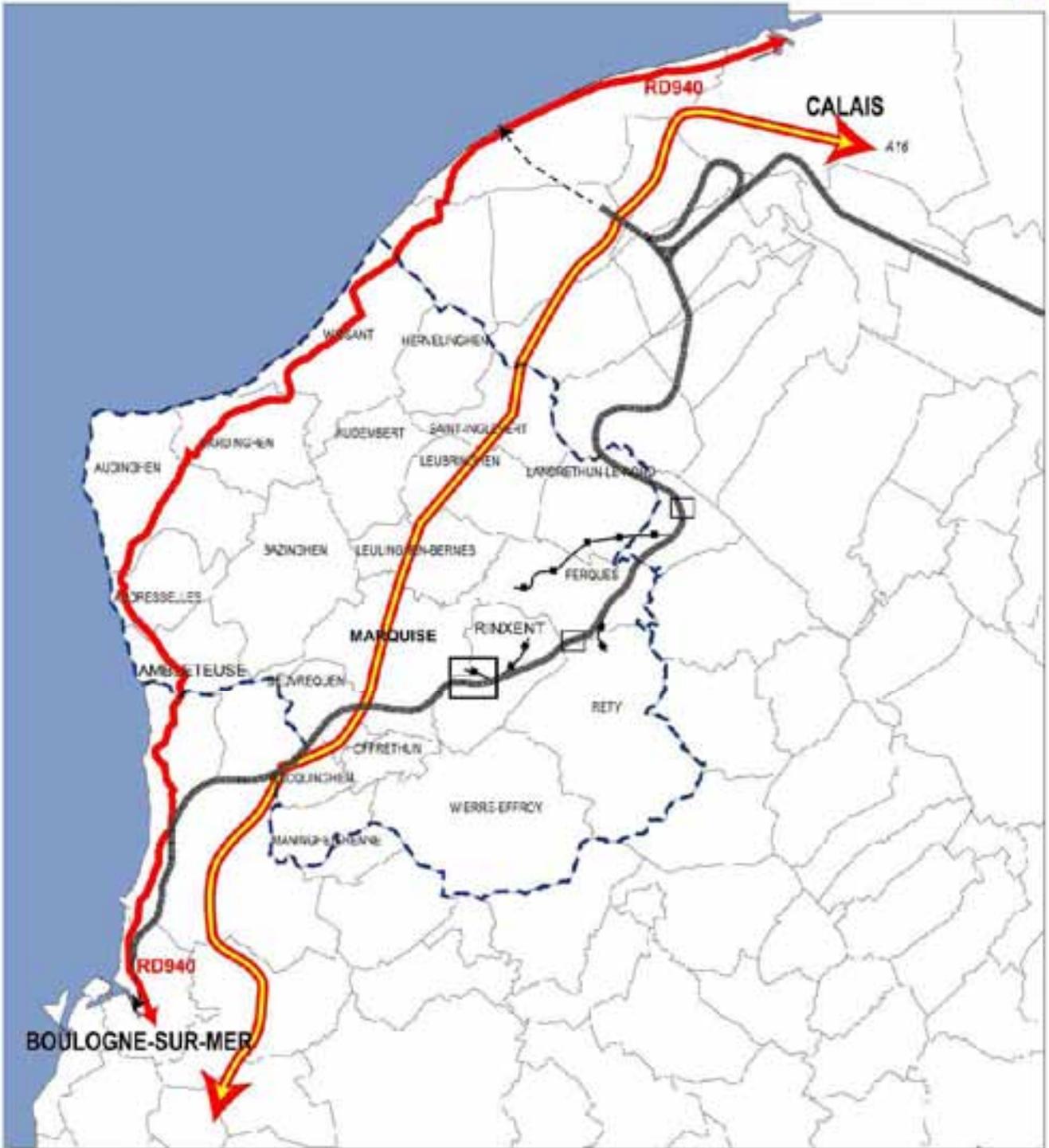
B-VI.4. Le transport de marchandises

Le transport de marchandises s'organise à partir de transport routier et ferré principalement autour des carrières.

¹² La gare de Marquise-Rinxent (à Rinxent), la plus importante et celle « le Haut-Blanc » (à Ferques)

4 lignes SNCF de Fret irriguent les communes de Rinxent et de Ferques. Un projet de liaison est à l'étude afin de les connecter au projet de canal Seine-Nord Europe, projet d'intérêt national, interrégional et européen qui consiste à réaliser le maillon manquant entre le réseau à grand gabarit de la Seine et de l'Oise et celui du Nord de la France et de l'Europe. Elle pourrait constituer une alternative aux transports routiers sur ces secteurs particulièrement saturés. On est aujourd'hui dans la phase des études d'avant-projet sommaire (APS) qui aboutiront au choix d'une bande de 500 mètres de large pour le tracé définitif de l'ouvrage.

RESEAU FERRE



Source : Cartographie de Boulogne-sur-Mer, 2006 et de Calais, 2008

- Périmètre du SCOT Terre des 2 Caps
- A16
- RD940
- Voie ferrée/TGV
- Gare SNCF
- Tunnel sous la Manche
- Ligne SNCF FRET

B-VII. Le Calaisis et le Boulonnais, des territoires aux dynamiques démographiques dont il faut tenir compte¹³

D'après les projections de l'Insee (publication Insee « projections démographiques pour le Nord Pas de Calais et ses territoires » – juillet 2008), la population du bassin d'habitat du Calaisis diminuerait de 4% entre 2005 et 2020, ce qui porterait sa population à 127 000 habitants contre 133 148 habitants en 1999. Dans le bassin d'habitat du Boulonnais, l'évolution démographique s'élèverait à 2%, soit 161 000 habitants en 2020 contre 155 025 habitants en 1999.

Dans le même temps, le nombre de ménages augmenterait de 7% dans le bassin d'habitat du Calaisis et de 13% dans le bassin d'habitat du Boulonnais. Ces évolutions s'expliqueraient par les phénomènes de décohabitation et par le vieillissement de la population.

La croissance moyenne sur le Boulonnais et le Calaisis serait donc de 8,73 %, d'ici à 2030, donc + 4,41 % d'ici à 2015 soit un rythme de croissance annuel moyen de + 0,27 %.

A une échéance plus rapprochée (2015), alors que la population régionale augmenterait de 1,6 %, celle du littoral hors Dunkerque augmenterait de 3 % et le Calaisis de 4,4 %.

Cette augmentation s'accompagnerait d'une croissance très forte du nombre des ménages : + 12 % au niveau régional entre 1999 et 2015, + 14,5 % sur le littoral. Pour illustration, rien qu'entre 1999 et 2004, le taux d'occupation moyen par logement est passé à Boulogne-sur-Mer de 2,31 à 2,17 et à Calais de 2,53 à 2,36 (soit pour 1000 habitants un besoin supplémentaire de 28 à 29 logements).

C'est le vieillissement qui sera à l'origine de la croissance des 2/3 des ménages : Les ménages de – de 50 ans diminueront de 4 % mais ceux de + de 50 ans augmenteront de 30 %.

La croissance démographique bénéficiera davantage aux communes périphériques, périurbaines et rurales qu'aux deux villes centre. A titre d'exemple, entre 1999 et 2006, Boulogne-sur-Mer a perdu 592 habitants et Calais, 2429.

La population active verra sa structure évoluer mais dans des proportions moindres. 2 scénarii ont été posés pour le Nord-Pas de Calais :

- * A l'horizon 2015, la population active atteint 1 695 600 soit + 18 000 / + 1,1 % mais correspond à une baisse du taux d'activité (fécondité au niveau de 99, mortalité identique au niveau national, migration résidentielle au même niveau qu'en 1999 d'où un vieillissement).
- * A l'horizon 2015, la population active atteint 1 784 800 soit + 107 200 / + 6,4 % et correspond à un taux d'activité constant (Les hypothèses supplémentaires sont une augmentation de l'âge de la retraite + une augmentation du taux féminin).

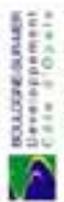
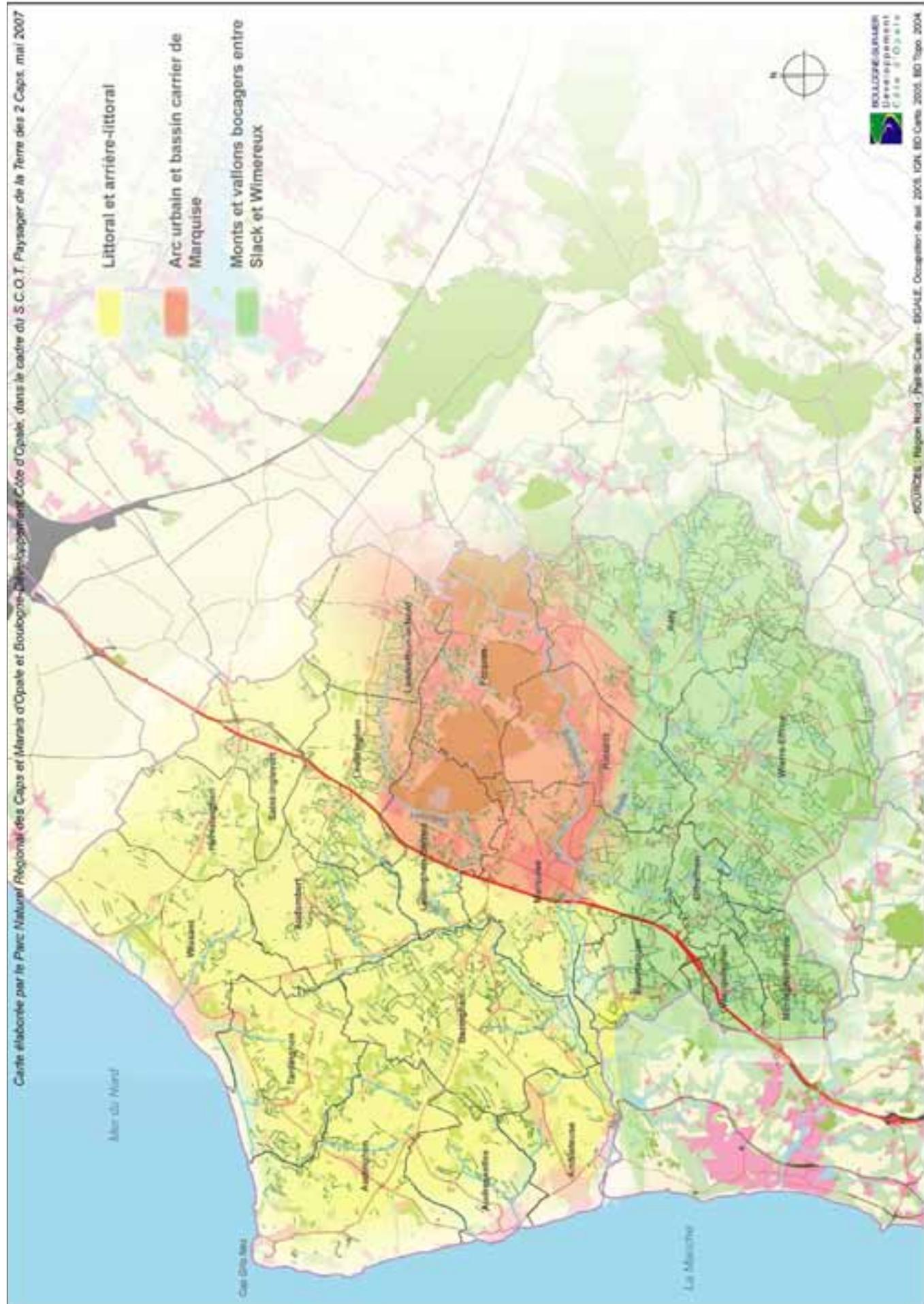
¹³ Projections de l'INSEE à partir du modèle OMPHALE

Carte élaborée par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et Boulogne-Duquesnoy - Département Côte d'Opale, dans le cadre du S.C.O.T. Paysager de la Terre des 2 Caps, mai 2007

Littoral et arrière-littoral

Arc urbain et bassin carrier de
Marquise

Monts et vallons bocagers entre
Slack et Wimereux



BOULOGNE-SUR-MER Développement Côte d'Opale
SCOT de La Terre des 2 Caps - BSCALE, Occupation de sol, 2008, IGN, BD Cartho, 2005, BD Topo, 2004

C. La Terre des 2 Caps, un patrimoine et un cadre de vie d'exception : le paysage

Les 21 communes qui composent le territoire communautaire regroupent 21 459 habitants. Leur histoire rappelle les activités qui se sont superposées et interpénétrées sur ce territoire : l'agriculture, la pêche, les activités extractives (houille, fer, carrières, la pierre) et métallurgiques, le tourisme balnéaire...

Si elles partagent des éléments qui participent aux perceptions du territoire (l'autoroute A16, l'agriculture, un patrimoine naturel riche, le relief qui favorise les covisibilités,...), la diversité des origines des espaces naturels et bâtis a eu pour conséquence principalement 3 façons d'occuper et de faire évoluer l'espace et donc à donner naissance à 3 grands paysages : **le littoral et l'arrière-littoral, le bassin carrier et son arc urbain, le secteur des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux.**

C-I. Les valeurs paysagères partagées par tout le territoire

C-I.1. Les perceptions visuelles : l'ossature primaire du territoire

C-I.1.1) Un paysage dessiné et coloré

Les textures et les éléments rapportés sont liés aux pratiques humaines et à l'utilisation des sols.

Les pratiques d'occupation des sols viennent en complément du relief, et les différents éléments rapportés dessinent un patchwork coloré. :

- * l'agriculture d'openfield trace nombre de sillons, de lignes, d'aplats colorés,
- * le bocage dessine des espaces géométriques,
- * les routes et chemins font office de couture entre tous les éléments présents,
- * les différents habitats ponctuent l'espace.

Les teintes dominantes :

- * des camaïeux de verts dans une gamme très large dessinent les openfields et le bocage,
- * l'ocre-brun se transforme au fil des saisons : labours, colza, blé mais aussi les massifs dunaires, les genêts et ajoncs, falaises d'argile,...
- * ciel et mer se côtoient et offrent des lumières et des bleus particuliers qui sont sans cesse en contraste avec les teintes du sol, surtout les verts,
- * le blanc qui est le fait de la craie (les falaises et affleurements du petit Blanc Nez), mais aussi les poussières des activités de carrière qui blanchissent les alentours, des vagues qui se brisent sur les côtes, les ciels nuageux, ...
- * le rouge des toitures des constructions ponctue le territoire et signale les espaces habités.

Penser aux couleurs de La Terre des Caps c'est également constater que traditionnellement les constructions utilisent une gamme chromatique élargie et très vive dans laquelle chaque habitant puise pour marier les couleurs, faire ressortir les éléments architecturaux tout en affirmant son identité.

Si les couleurs de la nature (la terre, le ciel, la mer, les falaises,...) apparaissent immuables, on constate aujourd'hui que de nombreuses constructions récentes offertes au regard de chacun laissent la place à des modèles qui n'utilisent plus cette gamme chromatique comme élément identitaire.

C-I.1.2) Les covisibilités

Les vues et les perceptions sont sans cesse renouvelées et invitent le spectateur à une découverte toujours recommencée du terroir.

Ces ouvertures sur les lointains sont favorisées et entretenues essentiellement par l'activité agricole. Vues de mer et vues de terroirs sont étroitement associées. Elles participent au même ensemble présentant en particulier sur la frange littorale un premier plan de terres vallonnées sur fond de mer et de côtes anglaises.

Elles se conjuguent avec un réseau de promontoires naturels et artificiels et un relief général fait de monts et vallons.

Les points hauts sont des lieux privilégiés : là pour, à la dimension du regard humain, s'approprier le paysage, l'observer, le contempler, le comprendre. Ils sont multiples et mériteraient leurs mises en réseau : Mont de Couple, Mont de la Louve, Mont Plouvin, Cap Blanc Nez, Cap Gris Nez, Bazinghen,... mais aussi les dépôts de stériles du bassin carrier qui malheureusement sont aujourd'hui trop souvent inaccessibles au public à l'exception de certains en visite guidée à partir de la maison du marbre et de la géologie.

L'offre de nombreux points de vues entraîne des co-visibilités importantes. Si l'on voit, on est également vu et cette relation des vues participe à la richesse des lieux.

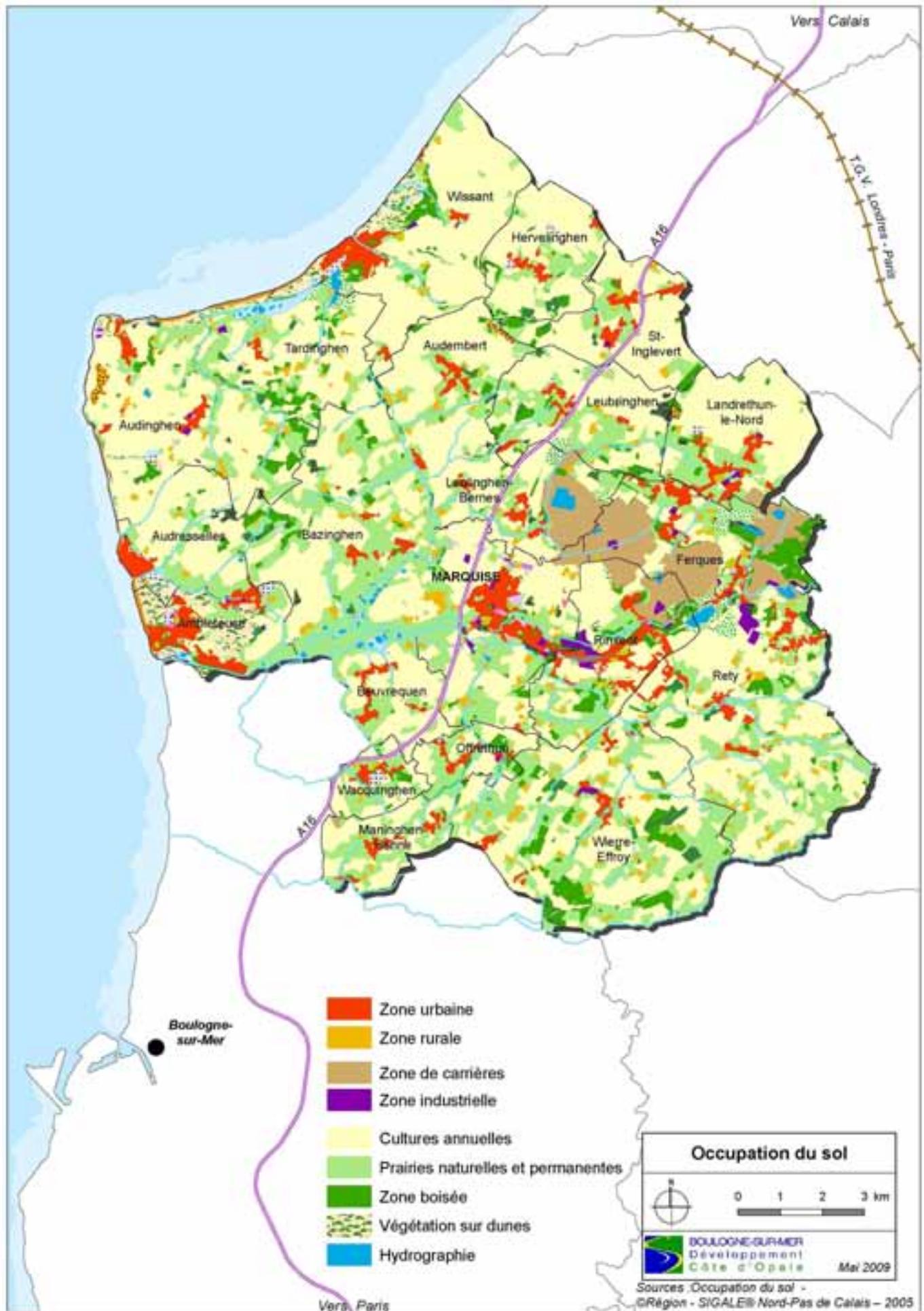
Deux points hauts apparaissent particulièrement identitaires et marquent les lieux :

1. **le mont de Couple** qui offre le point le plus haut à l'échelle du site avec ses 162 m et une vue d'ensemble de La Terre des 2 Caps, depuis le cap Blanc-nez, jusqu'à Boulogne-sur-Mer.
2. **Le village de Bazinghen**, placé à 83 m au-dessus du niveau de la mer, domine telle une sentinelle la basse vallée de la Slack et offre des vues sur un large pourtour à la ronde.

Il convient de souligner la place importante qu'ont les routes et les chemins qui sont souvent des « itinéraires-belvédères » de découverte du territoire. La tentation peut être grande, dans le cadre d'aménagements paysagés, de planter sur leurs abords des linéaires arborés qui risquent de venir fermer les vues.

Les covisibilités sont donc un élément à part entière du cadre de vie de chacune des communes qui composent La Terre des 2 Caps. Elles participent au choix de plus en plus important des nombreux résidents ou estivants de venir habiter en ces lieux où chacun cherche à construire son habitation là où on bénéficiera d'une vue privilégiée sur les paysages alentours.

Or, si de partout on voit, on est vu de partout. Les réalisations récentes de pavillons, lotissements,... montrent que cette relation réciproque a quelque fois été oubliée conduisant à des extensions des espaces urbanisés pour lesquelles les conditions d'insertion dans le site ont été négligées. L'importance et l'attachement qu'il est nécessaire d'apporter au traitement des franges des espaces bâtis doivent être ici rappelés.



C-1.2. L'espace agricole, un trait commun à tout le territoire

C-1.2.1) L'agriculture, acteur de l'espace ouvert, texture du territoire

L'agriculture occupe au moins 75% du territoire de La Terre des 2 Caps. Le paysage ondoyant qui s'offre résulte aussi bien de la juxtaposition insolite de ces diverses entités (terre, dunes, mer), que de l'activité agricole qui façonne les paysages.

Le territoire est surtout entretenu par l'activité agricole avec deux systèmes de production principaux, séparés ou associés :

- * Une production végétale intensive céréalière ou oléo-protéagineuse sur des openfields, soit des champs qui paraissent immenses, ouverts et sans limites physiques (haies, barrières, les barbelés). On trouve surtout de la culture de blé, d'orge, mais aussi du maïs, du colza, de la betterave et de la pomme de terre, du lin, ...
- * Une production animale : les pâtures offrent un paysage de bocage dans cette région, soit de petites parcelles enherbées entourées de haies bocagères taillées. Le pacage produit, dans les zones inondables, un paysage foncièrement différent, moins cloisonné que les secteurs bocagers. L'élevage bovin représente la plus grande part de l'élevage pratiqué sur La Terre des 2 Caps.

C-1.2.2) La basse vallée de la Slack, un espace identitaire commun à tous

En arrière du massif dunaire de Wimereux-Ambleteuse s'étend une vaste zone de prairies inondables occupant les basses vallées de la Slack et de son affluent le ruisseau de Bazinghen. L'absence de boisements et l'aspect très ouvert du paysage confèrent à cet ensemble alluvial un attrait tout à fait particulier.

La basse vallée de la Slack montre un complexe de végétations hygrophiles herbacées remarquable et ses prairies humides en font une zone importante pour l'hivernage et le stationnement des oiseaux aquatiques migrateurs.

Ces basses terres, principalement sur les communes de Marquise, Beuvrequen et Bazinghen, jusqu'au cordon dunaire (+ de 500 hectares) sont essentiellement des terres agricoles soumises aux inondations et qui en ont fait leur particularité: les agriculteurs, selon un mode de culture appelé le « pré-flotté » utilisaient la régulation de l'eau pour y cultiver des herbes fourragères réputées dans un sol humide et riche en alluvions, produisant un foin de grande qualité fauché au début de l'été. Chaque hiver, le faucardage des plantes aquatiques envahissantes avait lieu et le paysage était très ouvert.

Organisés en section de Wateringues, les propriétaires sont tenus d'assurer le fonctionnement hydraulique de ce milieu et rencontrent des difficultés :

- * à l'aval liées aux récentes initiatives d'urbanisation
- * au cœur du marais pour cohabiter avec les pratiquants de la chasse et de la pêche.

Ce secteur est un bassin tampon naturel qui devrait permettre de gérer les coups d'inondation liés à des pluviométries brutales et excessives en les évacuant à travers l'émissaire de sortie : le canal Napoléon recalibré. Il demeurera ainsi un espace ouvert de prés de fauche, peu pénétré, préservant sa richesse faunistique et floristique.

C-1.2.3) Une agriculture en mutation¹⁴

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le monde agricole vit des mutations en profondeur qui vont dans le sens d'une diminution du nombre des exploitants agricoles et une augmentation des superficies par exploitation. Ce phénomène n'est pas au terme de son évolution.

Les exploitations s'agrandissent mais sont encore relativement modestes. Ces mouvements s'accompagnent d'une diminution de la Surface Agricole Utile. Les superficies enherbées diminuent au profit du blé, du maïs et des fourrages. Face aux nécessaires mises aux normes européennes des exploitations agricoles, leur rentabilité peut s'avérer difficile et conduire les exploitants à s'interroger sur leurs successions et la continuité de l'exploitation.

¹⁴ Voir supra les données chiffrées dans le chapitre sur secteurs d'activité

Cela étant, sa population reste relativement jeune et parvient à se renouveler. L'agriculture est génératrice d'activités connexes.

L'équilibre est fragile et on est en droit de s'interroger légitimement sur l'évolution paysagère et sur la gestion future du territoire :

- * maintien du paysage ondoyant et de la texture en patchwork coloré
- * ouverture du paysage et de ses offres de covisibilité

C-I.3. Les boisements

Hormis le bois de Beaulieu à Ferques en continuité de celui de Fiennes, le territoire de La Terre des 2 Caps est très peu boisé. Seuls quelques bosquets sont parsemés. L'influence du vent et la pérennité de l'agriculture sont probablement les facteurs limitants du boisement. Les seuls sur la côte (monts du Gris-Nez) sont caractéristiques d'un anémomorphisme très marqué et leurs arbres, en « drapeau », servent juste à faire du bois de chauffage et à protéger les fermes.

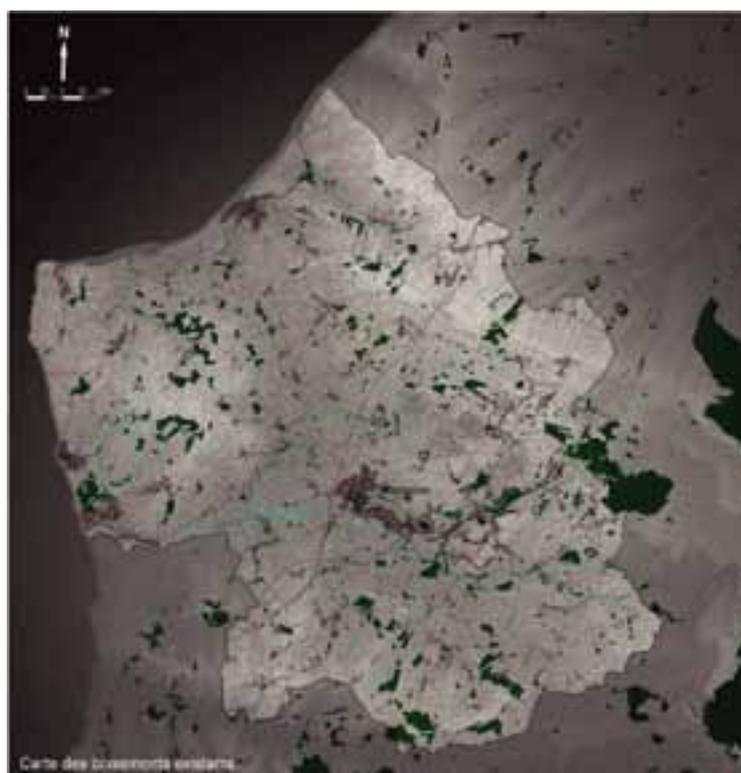
Même si les boisements du sud du canton, plus à l'abri du vent, sont de meilleures qualités forestières, on peut dire que le territoire de La Terre des 2 Caps n'a aucune dynamique forestière. Seuls quelques chasseurs sembleraient être les bénéficiaires des boisements.

On distingue différents types de boisement

- * Les plantations régulières, dont le but est de fournir du bois ou d'obtenir des exonérations d'impôts sur le foncier. Il faut ici souligner que les entreprises carrières ont l'obligation de replanter pour compenser le défrichement nécessaire à l'exploitation du gisement (en principe l'équivalent de quatre fois la surface déboisée).
- * Les enrichissements naturels dus à l'abandon de parcelles non exploitées. Ils produisent un boisement hétérogène riche d'aspect et de diversité biologique.

L'un des effets directs et perceptibles sur quelques secteurs est le boisement de terres inexploitées permettant d'obtenir une réduction fiscale d'une trentaine d'années. On constate la transformation progressive de quelques jachères en zone de boisement. Dès lors, le paysage change de visage et se ferme.

Dans le futur, les boisements nécessiteraient une analyse subtile quant à leur implantation pour éviter les risques de fermeture des perceptions visuelles.



C-I.4. Les milieux naturels, témoignages de la richesse patrimoniale à découvrir¹⁵

La Terre des 2 Caps s'inscrit en totalité dans le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale. Ses communes se situent au cœur d'un environnement naturel riche et très intéressant. La diversité des milieux est la force de ce territoire : falaises, dunes, marais, rivières, landes, pelouses, bocages, L'intérêt faunistique est multiple et s'oriente en premier lieu vers les oiseaux : Pétrel Fulmar, Mouette trydactyle, Choucas, Faucon pèlerin, fréquemment observé, les très rares Roselin cramoisi et Oedicnème criard,...

En particulier, la Zone de Protection Spéciale du Site des deux Caps occupe une superficie totale de 8 600 ha et regroupe 17 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la directive « oiseaux » qui font l'objet de mesures de conservation spéciale. C'est un site de nidification du Fulmar boréal. Il abrite de nombreuses espèces d'oiseaux telles que l'Avocette élégante, le Butor étoilé et le Cormoran huppé en hivernage. De fait, ce secteur comporte de nombreux espaces naturels riches et sensibles, faisant l'objet d'inventaires ou de protections particulières. Ce ne sont pas moins de 4 Sites Natura 2000 (ZPS et SIC), 2 Arrêtés de Protection de Biotope, 2 Réserves Naturelles Volontaires, 1 Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) et 14 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) qui y sont présents et ce territoire est traversé et participe à de grandes voies de migration et de déplacement.

Cette richesse patrimoniale participe grandement à l'identité territoriale, il est un facteur d'attractivité touristique supplémentaire mais ces milieux peuvent être fragilisés par plusieurs phénomènes conjoints :

- **La fréquentation des sites par les promeneurs, touristes qui ne fait que croître,**
- **Certains de ces espaces enserrant des secteurs urbanisés où la pression foncière est très forte,**

Ces milieux sont potentiellement créateurs de richesse (emplois, tourisme,...).

Leur préservation devient donc une priorité et il convient de s'interroger sur la capacité collective à les valoriser sans briser leurs fragiles équilibres.

C-I.5. L'autoroute A16, un lien mais aussi une coupure forte du territoire

A l'échelle nationale, elle est intégrée dans « l'autoroute des estuaires » de la façade ouest de la France.

Infrastructure routière relativement récente, l'A16 traverse le territoire de La Terre des 2 Caps en son centre et relie les grands pôles urbains et portuaires de la région (Calais, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer) à la Belgique et au Pays-Bas vers le Nord-Ouest, à Amiens, Paris et l'Europe du Sud-Ouest vers le Sud. L'autoroute A16 est le premier lieu de découverte de la richesse du paysage de La Terre des 2 Caps. Véritable vitrine, elle s'impose au site et le divise, a priori, en deux entités qui apparaissent opposer :

1. Une entité Ouest qui semble davantage protégée et qui donne le sentiment d'accueillir les activités de loisirs et de tourisme liées au littoral. Paysage ouvert, sur un terrain longuement vallonné, le bâti y est faiblement perceptible si ce n'est au travers de la présence de villages comme Saint-Inglevert ou Bazinghen que l'on découvre généralement au dernier moment.
2. Une entité Est qui apparaît comme le bassin de vie d'une part - *avec les communes du bassin carrier et en particulier Marquise Rinxent où la présence du bâti est forte et s'impose aux vues* - mais aussi le territoire des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux même s'il apparaît plus discrètement.

Au-delà de ces oppositions perceptibles, la signalétique qui accompagne l'A16 dans la traversée du territoire ne permet pas au visiteur de comprendre qu'il pénètre et franchit un espace qui revendique l'appartenance à un même ensemble, à une identité commune.

¹⁵ Voir développement détaillé dans l'Etat Initial de l'Environnement

Le cap Blanc Nez



La falaise du Gris Nez



Wissant depuis ses dunes



Audresselles depuis sa falaise



La plage de sable à Tardinghen



La plage de galets d'Ambleuse



Ecole Nationale Supérieure du Paysage - Atelier régional 2004/2005 : La Terre des 2 Caps, un paysage Ondoyant et insolite
Durand Nicolas - Frachon Pierre - Séné Rohan - Encadrant - Clément Gilles

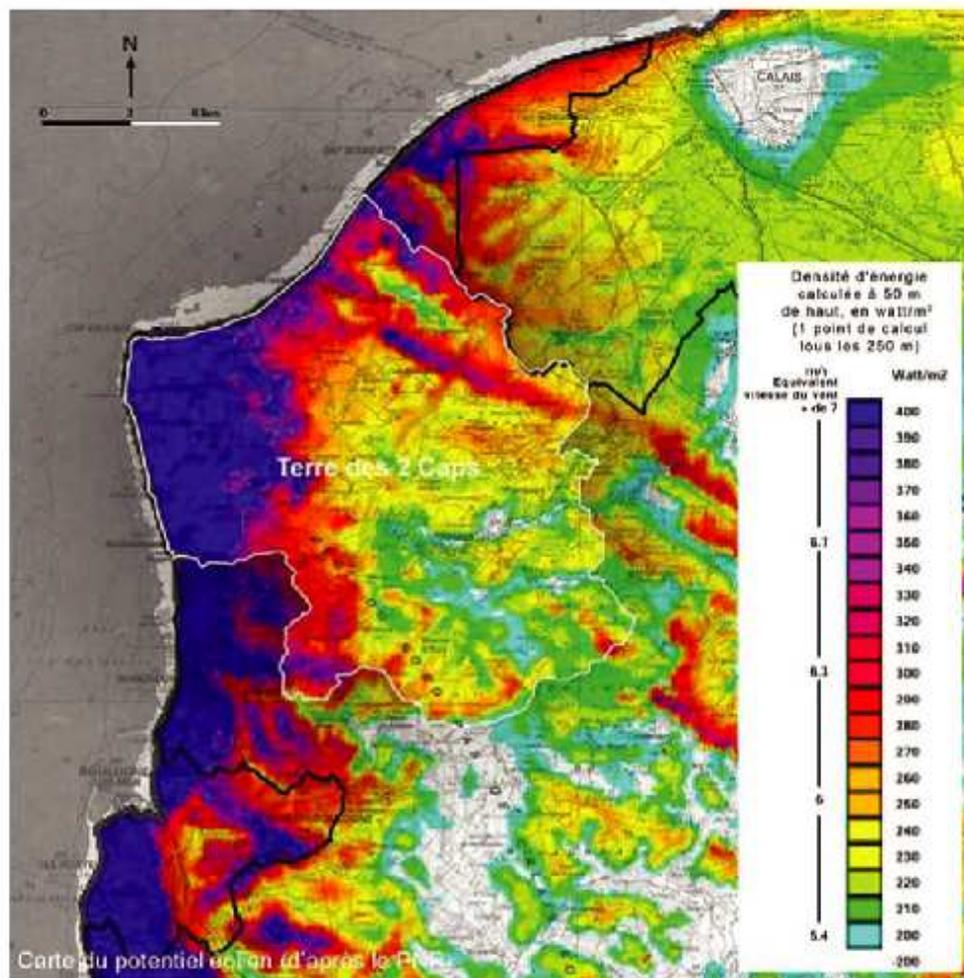


Le Blanc Pays, le Nord de La Terre des 2 Caps





Le vent, acteur du paysage ouvert



C-II. Le Littoral et l'Arrière littoral

Les communes du littoral et de l'arrière-littoral sont au nombre de 10 et se répartissent entre 5 communes littorales (Ambleteuse, Audresselles, Audinghen, Tardinghen et Wissant) et 5 communes constituant l'arrière littoral (Hervelinghen, Audembert, Bazinghen, Leubringhen et Saint-Inglevvert).

C-II.1. Vingt kilomètres de côte mais un trait diversifié

Ce sont vingt kilomètres de côte qui sont présents et correspondent à la zone la plus étroite séparant l'Angleterre de la France dont on peut percevoir les falaises par beau temps.

C'est le secteur qui comporte le plus grand nombre d'espaces naturels riches et sensibles, la majeure partie d'entre eux bénéficiant de protections : sites Natura 2000 (ZPS et SIC), Arrêté de Protection de Biotope, Réserve Naturelle Volontaire, espaces classés ou inscrits, Grand Site National.¹⁶

La réputation de la frange côtière vient avant tout de la présence du site exceptionnel que constitue les Caps Blanc Nez et Gris Nez, la « carte postale » du département et de la région qui connaît une fréquentation très importante et croissante (respectivement 1 M et 0,8 M de visiteurs). A ce titre, ils induisent des enjeux bien au-delà de La Terre des 2 Caps.

Mais au-delà, c'est l'enchaînement d'entités maritimes diverses, au caractère encore « sauvage » qui fait son particularisme. Beaucoup de paysages littoraux atlantiques s'y rencontrent : falaises de craie et de grès, estuaire de la Slack, marais arrière littoral, comme celui du Châtelet, espaces dunaires, plages de sable et de galets,... prairies, terres agricoles... : c'est là que Agriculture et Mer s'y rencontrent jusqu'à se marier au contact des falaises.

Territoires tournés principalement vers la mer, ils s'inscrivent principalement dans deux sous-entités paysagères qui se caractérisent par leurs ouvertures et leurs vues lointaines permettant une lecture des horizons, ainsi qu'une compréhension de la topographie et de la géographie : le Blanc Pays et les Monts du Gris Nez .

Ses richesses sont aussi le fait de la présence des paysages spécifiques des dunes des communes d'Ambleteuse et Audresselles ou du vallon bocager du Blacourt.

C-II.1.1) Le Blanc Pays

Au nord de la communauté de communes, sur la cuesta et la fin des plateaux de l'Artois, ainsi que le long du trait de côte, le paysage est principalement constitué d'openfields immenses conjugués au relief souple. Très ouvert et ondoyant, il s'affirme par la texture des terres cultivées au fil des saisons qui souligne le microrelief, applique un effet de « velours » et dessine un patchwork harmonieux.

Chaque saison apporte son lot de surprises et de couleurs sur cette « peau » de terre. En hiver, la terre est nue, mais chaque parcelle reflète différemment la lumière pâle de ce pays et, avec un peu de chance, on peut découvrir La Terre des 2 Caps sous la neige, ce qui renforce tous les reliefs en gommant des textures mais en révélant les bosquets parsemés.

Au printemps, la terre se couvre de nuances de vert tendre préfigurant les cultures de l'année. Pendant toute l'année, les cultures changent d'aspect et passent par de multiples couleurs, le blé et les céréales vertes au début de l'été virent à l'ocre doré, le colza vire au jaune vif, le maïs s'élève toujours vert...

¹⁶ Rappelons que le Conservatoire du Littoral et de espaces lacustres et le Département du Pas-de-Calais (Espaces Naturels Sensibles) possèdent plus de 2 000 ha sur le littoral (dont plus de 700 ha sur le secteur du site des 2 Caps), le Ministère de l'Agriculture en possède 765 hectares. Alors que le linéaire de rivage protégé foncièrement (terrains du Conservatoire, Conseils Généraux et de l'Office National des Forêts) représente au total 40 km sur les 147 km de la région Nord-Pas de Calais, sur La Terre des 2 Caps ce sont plus d'un kilomètre sur trois qui sont protégés.

A l'automne, les récoltes sont faites mais la terre semble se souvenir de la présence des cultures, les restes de chaumes de céréales et les balles rondes de paille animent les champs. Sur ces reliefs, le sol fait de craie, et l'influence du vent conditionnent la forme que l'agriculture revêt, une agriculture céréalière rentable. Là où le relief est escarpé, des pelouses calcaires s'installent sur un sol crayeux exprimant des milieux écologiquement riches et ouverts.

Les falaises et collines crayeuses du Blanc-Nez, aux portes de La Terre des 2 Caps, constituent en effet une des zones naturelles les plus étonnantes du littoral de la région Nord-Pas-de-Calais. Depuis le Mont Hubert ou depuis la Dover Patrol, le paysage qui se découvre est un des plus saisissant avec la baie de Wissant et le Cap Gris Nez. **Cet ensemble, en le parcourant révèle une grande diversité induite par la succession des unités paysagères trouvant son origine dans la géologie, la géomorphologie des lieux. Cette renommée et sa forte charge symbolique en font un lieu très fréquenté.**

C-II.1.2) Les Monts du Gris Nez

Sur les Monts du Gris Nez, les openfields sont plus présents que le bocage ce qui crée un paysage largement ouvert, malgré la présence de quelques boisements parsemés, souvent placés sur les versants des vallons, dans les creux du relief et les trois monts : Plouvin, Salle et Louve. De nombreux petits cours d'eau se jetant dans la mer ont formé des crans, relief caractéristique d'un littoral où l'agriculture intensive prend place sur un sol riche pour animer la côte.

Ce terroir agricole est principalement constitué des espaces voués aux cultures des communes littorales. Les modes et formes d'urbanisation ainsi que les occupations sont caractéristiques des villes côtières (voir ci-après).

C-II.1.3) Le site des 2 Caps et l'Opération Grand Site National

Le site des 2 Caps est un lieu emblématique sur la côte d'Opale, fleuron touristique et naturel du Nord-Pas de Calais. Son relief, ses paysages monumentaux et son positionnement au droit du détroit du Pas-de-Calais lui donnent une notoriété nationale, voire internationale.

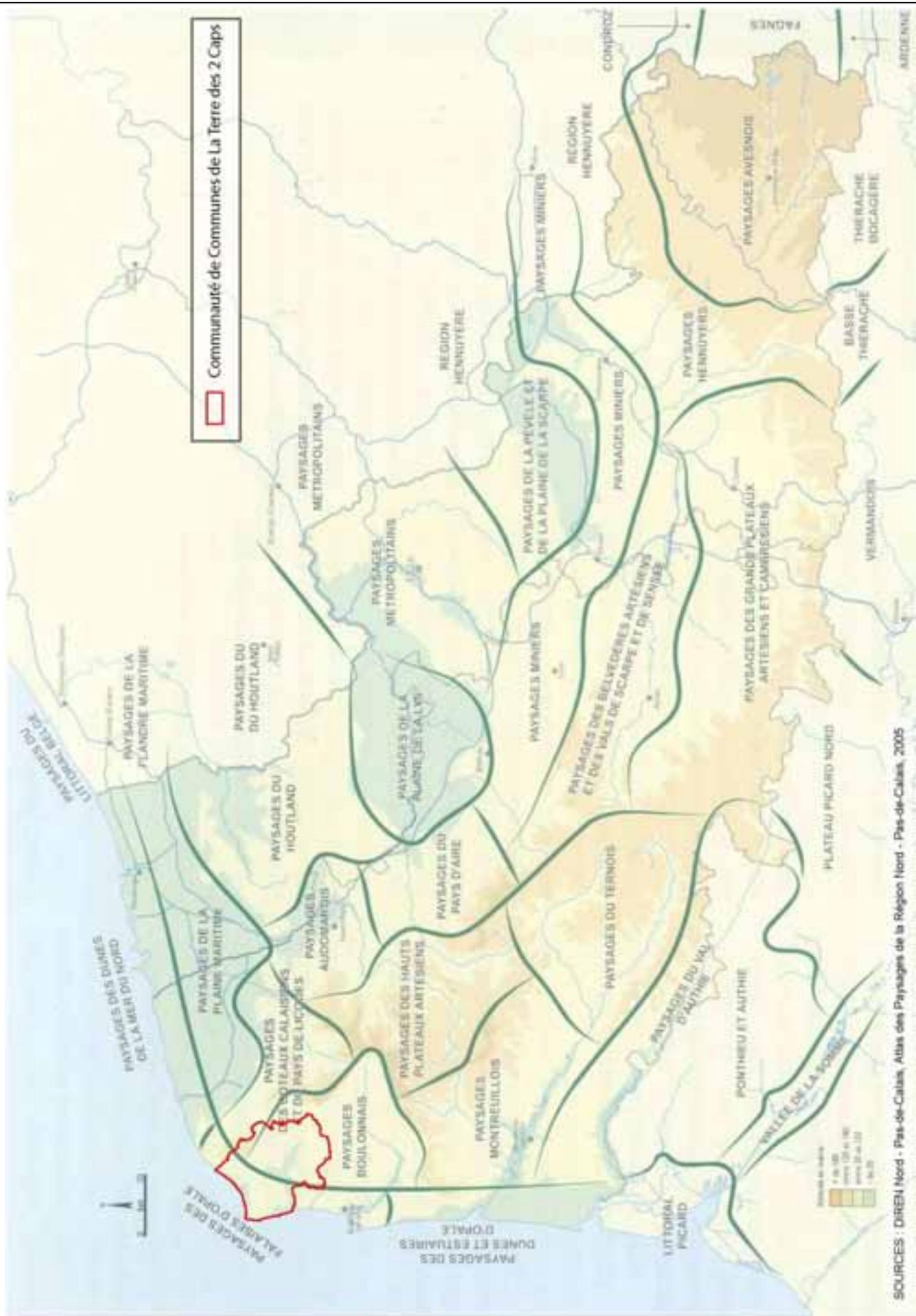
Le site des 2 Caps fait partie de la liste des 26 grands sites nationaux devant faire l'objet d'une Opération Grand Site, établie en 1978 (Pointe du Raz, Presqu'île de Quiberon, les Gorges du Verdon, ...). La démarche Opération Grand Site National (OGSN) est une démarche originale initiée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable sur des sites majeurs au niveau national.

Pour bénéficier d'une OGSN, un site doit être classé, constituer un espace d'intérêt national, au paysage remarquable, **connaître des périodes de fréquentation excessive au point de perdre en qualité et faire l'objet d'une volonté de réhabilitation et de gestion pérenne soutenue par un large consensus au niveau local.**

De par sa situation intermédiaire entre les deux agglomérations de Calais et de Boulogne-sur-Mer et son attrait touristique, l'ensemble du site fait l'objet d'une forte fréquentation qui est davantage un phénomène subi qu'organisé et anticipé. Cette fréquentation s'est nettement accentuée depuis l'ouverture du tunnel sous la Manche et de l'aménagement de la desserte ferroviaire (TGV) et routière (A16) qui en a découlé. La modernisation de la desserte a renforcé la pression touristique et urbanistique et il apparaît aujourd'hui indispensable d'en maîtriser les évolutions.

L'OGSN a pour objectif de restaurer et d'assurer de manière pérenne la qualité paysagère du site, d'apporter des solutions concrètes en terme d'aménagement et de fonctionnement, de déterminer une politique d'entretien et de gestion reposant sur une structure responsable et de permettre que les mesures adoptées favorisent le développement des communes du site.

A partir d'objectifs de restauration et de pérennisation des sites, elle constitue un appui au développement touristique du littoral, un levier pour une protection et une gestion pérenne des lieux, et un outil politique destiné à soutenir les collectivités sur un projet d'envergure, mobilisant des moyens conséquents.



C-II.1.4) Un territoire éolien

Le vent a une influence considérable sur le paysage de ce territoire et a produit différentes formes : il limite la fermeture du territoire, il déplace, sculpte les dunes, transforme les arbres en drapeau, aplatit les lisières des bois, oblige les hommes à s'abriter...

Les vents dominants sont principalement orientés sud-ouest, nord-est, ce qui est confirmé par l'orientation des dunes de la Slack.

Face à une énergie naturelle puissante, les élus de la Communauté de Communes ont décliné le schéma éolien territorial du Parc Naturel Régional. Ils ont défini une zone préférentielle d'installation d'éoliennes qui a fait l'objet de modifications des documents d'urbanisme des communes de Landrethun le Nord, Saint Inglevert et Leubringhen.

C-II.2. Le littoral et l'Arrière-Littoral : une identité qui se lit dans les structures urbaines

Si le Littoral et l'Arrière-Littoral constituent une entité paysagère homogène, l'organisation urbaine des communes est le reflet de l'histoire calquée sur des modes de vie et des évolutions distinctes.

Ainsi, on distingue :

- * 3 communes maritimes – Ambleteuse, Audresselles et Wissant – qui dès leurs origines étaient principalement tournées vers la mer
- * Les communes littorales aux origines davantage agricoles dont 2 littorales (Audinghen et Tardinghen) et 5 composant l'arrière - littoral (Audembert, Bazinghen, Hervelinghen, Saint-Inglevert et Leubringhen)

C-II.2.1) Les communes maritimes : Ambleteuse, Audresselles et Wissant

Si pendant longtemps l'activité y a été la pêche, la proximité immédiate de Boulogne-sur-Mer et Calais a favorisé le développement d'une pêche d'échouage, plutôt côtière et donc une quasi-absence d'infrastructures portuaires.

Le tourisme y est né à la fin du XIX^{ème} siècle sous l'impulsion des Britanniques et des grandes familles régionales de l'industrie au nord. Au cours du XX^{ème} siècle, son développement a principalement été le fait d'un tourisme régional de proximité,... Wissant est réputé pour sa plage et le vent, Audresselles son caractère typique de village de pêcheurs et Ambleteuse sa plage et sa proximité avec Boulogne-sur-Mer C'est d'ailleurs la seule commune qui accueille un village vacances.

Les dernières décennies et l'ouverture de l'A16 ont élargi la zone de « chalandise » en direction de la métropole lilloise, de la Belgique et la Hollande,... et ont généré une forte pression sur le marché foncier. En 1999, ces communes accueillent 19 % de la population de La Terre des 2 Caps contre près de 20 % en 1990. **La période qui s'étend entre 1999 et 2006 montre une accélération de la baisse de la population** puisque les trois communes ne représentent plus que 16.5% selon le dernier recensement INSEE. Ce phénomène est la conséquence directe de la flambée des prix de l'immobilier qui exclut de plus en plus les populations locales au bénéfice des résidences secondaires.

Wissant, Audresselles et Ambleteuse s'organisent à l'origine en « village-noyau » sur une forme urbaine ramassée et quelques écarts agricoles à l'intérieur des terres. Ces communes sont de vraies petites villes possédant une centralité, des services, des commerces,... et qui offrent chacune une plage. Courant ce dernier siècle la part d'habitations en résidences secondaires a fortement augmenté dans ces communes laissant place à des villages plutôt déserts en hiver (à l'exception des cœurs de villages) et très actifs l'été. L'évolution urbaine s'y est fait progressivement dans le temps et correspond à la fois à l'évolution démographique et à l'attrait touristique de ces côtes balnéaires.

Si leur organisation à l'origine est une trame relativement dense - *les maisons de pêcheurs, les maisons de ville autour d'une place ou d'une église et les villas en front de mer caractéristiques de l'architecture balnéaire du début du siècle* -, **les extensions urbaines récentes se structurent selon une trame plus lâche de type pavillonnaire,...et sont limitées par un site géographiquement étroit du fait de la présence de sites naturels identifiés.**

Les bunkers



(Extrait de l'étude paysagère réalisée par les étudiants de l'ENSP)

Un patrimoine à préserver



Crédit photo : SoREPA

C-II.2.2) Les communes aux origines rurales

C-II.2.2.a) Tardinghen et Audinghen, 2 communes littorales mais rurales

Les communes de Tardinghen et Audinghen possèdent un trait de côte important mais difficilement exploitable en tant qu'espace résidentiel ou de loisir : une zone marécageuse qui sépare le territoire de son cordon dunaire et de ses plages (La Dune du Châtelet) pour la première, le cap Gris Nez et ses falaises pour la seconde. Elles n'ont pas connu les développements des autres villes côtières : leur population est restée modeste respectivement 163 et 576habitants et a plutôt tendance à augmenter.

Appartenant à l'entité du « Mont du Gris Nez », historiquement, leur développement a essentiellement été agricole et une occupation urbaine qui combine village-rue¹⁷ principalement autour de la RD 940 pour le noyau central, hameaux à forte résonance secondaire (Framzelles et Gris Nez sur Audinghen) et habitats dispersés autour des écarts à l'origine plutôt agricoles (Cran aux œufs, le Hamel à Audinghen, au pied du mont Plouvin à Tardinghen).

Audinghen laisse apparaître un tissu urbain plus délité et déstructuré du fait notamment qu'il s'agit d'une commune fortement reconstruite au lendemain de la seconde guerre mondiale.

C-II.2.2.b) Les communes de l'Arrière-Littoral

Hervelinghen a la forme de « village-rue ». Son développement s'est principalement fait autour de la RD 244. Au-delà, on retrouve un habitat dispersé autour des écarts à l'origine agricole qui s'est au fil du temps étoffé, mais également de façon très surprenante un groupement d'habitations en crête du Mont de Sombre anormalement éloigné du centre-bourg à Hervelinghen.

Audembert, Leubringhen et Saint Inglevert s'identifient davantage à des « villages en étoile¹⁸ ». Là aussi, de nombreux hameaux se sont organisés à partir des lieux d'exploitation agricole souvent de façon linéaire comme les Noirbernes à Audembert sur la RD 238, le Bainghen à Leubringhen sur la RD 249, ceux de Wadenthun et Hauteville à Saint-Inglevert.

Bazinghen s'organise autour de son centre historique très ramassé mais aussi de façon très linéaire dans le bas du village avec à l'origine un développement à partir d'écart agricole.

Ces communes aux origines rurales offrent encore aujourd'hui un patrimoine important de fermes aux cours fermées composant un ensemble bâti continu ou discontinu en forme de «U». **Mais il convient surtout de constater que les morphologies urbaines tendent à se banaliser au travers des formes qui ne mettent plus en avant les caractéristiques identitaires de l'habitat rural en Boulonnais. Les développements autour des noyaux centraux apparaissent relativement contrôlés mais l'on perçoit un début d'étalement, et ceux aux abords des écarts présentent des risques d'urbanisation linéaire.**

C-II.2.3) Les développements futurs des communes littorales limités

L'espace urbanisé du littoral est relativement restreint et le restera du fait de la conjugaison de nombreuses actions visant à se protéger de certains risques et préserver les sites naturels et les paysages : PPR falaises, application de la Loi Littoral, présence de ZNIEFF, RNV,....,

Dictés par les lois du marché foncier et les choix quant à la nature même de leurs développements (démographiques, hébergements, équipements,...), la question de la densité et de la forme urbaine future de ces communes est au cœur des débats.

¹⁷ Le village rue se caractérise par un développement linéaire de part et d'autre d'une voie unique de circulation importante

¹⁸ Le village en étoile présente un noyau plus distinct – le centre – vers lequel les rues convergent

C-II.3. Une histoire commune récente à faire partager : le mur de l'Atlantique

A travers le territoire de La Terre des 2 Caps et en particulier sur sa frange côtière, de nombreux blockhaus / bunkers rappellent le rôle important qu'a joué ce littoral dans la stratégie défensive de l'Allemagne au cours de la seconde guerre mondiale. Beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui recouverts d'une végétation très dense qui dissimule ces cicatrices du paysage, certains sont les refuges de colonies de chauve-souris et participent à la biodiversité du territoire, d'autres servent de terrains de jeux et d'exploration à des générations d'enfants,... d'autres ont été détruits.

Ils sont partie prenante du paysage quotidien de La Terre des 2 Caps et participent à ce titre à son identité. Ceux qui se sont décrochés et échoués au pied des falaises ou sur les plages peuvent aller jusqu'à apporter une touche de surréalisme.

La batterie Todt au lieu dit Haringzelle a été aménagée en musée sur l'occupation allemande et apparaît aujourd'hui comme le meilleur témoignage de cette histoire. Elle s'articule autour d'un bunker à visiter et d'une mise en valeur des autres dans un parcours de découverte.

Ces structures constituent des monuments de mémoire pour de nombreux touristes européens. Dans le cadre de l'Opération Grand Site, un recensement et un classement doivent aider aux choix à venir.

C-II.4. La Loi Littoral, une lecture de l'espace pour l'avenir

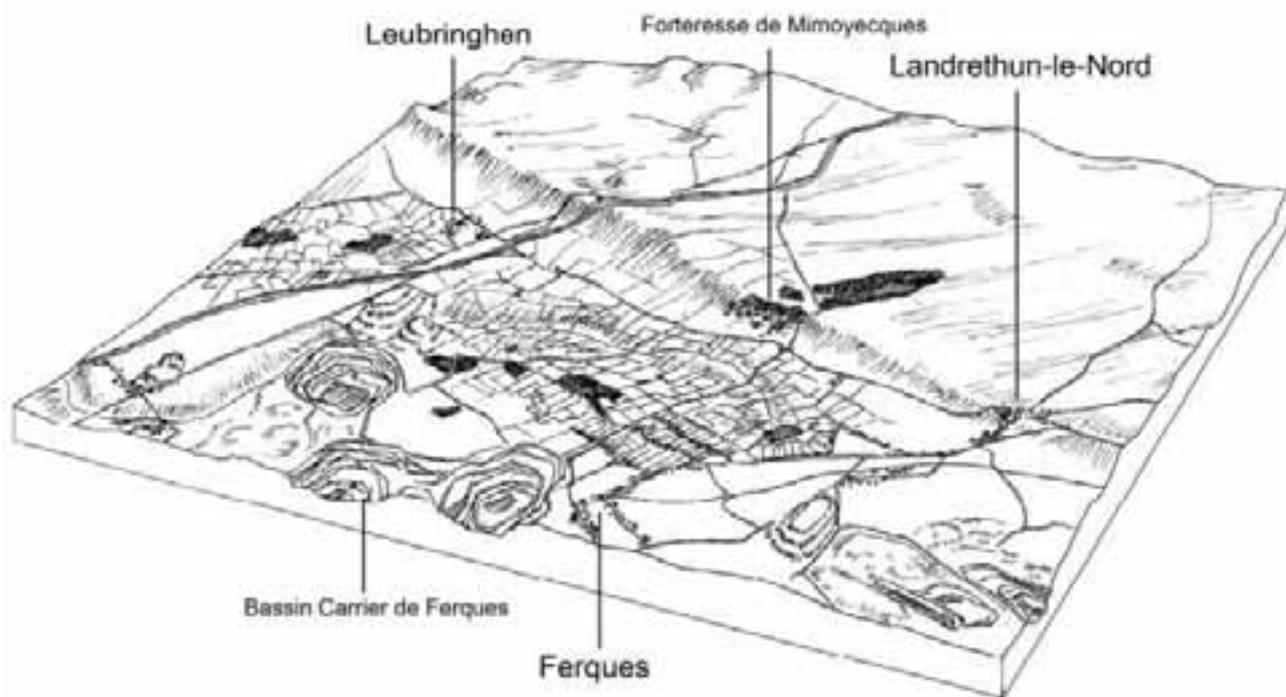
La détermination et la définition des notions-clés de la Loi Littoral, destinées à prendre en considération la diversité des espaces littoraux, s'avèrent indispensables. La loi Littoral a, pour partie, été codifiée dans les articles L146-1 à L146-9 du code de l'urbanisme. Elle se veut une loi d'équilibre entre aménagement, protection et mise en valeur du littoral.

Une volonté d'une part d'approfondissement et d'autre part de transparence amène à une réflexion de fond sur certaines notions :

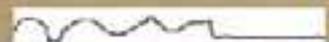
- * coupure d'urbanisation et capacité d'accueil (L 146.2),
- * espaces proches du rivage (L 146.4.II),
- * protection des sites et des milieux écologiques (L 146.6).

Un chapitre particulier sur la délimitation des secteurs d'application de la Loi Littoral est développé dans l'état initial de l'environnement.

Un paysage hors normes, lunaire



École Nationale Supérieure du Paysage - Atelier régional 2004/2005 : La Terre des 2 Caps, un paysage Ondoyant et Inculte
Durand Nicolas - Frachon Pierre - Séné Ronan - Escadant Clément Gilles



Un patrimoine ouvrier et industriel



Crédit photo : SoREPA

C-III. l'Arc Urbain et le Bassin Carrier

Les communes de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier sont au nombre de 6 : Marquise, Rinxent, Rety, Ferques, Leulinghen-Bernes et Landrethun-le-Nord ainsi qu'une faible partie de Leubringhen. Cet ensemble concentre plus de 13 000 habitants soit + de 60 % de la population communautaire

C-III.1. Le bassin carrier, une histoire ancienne, un territoire divers et partagé

La lecture de la carte géologique simplifiée du Boulonnais montre l'affleurement de nombreuses formations témoignant d'une histoire géologique particulière à l'origine du bassin carrier¹⁹ et donc de la conurbation qui naîtra à ses abords.

C'est aussi au pied de la cuesta qu'apparaît le socle d'âge primaire révélant le seul site de la région où les terrains houillers affleurent. Même s'il s'agit là d'un épiphénomène à l'échelle de l'histoire de l'exploitation charbonnière, dès le XVII^{ème} siècle ils seront exploités, en particulier sur le territoire des communes de Ferques et Réty appartenant à la concession d'Hardinghen et Ferques..

Enfin, la diversité géologique a également donné naissance à une industrie métallurgique importante qui a fermé ses portes il y a moins de 15 ans même si l'on compte encore l'entreprise « Lenglet » sur Marquise.

Actuellement, le bassin carrier de Marquise couvre une surface de 2 500 ha qui s'étendent sur le territoire des 6 communes et dans une moindre mesure sur Leubringhen. Il est exploité par 4 sociétés (Carrières du Boulonnais, Financière de la Vallée Heureuse, Magnésie, dolomies de France et Carrières de Stinkal), qui emploient directement plus de 500 personnes, et génèrent des emplois indirects dans le domaine des transports de pondéreux qui représentent une centaine d'emplois.

Il s'agissait à l'origine d'industries de main d'œuvre nécessitant d'importants moyens humains qui ont conduit ces activités à employer jusqu'à plus de 3000 ouvriers. Ce besoin d'hommes nécessitait une proximité immédiate entre les lieux d'exploitation et d'habitation à l'origine de la transformation des bourgs ruraux en un semblant de conurbation. Les contraintes d'exploitation ont favorisé un développement des communes sous forme d'un arc urbain.

Cette industrie est aussi à l'origine de la traversée des communes par des infrastructures de transport majeures : la voie ferrée qui relie Calais à Boulogne-sur-Mer puis Paris et qui a donné naissance à la gare de Rinxent et la halte du Haut Banc à Ferques, la convergence des principales routes – dont l'aménagement de la RD 231 appelée « route des carrières ».

C-III.2. Le bassin carrier, une perturbation dans l'ondoyant qui évolue

L'exploitation des carrières provoque un bouleversement très contrasté par rapport à l'image que peut refléter le reste du territoire de La Terre des 2 Caps. Cette activité de la pierre **occupe 13 % du territoire et crée un paysage unique.**

Sur un territoire dont la principale caractéristique est la ligne horizontale intervient de façon brutale les excavations opposant des verticales à l'horizontalité d'ensemble.

Contraste fort, ce paysage reste inaccessible et peu perceptible. Il a tendance à se cacher et n'offre que quelques rares points de vue, si ce n'est autour des programmes de découverte développés par la Maison du Marbre à Rinxent (équipement géré par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale) et soutenus par l'Office de Tourisme des 2 Caps.

¹⁹ La pierre marbrière du Boulonnais est très activement exploitée et classée d'intérêt national. Ce sont des calcaires clairs, généralement beiges, parfois roses ou violacées, homogènes ou en mélanges, exploités massivement pour l'industrie du bâtiment, les travaux publics mais aussi les industries métallurgiques, chimiques, pharmaceutiques et agro-alimentaires.

La perception de cette entité est le fait des satellites qui gravitent autour des carrières : les nombreuses usines de transformation des matériaux (béton, chaux et enrobés) qui sont autant d'éléments verticaux et qui marquent les limites du bassin carrier.

Cette exploitation peut poser des problèmes de cohabitation avec les riverains, que ce soit du fait des nuisances sonores et de vibrations (explosions de front de taille, trafic poids lourds), la poussière,... Beaucoup d'améliorations ont été apportées depuis une vingtaine d'années par les exploitants carriers et les collectivités locales et ont limité le développement des nuisances.

C-III.3. Une forme urbaine, une structure et une architecture du tissu bâti caractéristiques

Contraint par la naissance aux pourtours de plateaux agricoles et d'impératifs de proximité des lieux d'exploitation, ces villes se sont développées selon une densité élevée (supérieure à 300 habitants du km² pour Marquise et Rinxent).

Le développement le long de l'arc épousant les limites d'exploitation des carrières, rapproche au fil du temps les communes. Au départ, les communes de Marquise, Rinxent et Rety constituaient des bourgades distinctes qui ont fini par s'étendre et se rapprocher pour former bientôt un arc urbain continu et linéaire autour de ces carrières. Aujourd'hui, c'est aussi le cas des communes de Ferques, Landrethun-le-Nord et Leulinghen-Bernes qui, d'après l'évolution de l'emprise bâtie entre 1982 et 2000, se rapprochent considérablement. Cet étalement de l'arc urbain vers l'est est d'autant plus marqué par le passage de l'autoroute qui joue ici le rôle de « faille urbaine », se superposant à la faille géologique qui limite le bassin carrier.

Ces communes se développent au pourtour des lieux d'exploitation des carrières, formant un véritable « arc urbain ». Le bâti y a une importance primordiale. Il est le deuxième élément du paysage et forme un ensemble urbain conséquent. Placé en ligne de crête, il est perceptible depuis de nombreux points et s'impose aux sites. Il est complété par les usines de transformation cernant les carrières.

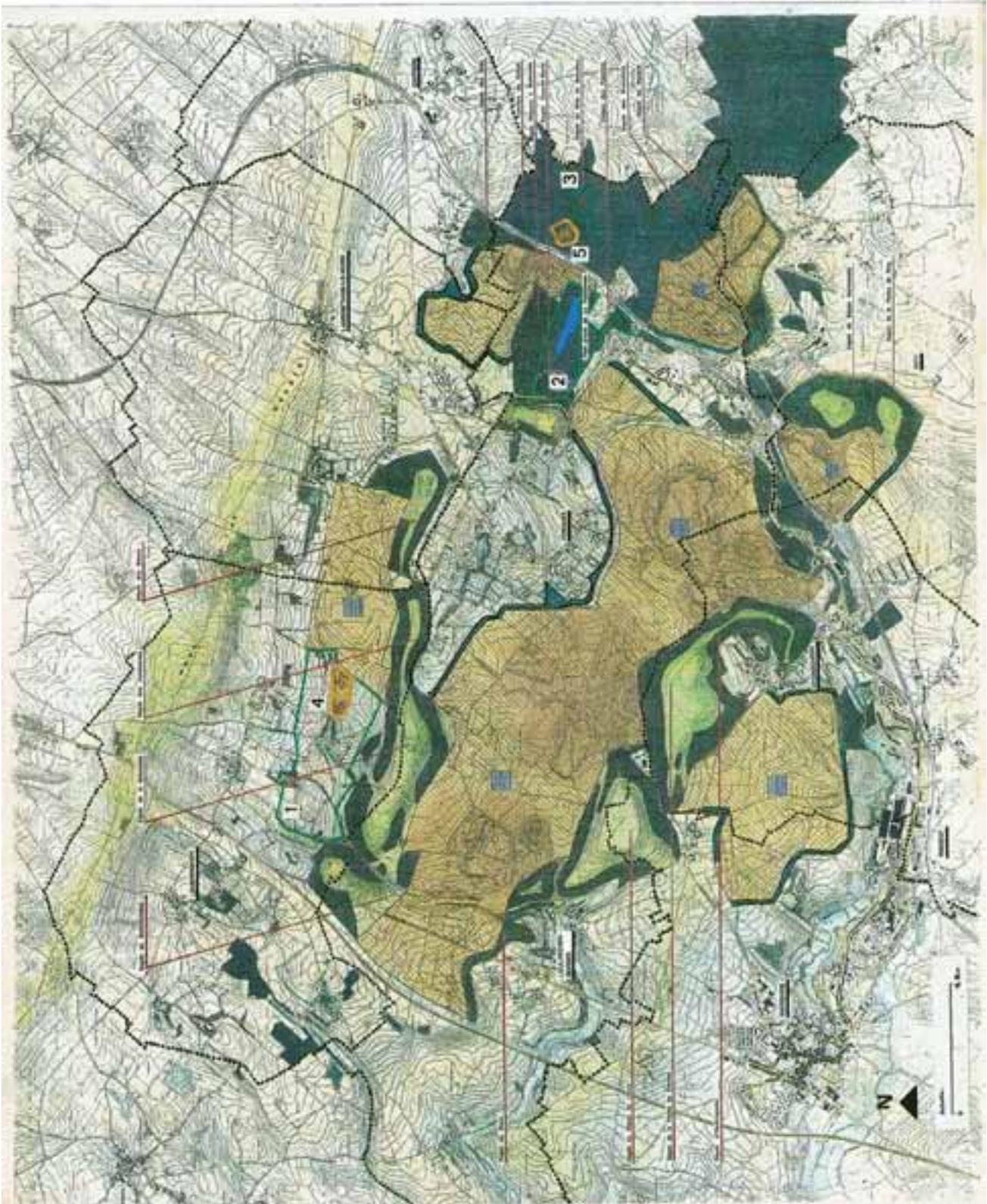
Ces « bourgades » résultant d'évolutions successives passant de foyers ruraux à une urbanisation industrielle marquée, concentre sur ce même territoire de multiples formes d'habitation. Ainsi, le patrimoine rural bâti bien que diffus et relégué dans la périphérie et la petite maison ouvrière (« corons ») ou la maison de maître sont très présents.

Ce patrimoine, peut-être par trop le témoin de vies de labeurs puis de périodes de récession, ne semble pas suffisamment reconnu et disparaît progressivement au profit d'un habitat pavillonnaire individuel qui efface les notions d'implantations et d'évolutions urbaines à l'origine de ce territoire. Les constructions nouvelles y sont très nombreuses et à vocation exclusivement de résidence principale, dont une part conséquente de logements locatifs aidés pour des communes où aucune obligation légale n'existe. Cette solidarité vis-à-vis des plus démunis s'avère une réponse opportune permettant de faire face à l'envolée ici aussi des prix de l'immobilier (10 à 15 % par an de hausse ces dernières années).

La qualité des espaces publics n'y est pas homogène.

Les espaces d'extension potentiels sont encore nombreux dans la ceinture traditionnelle et doivent permettre de limiter les développements en direction du sud et de l'est au niveau des points de contact avec les espaces ruraux voisins où l'interpénétration des espaces agricoles et citadins représentent des enjeux dans le traitement des franges.

**PLAN DE PAYSAGE
DU BASSIN CARRIER
DE MARQUISE
A 30 ANS**



- Secteur patrimonial préservé :**
- 1 - secteur bocager du Blacourt
 - 2 - secteur de la Paroisse
 - 3 - secteur botai
- Site classé :**
- 4 - château du Blacourt
 - 5 - abbaye de Beaulieu

C-III.4. Une forte imbrication...

C-III.4.1) ... avec les terroirs agricoles voisins...

L'espace exploité du bassin carrier est circonscrit sur ses franges par des espaces agricoles avec lesquels il y a une forte imbrication que ce soit sur sa partie sud en direction des Monts et Vallons Bocagers entre Slack et Wimereux, sa partie Ouest avec les Marais de la Slack et au Nord le secteur qui couvre une partie des communes de Leulinghen-Bernes et Landrethun-le-Nord.

En particulier, depuis Ferques, le vallon bocager du Blacourt couvre en quasi-totalité Leulinghen-Bernes, et partiellement les territoires de Landrethun-le-Nord, Leubringhen et Audembert.

Le vallon du Blacourt accueille un secteur bocager relativement protégé des vents, lieu de pâtures grasses, où la présence des haies n'est pas un obstacle à l'ouverture du paysage mais renforce l'effet de profondeur en multipliant les plans successifs. La structure bocagère, qui n'est plus une condition nécessaire à la vie des exploitations, est fragilisée du fait d'un entretien moins important que dans le passé.

C-III.4.2) ... et des milieux naturels.

Trois ZNIEFF se situent à la périphérie du bassin d'exploitation :

- * Une partie de la Vallée de la Slack s'étend entre Rinxent et Rety, au nord de la commune de Wierre-Effroy, sur les marges sud du bassin carrier ;
- * Le Bois de Beaulieu, le Bois de Fiennes et la Carrière de la Parisienne soulignent les limites orientales du bassin de Marquise ;
- * En aval de Marquise, les vallées de la Slack et du ruisseau de Bazinghen forment une petite plaine alluviale enserrée par les collines de l'arrière pays Boulonnais.

C-III.5. Un plan de paysage pour 30 ans...

L'exploitation du sous-sol s'est superposée sur les espaces agricoles et a généré et générera la mise en dépôt de 58 millions de m³²⁰ de stériles jusqu'en 2024. De fait, les carriers ont été obligés de réfléchir à l'emplacement et à la géométrie de ces futurs terrils.

En 1994, sous la houlette du Parc Naturel Régional et de la DIREN, a été signé un plan paysage entre tous les acteurs concernés²¹.

Ce réaménagement progressif du bassin en parc public intercommunal au terme de l'exploitation du gisement vise à inscrire à long terme ce site dans une autre logique à l'échelle de la région. « *Le modelage des dépôts de stériles et leur mise en végétation sont conçus de façon à s'intégrer dans la structure générale du relief et de la végétation existante autour du site* ». C'est ainsi qu'il est prévu de privilégier une structure en « cordons » de part et d'autre des trous, de manière à créer un relief naturel comparable à celui de cuesta (Mont de Couple).

Le plan de paysage en vigueur, qui fait l'objet d'un suivi annuel, a aidé les élus, les habitants et les carriers à prendre conscience d'un site au caractère « insolite » et par conséquent, de considérer le bassin carrier non plus comme une nuisance mais plutôt comme une valeur ajoutée au territoire.

C-III.6. L'Arc Urbain et le Bassin Carrier, un centre de gravité secondaire à l'échelle du littoral

Le noyau urbain central se compose de 4 communes qui regroupaient, en 1999, 54 % de la population communautaire²² : Marquise/4580 hab ; Rinxent/2797 hab ; Réty/1923 hab ; Ferques/1810 hab. Viennent ensuite le compléter les communes rurales de Leulinghen-Bernes (398 hab) et Landrethun-le-Nord (906).

²⁰ Ce qui représente l'équivalent de 13 Monts St-Michel

²¹ Les carriers, le district de Marquise, le PNR, le conseil régional du Nord Pas de Calais, l'UNICEM les services de l'Etat : DIREN, DRIRE, DDAF, DDE, l'équipe de paysagistes pour la réalisation de l'étude, Jacques Sgard et ARIETUR.

²² Les estimations de population issues du fichier FILOCOM confirment cette concentration de population à l'échelle de La Terre des 2 Caps puisque 60,9 % de la population y habite en 2005 contre 60,5 % en 1999

Cette population aurait augmenté de 700 habitants en 2006 par rapport à 1999 soit + 5.86% ce qui est supérieur à la croissance de la population globale de La Terre des 2 Caps (4.37 %).

Aux origines industrielles, l'Arc Urbain et le Bassin Carrier connaît une reconversion d'une part importante de son activité :

- * Le bassin carrier concentre 2/3 des emplois présents sur La Terre des 2 Caps et c'est là que les taux d'emplois des communes y sont les plus élevés : 75 % à Marquise, 68 % à Ferques, 50 % à Rinxent ,...
- * + de 50 % des entreprises privées dont 25 % sur Marquise, 13 % sur Rinxent
- * la plus grande partie des emplois publics du fait de la présence des équipements scolaires, administrations territoriales,...

Cette diversification du tissu économique s'est fait dans de nombreuses directions :

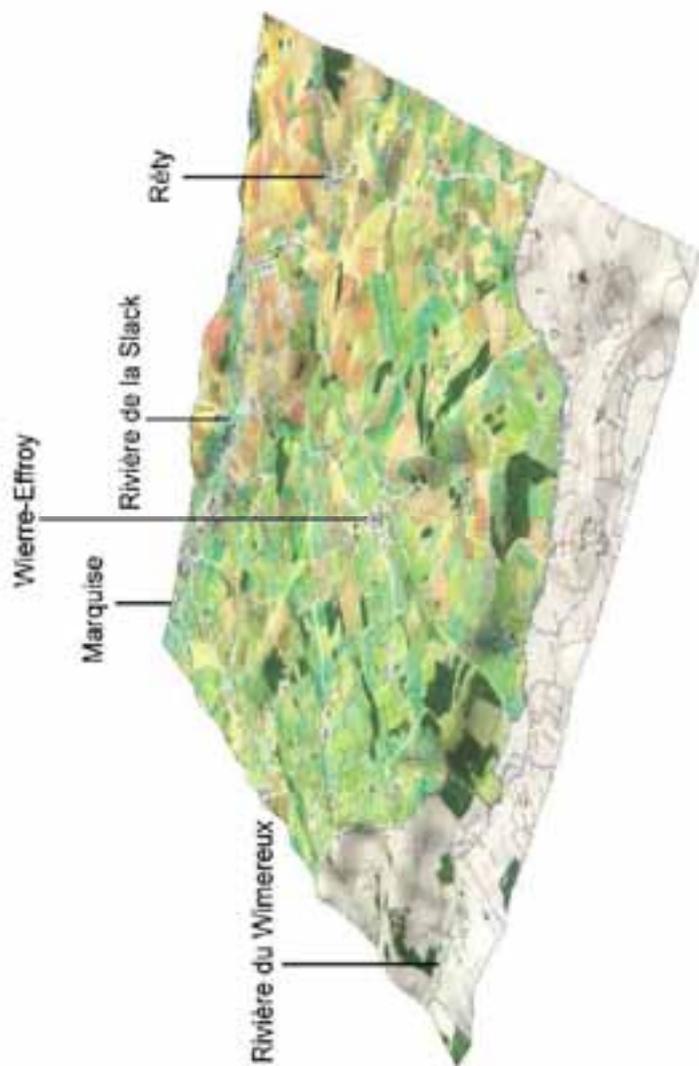
- * l'artisanat avec 50 % des établissements de La Terre des 2 Caps,
- * les activités liées au tourisme (restauration, hôtellerie,...) avec le tiers des établissements de La Terre des 2 Caps,
- * les activités commerciales qui représentent une centaine d'établissements,
- * les services aux particuliers,
- * ...

La structure de la population se transforme : vieillissement, tertiarisation du monde du travail même si c'est là que l'on trouve la population ouvrière la plus forte. La récession industrielle y a généré des taux de chômage relativement importants et les niveaux de revenus continuent à y être les plus faibles.

Cette conurbation, relativement importante puisqu'elle représente + de 13 000 habitants a su s'adapter aux besoins de services de proximité de sa population. Elle est le seul lieu de La Terre des 2 Caps qui favorise la mixité des usages et des fonctions et celle des milieux sociaux et des générations, et ce en particulier sur la ville-centre Marquise.

Il s'agit d'un pôle qui fédère au niveau de l'intercommunalité et au-delà. Ses facilités d'accès (présence d'un échangeur sur l'A16, d'une gare ferroviaire à Rinxent, développement en étoile du réseau des principales routes départementales à partir de son centre, le passage des lignes de transport en commun), son marché hebdomadaire, ses équipements publics (scolaires et loisirs), ses entreprises et ses services en font le point de convergence plusieurs fois par semaine de toute une population qui dépasse même les limites de La Terre des 2 Caps.

C'est un centre de gravité secondaire entre Boulogne-sur-Mer et Calais où se concentrent les principaux services à la population de La Terre des 2 Caps.



Ecole Nationale Supérieure du Paysage - Atelier régional 2004/2005 : Le Terr des 2 Caps, un paysage Ondoyant et Inscotté.
 Durand Nicolas - Frachon Pierre - Séné Ronan ... Encadrant : Clément Gilles



C-IV. Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux

La partie sud du territoire de La Terre des 2 Caps s'organise autour de 5 communes qui partagent comme particularisme leur caractère rural et bocager : Maninghen-Henne, Beuvrequen, Wacquinghen, Offrethun et Wierre-Effroy. Les espaces agricoles de Réty et Rinxent participent à cette entité paysagère.

C-IV.1. Une organisation de l'espace et un bocage conditionnés dès l'origine par un micro-relief

Les 5 communes s'étendent sur le haut bassin de la Slack²³. L'agriculture intensive et l'élevage s'y mélangent, mais le bocage domine sur les champs de culture. A l'origine, il s'agit donc d'un paysage construit qui associe l'enclos végétal à l'habitat dispersé : ferme isolée ou groupe d'habitations. C'est là que le bocage est le mieux conservé. Territoire vallonné, les exploitants agricoles y ont créé au fil des siècles des paysages contrastés où le terroir s'est révélé par les aménagements agraires.

C'est un espace semi-fermé car la présence des haies bocagères sont autant d'écrans verticaux souvent de faibles hauteurs qui peuvent venir réduire le champ de vision. Les routes et chemins y sinuent entre des champs aux formes massives et irrégulières.

Des boisements épars de meilleure qualité forestière que sur le littoral viennent ponctuer ce territoire tout en préservant un paysage relativement ouvert où les haies bocagères jouent le rôle de révélateur de l'ondoyant. Ce paysage est donc encore dominé par des arbres et des haies mais le manque d'entretien de la structure bocagère tend à la voir diminuer et quelques fois même disparaître.

La variété géomorphologique et notamment le micro-relief, les conditions climatiques et le réseau hydrographique avec la Slack sont à l'origine de l'organisation territoriale qui marque l'identité des Monts et Vallons Bocagers entre Slack et Wimereux.

C-IV.2. Un espace naturel remarquable

Ces communes sont marquées par la présence d'une vaste zone naturelle remarquable au Sud, caractéristique des paysages bocagers rencontrés. Cette partie de la vallée du Wimereux au Nord de la nationale 42 se situe dans de la cuvette du Bas Boulonnais.

Le Wimereux, petit fleuve côtier au cours sinueux, serpente entre des prairies souvent encloses de haies. Ces dernières années cependant, quelques herbages du fond de vallée se sont transformés en culture de maïs. Sur les versants aux pentes mollement vallonnées se succèdent prairies bocagères, petits bois, pelouses fragmentaires et fourrés linéaires sur talus.

Ce remarquable ensemble associant la vallée et ses versants présente une grande diversité de communautés végétales en relation avec la complexité des affleurements géologiques de ce secteur du Boulonnais (marnes, calcaires durs, sables, alluvions...).

C'est ainsi que plusieurs végétations herbacées de grande qualité se sont maintenues ou différenciées à la faveur des conditions écologiques originales : prairies alluviales des niveaux inférieurs, peu fertilisées, « pelouses calcicoles hygrophiles » peut être endémiques du Boulonnais (sur les marnes), ourlets thermophiles à Gesse des bois...

L'ensemble offre à une faune riche et variée de nombreux biotopes complémentaires. A cet égard, la partie amont de la vallée (lieux-dits « la Bienne », « le Breucq »...) semble la plus intéressante car sans doute la moins fréquentée. Ainsi peut-on y signaler la reproduction d'une petite population de Chouette chevêche, rapace nocturne recherchant les vieux arbres têtards et de ce fait en voie de régression en France et dans la région.

²³ Le haut bassin de la Slack est au contact à la fois du bassin carrier avec les espaces agricoles sud de Marquise et Réty et de la zone littorale et arrière littorale avec le marais de la Slack qui s'étend depuis Beuvrequen sur les territoires de Bazinghen, Ambleteuse et Marquise.

C-IV.3. Un territoire périurbain, orienté vers Boulogne-sur-Mer

Aspirée par l'influence de Boulogne-sur-Mer, l'urbanisation de ce territoire a connu une très forte croissance durant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle :

- * La tache urbaine s'est multipliée par 4 avec une accélération depuis le début des années 80.
- * La construction de nouveaux logements y est importante : + 10 % uniquement entre 1999 et 2005 (soit + 67)

La population des communes, après avoir augmenté de plus de 20 % entre 1990 et 1999, tend à stagner (+ 8 habitants entre 1999 et 2005).

Le revenu moyen médian par personne a augmenté de façon spectaculaire entre 1999 et 2005. Sur La Terre des 2 Caps, ce dernier est de 6 327 € alors qu'il est passé de 5835 € en 1999 à 7492,2 € en 2005 sur le territoire des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux.

Cet espace initialement tourné vers l'agriculture et l'élevage mute et accueille des résidents extérieurs au monde rural. Ces communes connaissent un développement fort du phénomène de périurbanisation rendant les possibilités de se loger pour la population locale de plus en plus difficile, ici aussi.

C-IV.4. L'évolution des espaces urbanisés

L'espace agricole entre la Slack et le Wimereux met en valeur le terroir par son paysage dessiné où le bâti, les voies et la nature cultivée composent ensemble un « patchwork ». Attention il ne s'agit pas là de juxtaposition de multiples éléments différents sans cohérence mais d'un ensemble composé, dessiné et structuré par ses éléments multiples.

Les routes structurent le paysage et les hameaux, et jouent le rôle de « couture ». Les villages se nichent souvent au creux des vallons et se développent pour la plupart le long de la voirie. On peut y distinguer trois typologies d'organisation urbaine : le « village-rue » et le « village en étoile », déjà identifiées sur l'arrière littoral, et le « village-dispersé » .

Beuvrequen, Wacquinghen et Offrethun ont connu des développements selon la forme de village-rue. Maninghen-Henne a évolué davantage dans le cadre d'une organisation en village-étoile.

Wierre-Effroy apparaît davantage comme le témoignage d'une commune inscrite dans une trame agricole bocagère : elle se caractérise par une structure urbaine dispersée qui correspond aux origines du territoire où le paysage est construit à partir de l'association de l'enclos végétal et des groupes d'habitation (les cœurs de village, les hameaux) et les fermes isolées. Cette organisation de l'espace jalonne les parcours où habitations et bâtiments agricoles introduisent des volumes, des formes et des couleurs originales.

L'évolution urbaine de ces communes est récente du fait de la forte croissance démographique. Les petits hameaux de fermes se dispersent le long des voies importantes (exemple sur la RD 238) et forment des points urbains distincts souvent en retrait de la voirie, mais qui au fur et à mesure de l'évolution des villages tendent vers la même linéarité que l'on peut facilement identifier. Ces implantations villageoises concentrées fondent l'identité territoriale des villages.

Malgré la mutation du monde agricole et la baisse continue du nombre d'exploitations, il existe très peu de friches agricoles. Le tourisme rural a favorisé la rénovation des anciens corps de fermes devenus résidences secondaires ou gîtes, ce qui a permis la sauvegarde d'une partie de ce patrimoine.

Les constructions traditionnelles y sont encore très présentes et reprennent toutes les grandes caractéristiques de la maison du Boulonnais : les murs enduits, les toitures à deux pentes recouvertes de tuiles rouges, les pignons protecteurs du vent, les soubassements, les encadrements des fenêtres, les couleurs vives... Ces caractéristiques esthétiques et architecturales, répondent aux besoins fonctionnels de la bâtisse, mais affirment son identité et sa richesse.

La pratique de ces espaces évolue donc mais du fait de la présence du bocage et d'un environnement vert, les constructions nouvelles sont peu perceptibles et ne présentent pas encore trop de dommages pour les grands paysages. Mais on perçoit des modifications, si celles-ci s'accroissent, elles font courir un risque de banalisation et de mitage.

D. La Terre des 2 Caps, ses habitants, ses entreprises et ses visiteurs : une Terre d'accueil

D-I. La population²⁴

Commune	Population 1999	Poids démographique en % en 1999	Population 2006	Poids démographique en % en 2006	Evolution 1999 -2006
Ambleteuse	1972	10%	1829	9%	-7%
Audembert	356	2%	393	2%	10%
Audinghen	547	3%	576	3%	5%
Audresselles	681	3%	706	3%	4%
Bazinghen	343	2%	404	2%	18%
Beuvrequen	392	2%	409	2%	4%
Ferques	1810	9%	1912	9%	6%
Hervelinghen	182	1%	240	1%	32%
Landrethun-le-nord	906	4%	1121	5%	24%
Leubringhen	257	1%	308	1%	20%
Leulinghen-bernes	398	2%	412	2%	4%
Maninghen-henne	298	1%	309	1%	4%
Marquise	4580	22%	5007	23%	9%
Offrethun	275	1%	258	1%	-6%
Rety	1923	9%	1918	9%	0%
Rinxent	2797	14%	2772	13%	-1%
Saint-inglevert	539	3%	671	3%	24%
Tardinghen	127	1%	163	1%	28%
Wacquinghen	236	1%	233	1%	-1%
Wierre-effroy	750	4%	777	4%	4%
Wissant	1187	6%	1041	5%	-12%
La Terre des 2 Caps	20556	100%	21459	100%	4%

Source : Insee – Recensements de la population de 1999 et 2006

En 2006, avec plus de 21400 habitants, La Terre des 2 Caps représente 13,1 % de la population du Pays Boulonnais.

La densité s'établit à 117 habitants au km² avec aux extrêmes Marquise (372 habitants au km²) et Tardinghen (19 habitants au km²). L'Arc Urbain et le Bassin Carrier représentent 61% de la population communautaire.

Si 2 communes littorales sont relativement importantes (Ambleteuse/1829 hab et Wissant/1047 hab), il est intéressant de constater que cette frange connaît des densités qui sont entre 2 et 9 fois moins importante que celle du littoral régional (713 habitants au km² au 2006).

5 communes ont entre 500 et 1000 hab et 10 moins de 500 habitants.

L'essentiel de la population se concentre majoritairement le long des axes de transport (principalement, l'A16 et la RD 940) et les communes les plus peuplées sont traversées par la voie ferrée qui relie Boulogne-sur-Mer à Calais.

²⁴ Les données traitées dans ce chapitre sont issues des RGP 82 – 99 et 2006 ainsi que des données FILOCOM-DDE62 pour la période 1999-2005

D-I.1. Evolution de la population

Entre 1990 et 1999, 17 des 21 communes de La Terre des 2 Caps ont vu leur population croître. Sur 9 ans, le taux de croissance atteint + 4,3 % (soit + 840 habitants), soit 1,5 % de plus que la moyenne du Pays Boulonnais, 1 % de plus que la moyenne Française et 3,6 % de plus que la moyenne régionale. Cette croissance est donc très forte.

Moyennes comparatives d'évolution de population entre 1999 et 2006

Commune	Population 1999	Population 2006	Taux d'Evolution 1999 - 2006	Taux d'évolution annuel entre 1999 et 2006
La Terre des 2 Caps	20 556	21 459	4,4%	0,62%
Pays du Boulonnais	163 157	162 602	-0,3%	-0,05%
Communes littorales du Nord-Pas-de-Calais	350 672	345 290	-1,5%	-0,22%
Département	1 441 422	1 453 387	0,8%	0,12%
Région	3 995 871	4 018 644	0,6%	0,08%
France	58 520 688	61 399 541	4,9%	0,69%

	Evolution annuelle en nombre d'habitant		
	1982 - 1990	1990 - 1999	1999-2005
La Terre des 2 Caps	+ 91	+ 95	+ 129

Si la croissance était le fait de 17 communes sur 21 entre 1990 et 1999, ce n'est plus le cas que dans 12 communes entre 1999 et 2005. La part dans cette croissance de la ville centre Marquise serait supérieure à 50 %.

D-I.1.1) Sur le Littoral et l'Arrière littoral

Le territoire du Littoral et Arrière littoral a connu une forte croissance de sa population dans la seconde moitié du vingtième siècle pour aujourd'hui la voir stagner.

Cette réalité reflète des évolutions contrastées si on analyse de façon distincte les communes littorales de celles de l'arrière littoral :

- * Les cinq communes côtières (Wissant, Tardinghen, Audinghen, Audresselles et Ambleteuse) représentent moins de 1,5 % de la population de l'ensemble du littoral Nord-Pas-de-Calais (362 344 habitants). Ces communes voient leur population diminuer (Wissant, Ambleteuse et Audresselles) ou stagner (Tardinghen et Audinghen). Ce phénomène qui ne touchait que Wissant entre 1982 et 1990 s'étend aux autres communes littorales puisque Ambleteuse a commencé à voir sa population diminuer à partir de 1990, Audresselles depuis 1999 et les croissances se ralentissent sur Audinghen et Tardinghen. Selon les données FILOCOM – DDE62, elles représentaient 21,8 % de la population de La Terre des 2 Caps en 1999 contre 20,7 % en 2005.
- * A l'inverse, les communes qui composent l'arrière littoral voient leur population qui ne cesse d'augmenter en particulier celles se situant dans la zone péri-urbaine du Calais et à des taux annuels qui sont très importants.

D-I.1.2) L'Arc Urbain et le Bassin Carrier: une progression démographique constante depuis un siècle

Sa population augmente de 2,9 % entre 1982 et 1999 (+352 habitants) et de 2,1 % entre 1999 et 2005 (Soit 38 nouveaux habitants par an). Mais si sur cette dernière période, Marquise et Landrethun-le-Nord ont gagné respectivement 425 et 109 habitants, Rinxent en perdait 99.

D-I.1.3) Les Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux : une pression démographique forte

Sur la période 1982-1999, ce territoire, dans l'aire d'influence de Boulogne-sur-Mer, a enregistré une augmentation de près de 18 % de sa population (+ de 500 habitants), soit 4 fois celle enregistrée sur l'ensemble de La Terre des 2 Caps pour la même période.

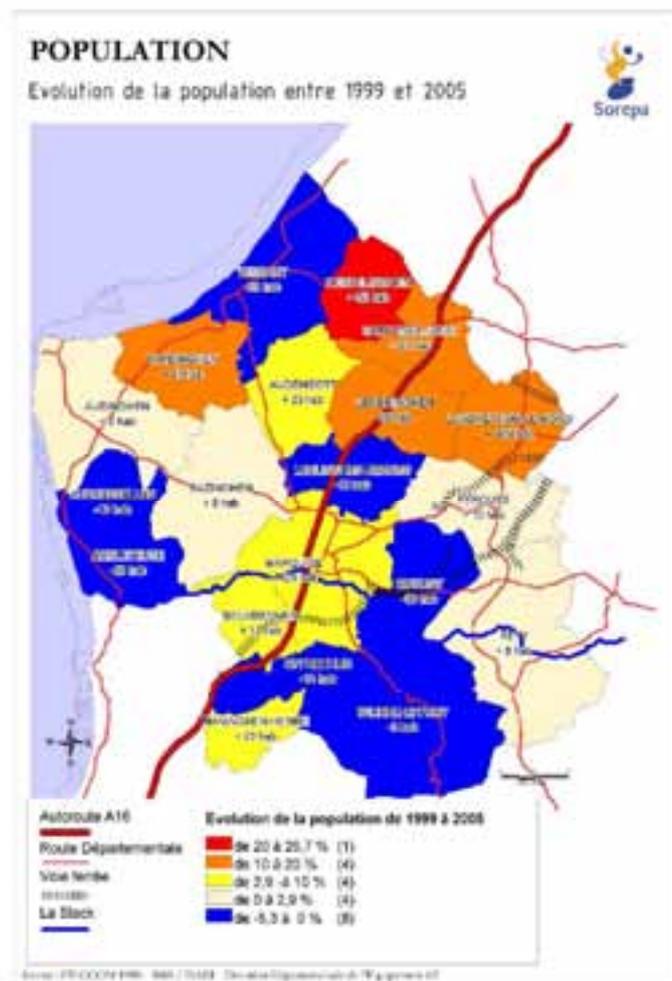
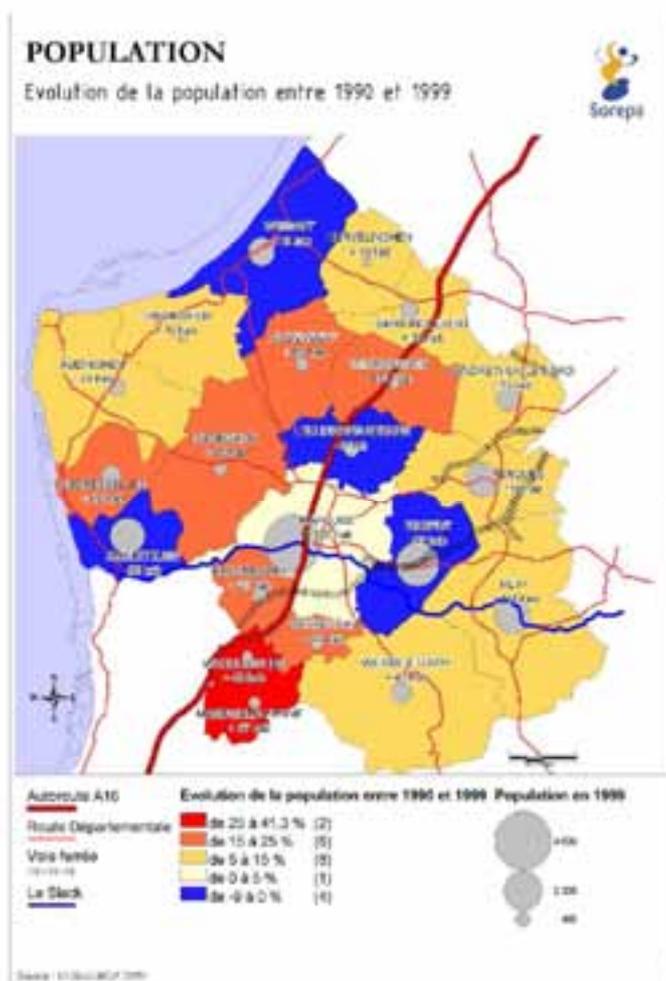
Aujourd'hui, il apparaîtrait que la population a tendance à être stable (+ 8 habitants entre 1999 et 2005).

D-I.2. Une augmentation de population due au solde naturel

L'augmentation de la population est surtout le fait d'un solde naturel positif (différence entre les naissances et les décès), 0.57% par an entre 1999 et 2006, alors que le solde migratoire est quasiment nul (différence entre les arrivées et les départs) mais en augmentation par rapport à la période 1990-1999 : déficit de 3 personnes entre 1990 et 1999 et solde de 40 personnes entre 1999 et 2006.

Entre 1999 et 2006, le solde migratoire est négatif dans certaines communes de l'Arc Urbain -Bassin Carrier (Réty, Rinxent, Leulinghen-Bernes), dans le secteur des Monts et vallons bocagers (Offrethun, Wierre-Effroy, Wacquinghen) mais aussi dans les communes d'Ambleteuse et de Wissant où les départs sont très supérieurs aux arrivées (respectivement entre 1999 et 2006, - 185 et - 158 habitants).

Par contre, plusieurs communes du territoire, notamment celles situées près de l'A16, enregistrent une progression importante de leur solde migratoire : Havelinghen (4.1% par an entre 1999 et 2006 contre - 0.07% par an entre 1982 et 1999), Landrethun-le-Nord, St Inglevert, Marquise mais aussi Tardinghen. Sur l'ensemble des 21 communes de La Terre des 2 Caps, le solde naturel entre 1999 et 2006 s'établit à + 863 et le solde migratoire, à +40.



D-I.3. Une population qui vieillit²⁵

La population de La Terre des 2 Caps est plus jeune que celle du département du Pas-de-Calais et que celle du territoire français. L'indice de jeunesse est de 1,49 en 1999 contre 1,69 en 1990, 1,4 pour le Pas-de-Calais en 1999 et 1,15 au niveau national.

Entité paysagère	Moins de 20 ans en 1990	Plus de 60 ans en 1990	Moins de 20 ans en 1999	Plus de 60 ans en 1999	Indice de jeunesse en 1990	Indice de jeunesse en 1999
Littoral et Arrière littoral	1806	1084	1672	1205	1,7	1,4
Arc Urbain et Bassin Carrier	3661	2257	3584	2444	1,6	1,5
Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux	540	238	601	276	2,3	2,2
La Terre des 2 Caps	6007	3579	5857	3925	1,68	1,49

C'est sur le littoral que la population est la plus âgée : Wissant, Tardinghen, Audinghen et Audresselles enregistrent des indices inférieurs à 1,4. La part des retraités dans la population totale en 1999 confirme ce constat : Ils sont plus de 16 % à Wissant, Tardinghen, Audinghen et Audresselles.

Les communes de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier vieillissent mais à un rythme moindre et se situent dans la moyenne communautaire.

Enfin, ce sont les communes des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux qui sont les plus jeunes et comparables à la majorité des communes d'arrière littoral situées globalement de Coquelles à Wimille. C'est sans doute là une conséquence des mécanismes de périurbanisation qu'elles connaissent vis-à-vis de Boulogne-sur-Mer.

D-I.4. Une évolution de la taille des ménages²⁶ en relation avec le vieillissement

Que ce soit sur le territoire de La Terre des 2 Caps ou sur l'ensemble du département, la taille moyenne des ménages est en forte baisse. Il s'agit d'un phénomène général au niveau national, parfois appelé phénomène de « décohabitation », qui traduit les tendances lourdes de la société, à savoir la transformation de la structure des ménages, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, le vieillissement de la population, l'éclatement familial,...

Cela étant, 2,82 personnes composent en moyenne un ménage sur La Terre des 2 Caps ce qui reste très supérieur au département (2,66) et à la France (2,4). Les données FILOCOM-DDE 62 montreraient que ce phénomène s'est accentué entre 1999 et 2005, puisque la taille moyenne aurait atteint 2,52²⁷.

Du fait principalement du vieillissement, ce sont les communes du littoral et de son arrière pays qui ont les ménages les plus petits en 1999 et qui ont connu les baisses les plus fortes (2,71 en moyenne en 1999 contre 2,96 en 1990).

L'Arc Urbain et le Bassin Carrier ainsi que les communes des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux n'échappent pas à ce phénomène : réciproquement 2,84 en 1999 contre 3,01 en 1990 et 3,06 contre 3,22.

Les résultats des recensements partiels de 2004/2005 sur Audinghen, Havelinghen, Wacquinghen et Wissant renforcent ces constats.

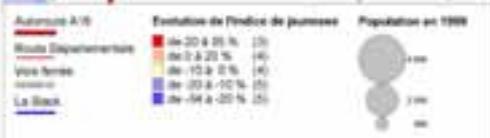
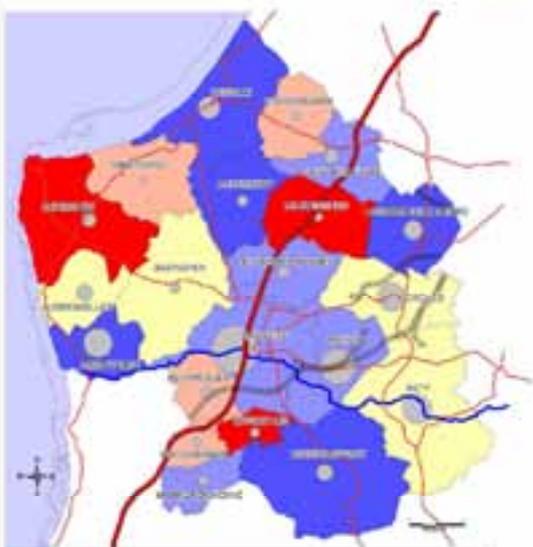
²⁵ L'indicateur pris en compte pour analyser la structure par âge de la population est l'indice de jeunesse = population de moins de 20 ans / population de plus de 60 ans. Plus l'indice est élevé, plus la population est jeune. Plus il est bas, plus la population est âgée.

²⁶ L'indicateur pris en compte est la taille moyenne des ménages. Il se calcule en divisant la population des ménages par le nombre de ménages (Taille moyenne des ménages = population des ménages / Nombre de ménages)

²⁷ Selon les données FILOCOM, la population de La Terre des 2 Caps serait en 2005 de 20 806 habitants. Le parc de logements serait quant à lui de 10 249 dont 1 682 résidences secondaires. Si on considère que la vacance du parc de logement est équivalente en 2005 à ce qu'elle était en 1999 (soit 2,9 %) alors la taille des ménages sur La Terre des 2 Caps serait de 2,52.

POPULATION

Evolution de l'indice de jeunesse entre 1990 et 1999



Source : INSEE S.O.T. 1999

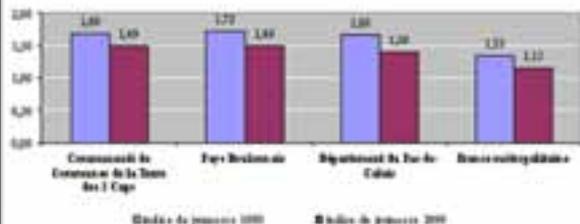
POPULATION

Evolution de la taille moyenne des ménages entre 1990 et 1999

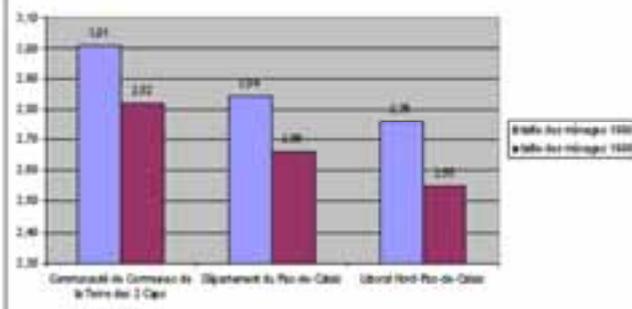


Source : INSEE S.O.T. 1999

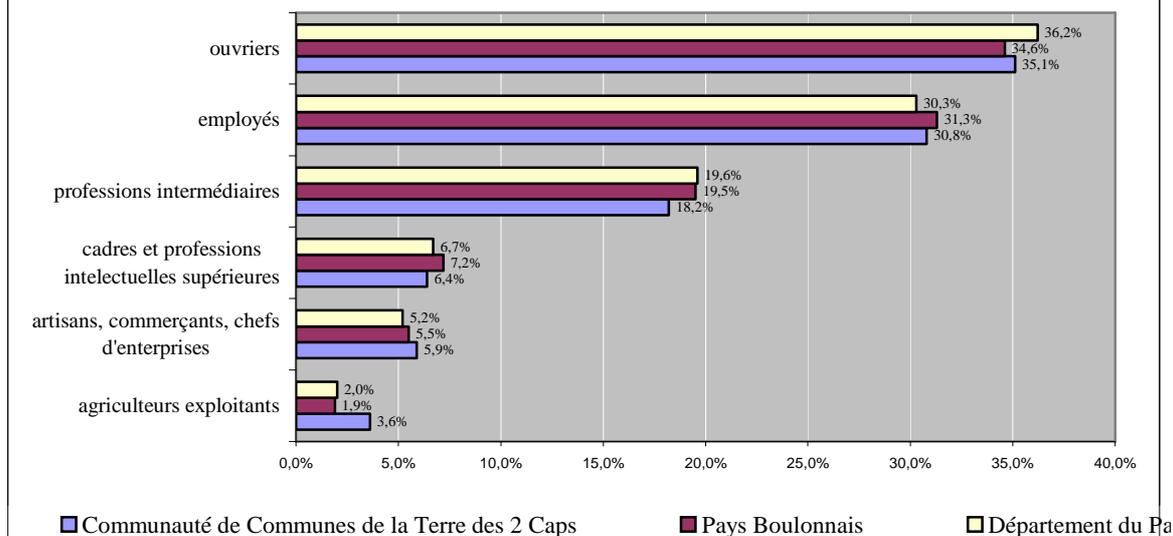
Evolution comparée de l'indice de jeunesse entre 1990 et 1999



Nombre d'habitants par ménage en 1999



Répartition de la population active ayant un emploi par Catégories Socio-Professionnelles en 1999



D-I.5. La Terre des 2 Caps attire les populations des catégories socioprofessionnelles moyennes et hautes

Entre 1990 et 1999, La Terre des 2 Caps vit une évolution en profondeur des populations qui y habitent :

- * Les parts respectives des « agriculteurs exploitants » et des « ouvriers » sont en baisse : chute de près de la moitié des agriculteurs (-208) et baisse relative des ouvriers (-10 % mais + 8 en valeur absolue)
- * Les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » voient leur nombre légèrement diminuer (-48)

A l'inverse, la catégorie des « employés » se révèle être en forte hausse (30,6% en 1999 contre seulement 24,7% en 1990, soit +708 ; les parts des « professions intermédiaires » et des « cadres » sont en hausse (+ 292 et + 156). En 1999, les employés et les professions intermédiaires représentent 49,4% du total des CSP, contre 41,8% en 1990, soit une augmentation de +7,6 %.

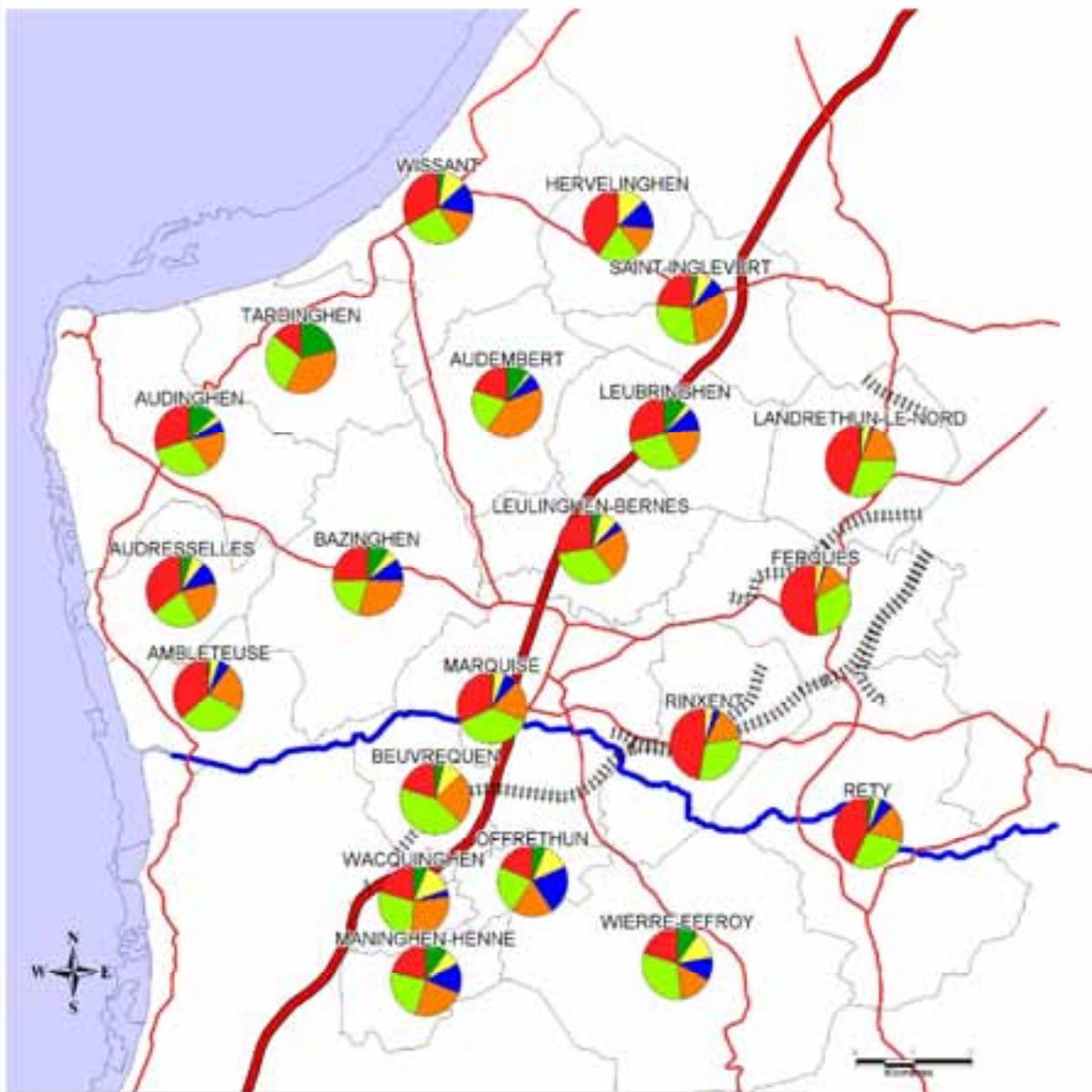
Si le nombre de retraités a augmenté fortement (+ 508 soit +19,8 % entre 1990 et 1999), leur part dans la population totale atteint 14,9 %, ce qui reste inférieur au Pays Boulonnais et au département du Pas-de-Calais.

Ces évolutions ne sont pas homogènes sur les 3 entités paysagères :

- * Sur le Littoral et l'Arrière littoral, les cadres et les classes moyennes augmentent de façon importante. Il en est de même pour les retraités qui représentent 17 % de la population. A l'inverse, le nombre d'agriculteurs encore présents en 1999 a diminué de près de 50 % par rapport à 1990 et les artisans, commerçants et chefs d'entreprises de 25,4 %.
- * Sur l'Arc Urbain et le Bassin Carrier, les ouvriers et employés restent les populations dominantes mais les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires augmentent de + 15 % et + 10 %. A l'inverse, les agriculteurs baissent fortement (- 55,5 %) et les artisans, commerçants et chefs d'entreprises de -11 %. La part des retraités augmente également de manière forte mais pour ne représenter que 14 % de la population.
- * Dans les communes des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux, ce sont les artisans, commerçants et chefs d'entreprises, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les employés qui augmentent beaucoup. Là aussi, la population agricole diminue mais dans une moindre mesure : - 17,5 %. Le nombre de retraités a été multiplié par 1,75 même s'ils sont moins présents qu'ailleurs sur La Terre des 2 Caps

CSP

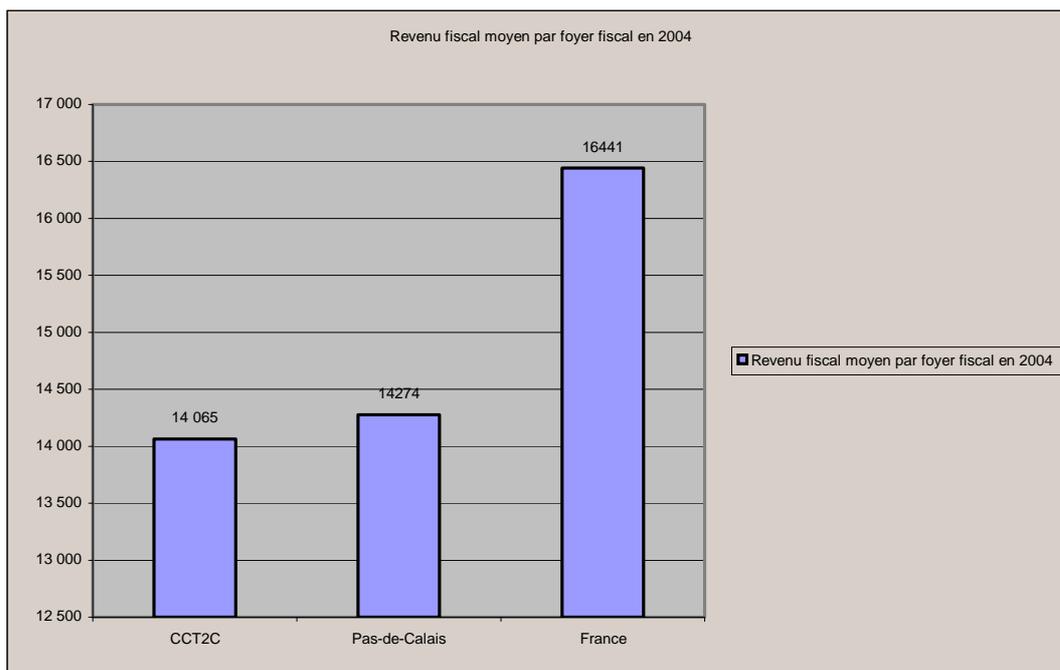
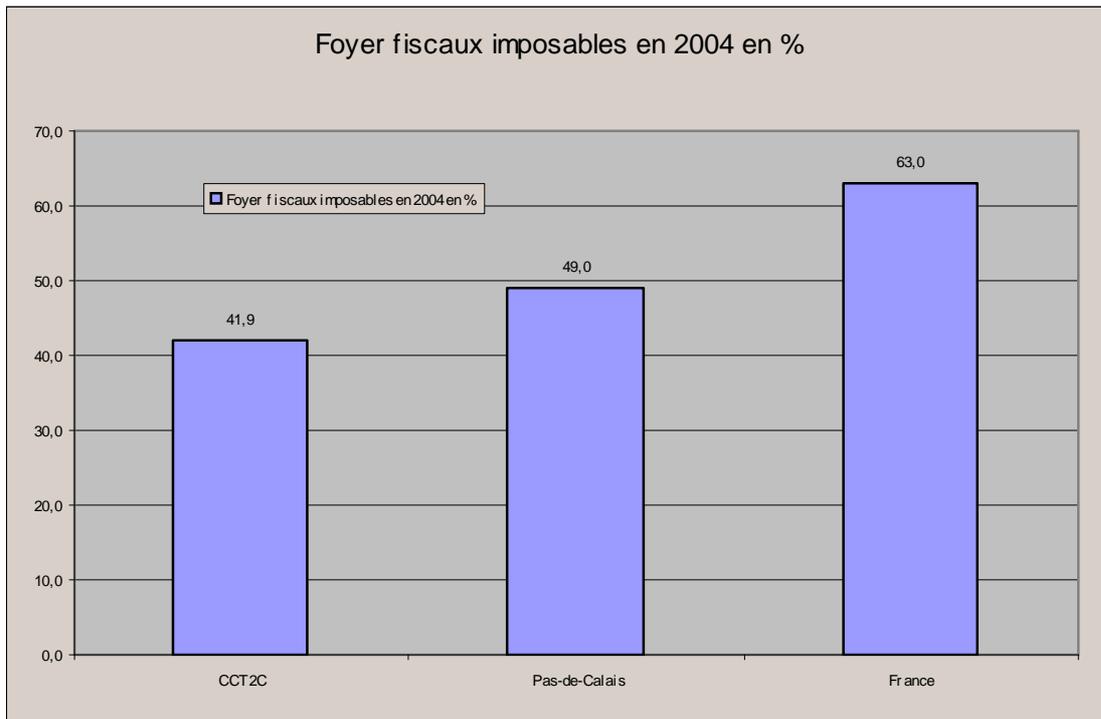
Catégories socioprofessionnelles en 1999



Autoroute A16 	Catégories socioprofessionnelles
Route Départementale 	
Voie ferrée 	
La Slack 	
	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteurs exploitants Artisans commerçants chefs d'entr. Cadres professions intell. sup. Professions intermédiaires Employés Ouvriers

Source : INSEE RGP 1999



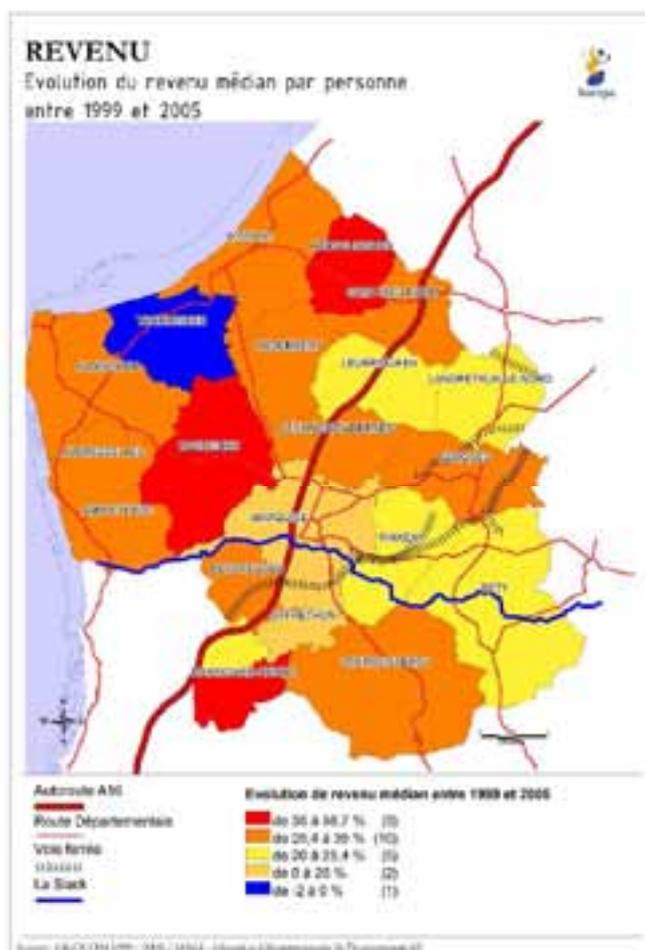
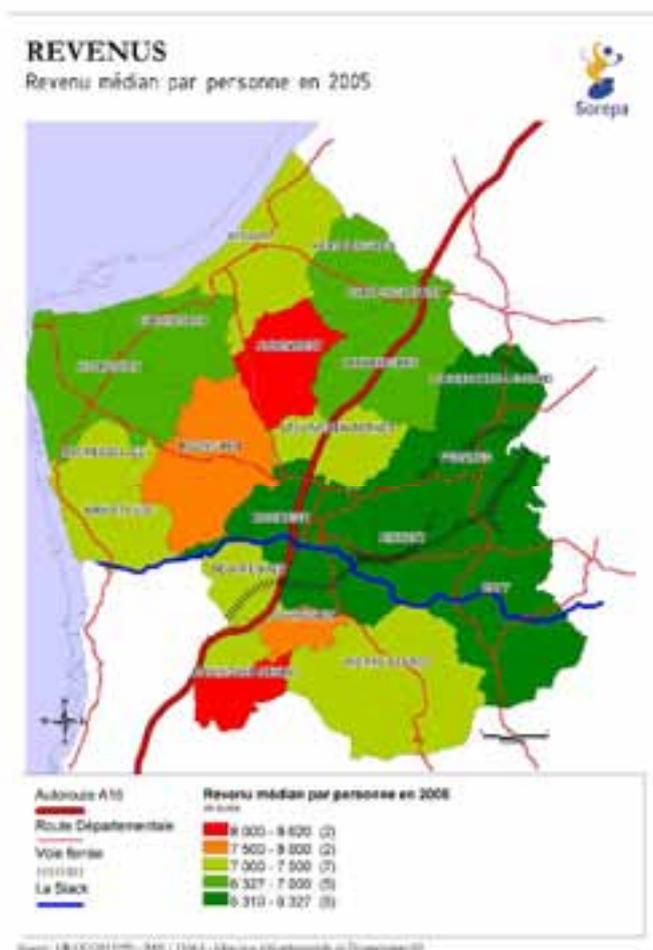


D-I.6. Une évolution des potentiels fiscaux en relation avec celle des catégories socioprofessionnelles²⁸

Le nombre de foyers fiscaux imposable est de 41,9 % en 1999 contre 40,4 % en 1990. Il reste largement inférieur à la moyenne nationale mais supérieur à la moyenne départementale. Avec un revenu fiscal moyen de 14 065 euros par foyer fiscal en 2004, La Terre des 2 Caps se situe légèrement en deçà de la moyenne du département du Pas-de-Calais (14 274 €) et largement en deçà de la moyenne nationale (16 441 euros).

Là aussi, des disparités géographiques importantes existent au sein même de La Terre des 2 Caps :

- * C'est dans les communes des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux que le taux de foyer fiscal imposable est le plus important (55,3 % en 2004), tout comme le revenu fiscal moyen (19 078 euros). Les croissances enregistrées entre 2001 et 2004 sont respectivement de + de 4 % et + de 10 %.
- * Sur le Littoral et l'Arrière littoral, on enregistre en 2004 des moyennes nettement supérieures à l'ensemble de La Terre des 2 Caps : 48 % de foyers fiscaux imposables, un revenu moyen de 15 969 euros.
- * Si l'Arc Urbain et le Bassin Carrier a connu des augmentations importantes entre 2001 et 2004 (+5,3 % de foyers fiscaux imposables et + 8,7 % pour le revenu fiscal moyen), il reste l'espace le plus pauvre avec seulement 36,9 % des foyers imposables et un revenu moyen de 12 397 euros.



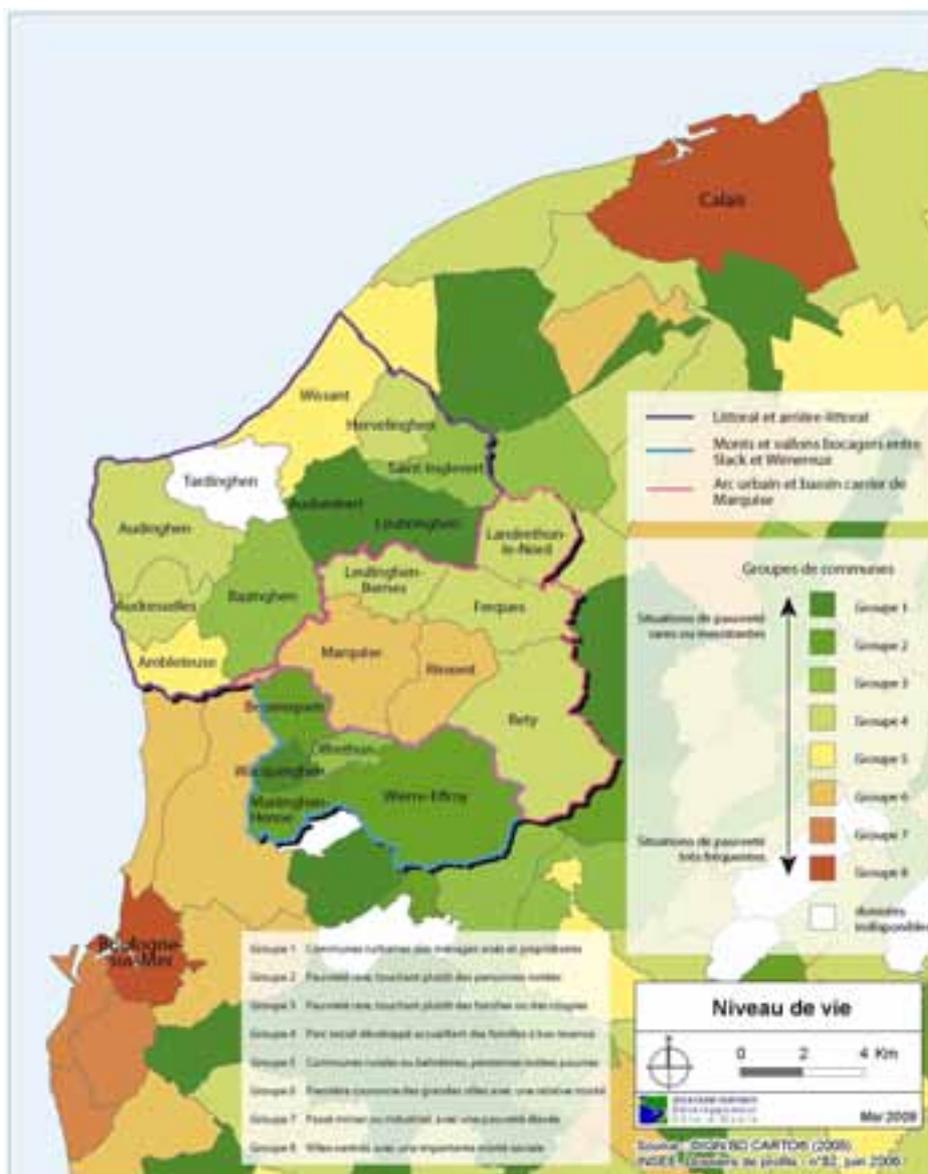
²⁸ Source INSEE pour 2001 et 2004

D.I.7. Le niveau de pauvreté des communes

Toutes les communes des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux ainsi que Bazinghen, Saint-Inglevvert, Leubringhen et Audembert se caractérisent par la relative absence ou la faible présence de situations de pauvreté. Au sens de l'INSEE, il s'agit principalement de communes de poids démographique faible correspondant au modèle rural avec une population travaillant dans les proches villes-centre (Boulogne-sur-Mer et Calais), et préférant résider dans un environnement rural pour offrir un cadre de vie agréable et suffisamment urbain (ou proche de pôle urbain), pour proposer les services et loisirs recherchés.

Les communes d'Audresselles, Audinghen, Havelinghen ainsi que Landrethun-Le-Nord, Ferques, Leulinghen-Bernes et Rety se caractérisent par une pauvreté légèrement inférieure ou égale à la moyenne régionale. L'accès à l'emploi y est plus difficile, et un taux de chômage autour de 13 % (au recensement de 1999), se conjugue à une moindre activité féminine. Ce groupe se caractérise par un parc social relativement important et une sur-représentation des familles nombreuses.

Wissant et Ambleteuse ainsi que Marquise et Rinxent – soit les plus grandes communes de La Terre des 2 Caps – se caractérisent par des taux de foyers à bas revenus voisins de la moyenne régionale, autour de 18 %. La moitié des habitants y déclarent un revenu imposable inférieur à 13 000 euros par unité de consommation. Dans les 2 communes littorales, les personnes touchées par la pauvreté sont, proportionnellement plus souvent qu'ailleurs des bénéficiaires de l'AAH (Allocations aux Adultes Handicapés). L'appartenance à un continuum urbain, comprenant un parc social développé et un taux de chômage assez élevé caractérisent Marquise et Rinxent.



D-II. Le logement 29

D-II.1. Un parc de logements qui augmente à un rythme soutenu

En 1999, La Terre des 2 Caps rassemblait 13,9 % de l'ensemble des logements du Pays Boulonnais contre 13,2 % en 1990 pour 12,6 % du total des habitants contre 12,41 % en 1990.

Territoire	Logement en 1990	Logement en 1999	Evolution en %
Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps	8 778	9 962	+ 13,5
Pays Boulonnais	66 386	71 559	+ 7,8
Agglomération boulonnaise	50 469	54 012	+ 7,0
Communauté de Communes du Pays de la Faïence de Desvres	5 257	5 569	+ 5,9
Communauté de Communes de Samer et ses environs	1 882	2 016	+ 7,1
Département du Pas-de-Calais	575 041	606 134	+ 5,4
Littoral du Nord-Pas-de-Calais	173 796	186 979	+ 7,6
France métropolitaine	26 239 240	28 692 235	+ 9,3

La croissance constatée du parc de logements a été importante sur La Terre des 2 Caps entre 1990 et 1999 : + 13,5 % soit + 1184 logements et une croissance de 1,5 % par an. Elle est supérieure à celle des territoires comparés.

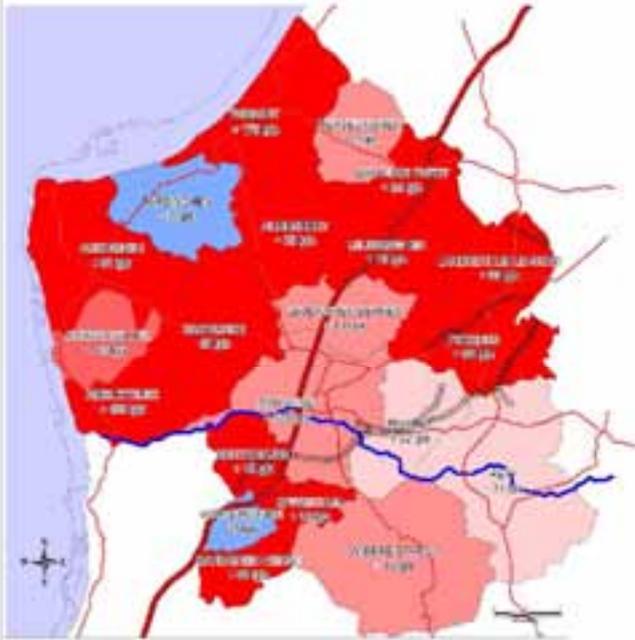
Commune	Logements en 1990	Logements en 1999	Evolution du nombre de logements entre 1990 et 1999	Evolution du nombre de logements entre 1990 et 1999 en %
Ambleteuse	1184	1619	435	36,70
Audembert	118	147	29	24,60
Audinghen	391	482	91	23,30
Audresselles	511	554	43	8,40
Bazinghen	101	141	40	39,60
Beuvrequen	119	138	19	16,00
Ferques	547	609	62	11,30
Hervelinghen	70	74	4	5,70
Landrethun-le-nord	276	309	33	12,00
Leubringhen	75	90	15	20,00
Leulinghen-bemes	133	143	10	7,50
Manninghen-henne	66	98	32	48,50
Marquise	1679	1804	125	7,40
Offrethun	80	96	16	20,00
Rety	646	677	31	4,80
Rinxent	1054	1076	22	2,10
Saint-inglevert	179	203	24	13,40
Tardinghen	120	106	-14	-11,70
Wacquinghen	98	73	-25	-25,50
Wierre-effroy	263	282	19	7,20
Wissant	1068	1241	173	16,20
La Terre des 2 Caps	8778	9962	+ 1184	+ 13,5 %

Les données FILOCOM-DDE62 montrent qu'entre 1999 et 2005 le parc de logements continue à croître sur un rythme un peu supérieur puisqu'il aurait augmenté sur les 6 dernières années de 894 soit + 9,56 % (+1,6 % par an).

²⁹ Les données traitées dans ce chapitre sont issues des RGP 82 – 99 et partiels de 2004 et 2005 ainsi que des données FILOCOM-DDE62 pour la période 1999-2005

LOGEMENT

Evolution du nombre de logements entre 1990 et 1999



Evolution du nombre de logement entre 1990 et 1999	
de 12,5 à 45,5 %	(3)
de 9,3 à 12,5 %	(3)
de 7,8 à 9,3 %	(1)
de 5,4 à 7,8 %	(4)
de 0 à 5,4 %	(2)
de -25,0 % et 0 %	(2)

Source : IRESCO/INSEE 1999

LOGEMENT

Evolution du nombre de logements entre 1999 et 2005



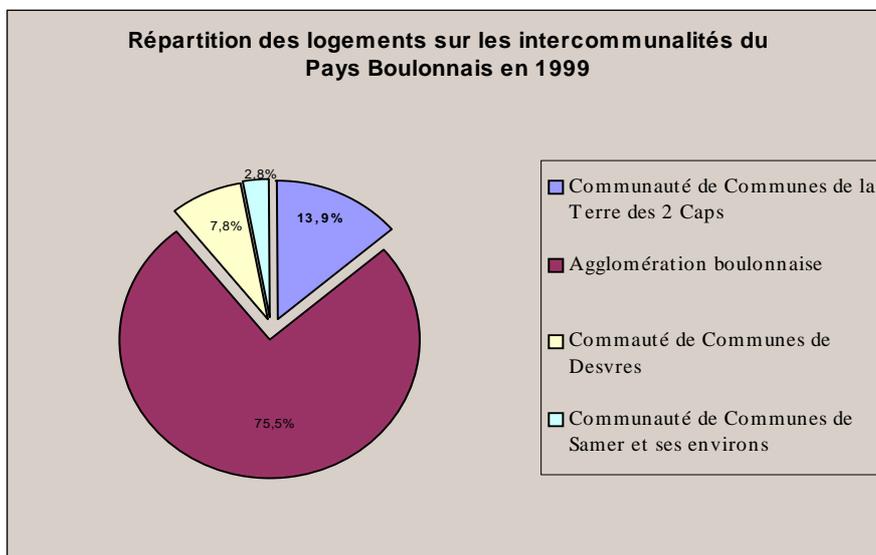
Evolution du nombre de logement entre 1999 et 2005	
de 30 à 45,1 %	(1)
de 15 à 30 %	(4)
de 9,9 à 15 %	(3)
de 5,9 à 9,9 %	(3)
de 0 à 5 %	(4)

Source : IRESCO/INSEE 2005

Entité paysagère	Nombre de logements en 1990	Nombre de logements en 1999	Evolution absolue du nombre de logements entre 1990 et 1999	Evolution du nombre de logements entre 1990 et 1999 en %
Littoral et Arrière littoral	3817	4657	840	+ 22,0
Arc Urbain et Bassin Carrier	4335	4618	283	+ 6,5
Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux	626	687	61	+ 9,7
La Terre des 2 Caps	8778	9962	+ 1184	+ 13,5

Si cette croissance concerne tout le territoire, elle présente des caractéristiques différentes selon les entités paysagères :

- * Sur le Littoral et l'Arrière littoral, la construction de nouveaux logements y est très importante. On compte 4657 logements en 1999, soit une augmentation de + 840 logements ce qui représente 22 % du parc de 1990. Le parc y est supérieur à celui de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier, alors que réciproquement les poids de population en 1999 étaient de 19 % contre 60 %. Les premiers constats faits sur la période 1999-2005 montrent que la croissance reste soutenue et qu'aujourd'hui c'est davantage le fait des communes de l'arrière littoral que celle du littoral.
- * Sans être aussi importante que sur les communes littorales, la croissance du parc sur les communes des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux a été soutenue : + 9,7 % en 1999 par rapport à 1990 même s'il faut relativiser en valeur absolue puisque cela ne fait que 61 logements.
- * L'évolution de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier a été plus modérée : + 6,5 %, soit une évolution comparable à celle du département du Pas-de-Calais et inférieure à la moyenne de La Terre des 2 Caps. Rinxent et Réty enregistrent les croissances les plus faibles : respectivement + 2,10 % et + 4,8 %. Alors que Rinxent est la seconde commune en terme de population, elle ne possède que le quatrième parc de logements, derrière Ambleteuse et Wissant. Par contre, Marquise voit son parc augmenter fortement entre 1999 et 2005 (+ 220 logements soit +12 % du parc immobilier).



Source : INSEE RGP 1999

TAUX DE RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 1999



CCT2C

Taux de résidences principales en 1999

- de 90 à 100 %
- de 80 à 90 %
- de 70 à 80 %
- de 22 à 70 %



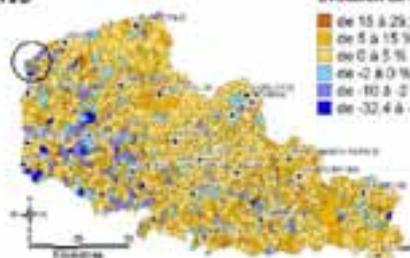
EVOLUTION DE LA PART DES RÉSIDENCES PRINCIPALES ENTRE 1990 ET 1999



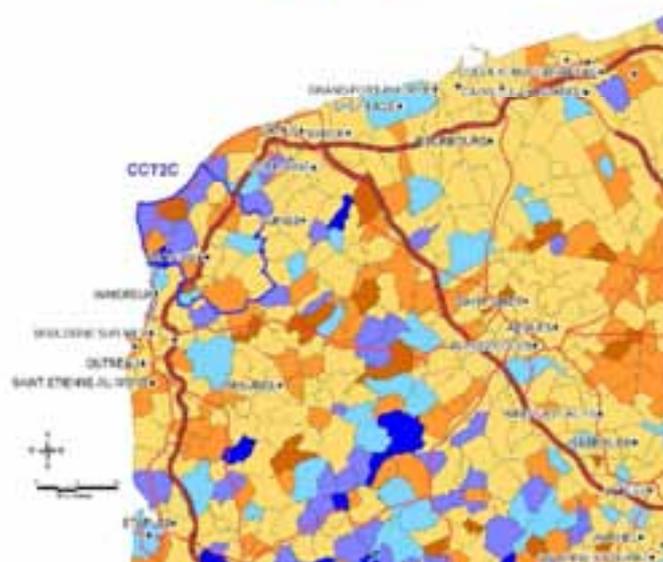
CCT2C

Evolution de la part des résidences principales

- de 15 à 25,9 % (12)
- de 5 à 15 % (349)
- de 0 à 5 % (921)
- de -2 à 0 % (133)
- de -10 à -2 % (112)
- de -32,4 à -10 % (20)



Source : INSEE, RGP 1999



Source : INSEE, RGP 1999

D-II.2. Un parc de logements qui évolue davantage en faveur des résidences secondaires

Territoire	Evolution du nombre de Résidences Principales entre 1990 et 1999	Evolution du nombre de Résidences Secondaires entre 1990 et 1999	Evolution du nombre de Logements Vacants entre 1990 et 1999
Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps	+ 11,3 % (+ 734)	+ 33,2 % (+ 606)	- 35,1 % (-156)
Département	+ 7,3 %	+ 8,1	-23,5 %
Littoral Nord-Pas-de-Calais	+ 9,2 %	+ 13,7 %	- 25 %

L'accroissement de la part des résidences secondaires (+3,6 %) se fait au détriment de celle des résidences principales (-1,44 %) et des logements vacants (-2,16 %). Près d'1 logement sur 4 en 1999 est une résidence secondaire contre environ 1 logement sur 10 en France et 1 pour 9 sur le littoral du Pas-de-Calais.

La part des résidences secondaires est ainsi passée de 20,7 % en 1990 à 24,4 % en 1999 alors que celle des résidences principales est passée de 74,2 % en 1990 à 72,7 % en 1999.

Le nombre de logements vacants a chuté de – 35,1 % pour passer de 5 % en 1990 à 2,9 % en 1999, symptôme d'un marché sous pression n'offrant plus une rotation suffisante permettant à chacun de vivre son parcours résidentiel.

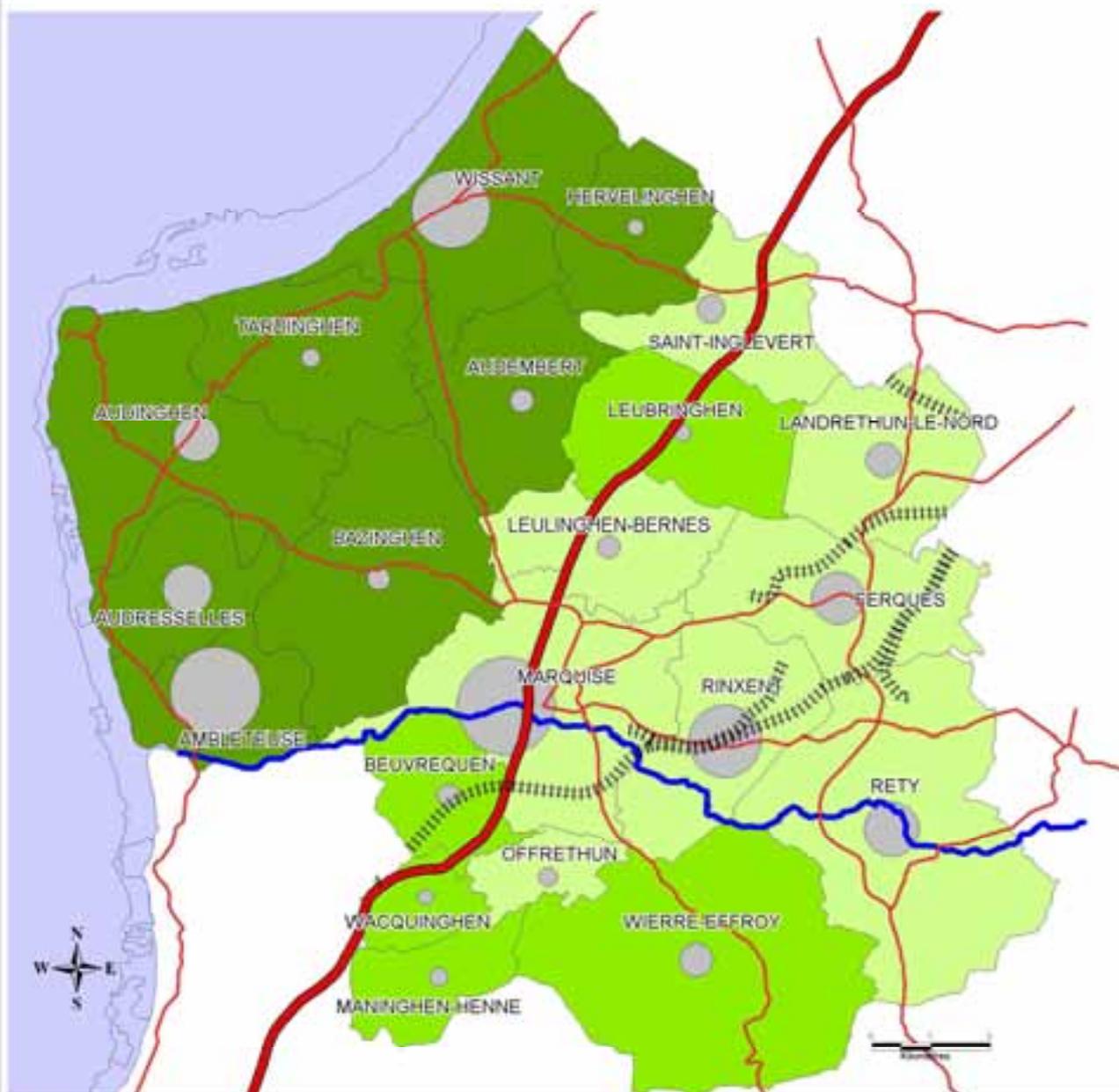
Entre 1999 et 2005, d'après les données FILOCOM-DDE62, l'évolution semble s'inverser légèrement : le parc total aurait augmenté de 9,56 % alors que celle des résidences secondaires n'aurait augmenté que de 3,56 % et ne représenterait plus que 16,41 %.

Cette structure du parc de logements est différente selon les secteurs géographiques :

- * Sur le Littoral et l'Arrière littoral, on trouve une résidence secondaire pour une résidence principale soit 95 % des résidences secondaires de La Terre des 2 Caps (2030 logements). Les deux communes de Wissant et Ambleteuse concentrent à elles seules en 1999, 1627 résidences secondaires soit 67 % des résidences secondaires de La Terre des 2 Caps. La vacance (1,9 %) y est extrêmement faible et ne permet pas une rotation correcte .
- * L'Arc Urbain et le Bassin Carrier a le profil type d'une agglomération départementale moyenne : très forte dominante du parc de résidences principales (94 %), très faible représentativité des résidences secondaires (- de 2 %). Par contre, la vacance y reste très faible (2,8 %) ce qui n'est pas suffisant pour assurer une rotation correcte.
- * Les Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux se situent dans une situation intermédiaire : Une part relativement importante de résidences secondaires (> à 6 %) mais faible en valeur absolue : 42 logements en 1999. Le taux de vacance y devient très faible : 2,76 % en 1999 contre 6,23 % en 1990.

LOGEMENT

Part des résidences secondaires en 1999



Autoroute A16

Route Départementale

Voie ferrée

La Slack

Part des résidences secondaires

- de 25 à 58,7 % (5)
- de 10 à 25 % (3)
- de 5 à 10 % (5)
- de 0 à 5 % (8)

Nombre de logements en 1999



Source : INSEE RGP 1999

D-II.3. Un parc locatif où la part de logement aidé est prépondérante

D-II.3.1) Le rapport Propriétaire/Locataire

Si la part des propriétaires-occupants³⁰ est relativement importante (67 % par rapport à 29 % de locataires), soit 12 % de plus que dans le Pays Boulonnais, l'analyse spatiale montre des spécificités par secteur géographique :

- * C'est sur l'Arc Urbain et le Bassin Carrier que l'on trouve la plus faible part de propriétaires : 64,7 %
- * Le Littoral et l'Arrière littoral se situe dans la moyenne communautaire : 66,6 % des résidences principales
- * Enfin sur les Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux, + de 83 % des occupants des résidences principales sont propriétaires, ce qui apparaît normal compte tenu de la forte ruralité de cet espace et des phénomènes de périurbanisation constatés.

D-II.3.2) Un parc locatif aidé relativement important et en forte progression mais une concentration sur l'Arc Urbain et le Bassin Carrier

Les logements locatifs aidés étaient au nombre de 576 en 1990 et 877 en 1999 et 2 205 en 2005 d'après FILOCOM. Cette croissance est principalement le fait du parc privé. Cela étant, le parc aidé représente plus de 40 % des logements locatifs.

Ils représentaient en 1999 12,1 % du parc total³¹, ce qui est significatif de l'effort des collectivités sur un territoire à dominante rurale et où aucune commune n'est soumise aux obligations légales des lois SRU, UH et ENL. Entre 1990 et 1999, ce sont plus de 300 logements locatifs aidés qui ont été réalisés.

	Logements locatifs aidés						
	En nombre en 1990	En nombre en 1999	Evolution entre 1990 et 1999	Evolution entre 1990 et 1999 en %	Taux en 1990	Taux en 1999	Evolution du taux entre 1990 et 1999
La Terre des 2 Caps	576	877	+ 301	+ 52,3 %	8,8 %	12,1 %	+ 3,3

Territoire	Logements locatifs aidés		
	1990	1999	Evolution entre 1990 et 1999
Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps	576	877	+ 52,3 %
Pays Boulonnais	11877	14026	+ 18,1 %
Département du Pas-de-Calais	71748	102088	+ 42,3 %

Cet effort a sans aucun doute permis de compenser partiellement les effets d'exclusion du fait de l'augmentation du marché immobilier et offert des solutions au parcours résidentiel de nombreux habitants.

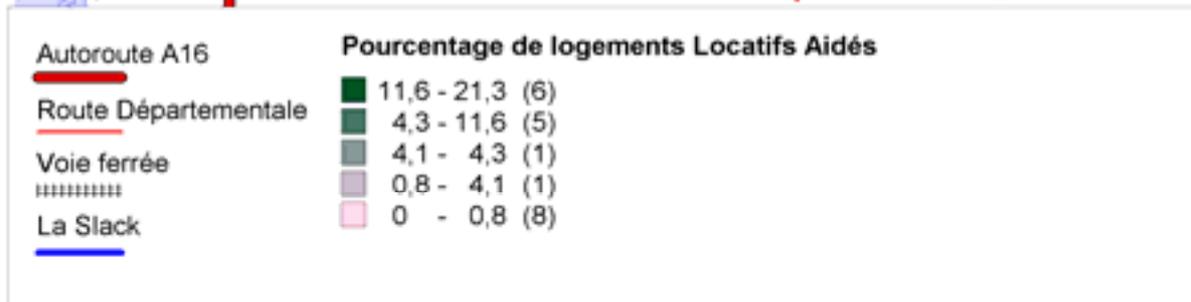
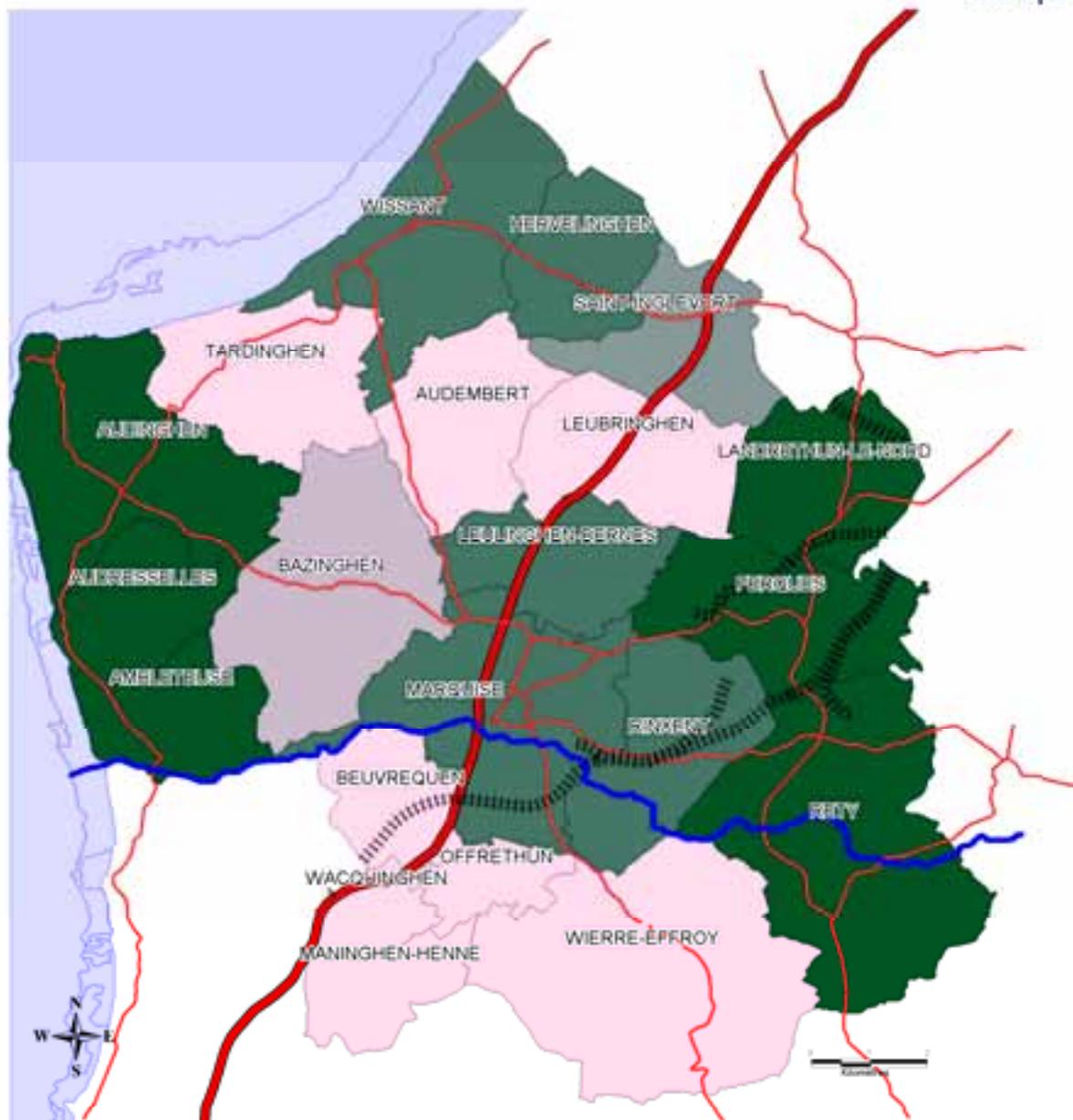
C'est sur l'Arc Urbain et le Bassin Carrier, que la progression est la plus sensible : de 8,6 % du parc total en 1990 à 12,8 % en 1999, soit une augmentation de 248. Dans le même temps, la part des logements locatifs aidés sur le littoral et son arrière pays a fortement diminué : 7,2 % en 1999 contre 15,2 % en 1990. Leur nombre y a augmenté de 2,3 % contre 22 % pour la totalité du parc. Enfin, la dimension très rurale des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux a pour conséquence une absence de logements locatifs aidés.

³⁰ La tendance nationale est d'un propriétaire pour un locataire

³¹ Il convient de constater que d'après les données Filocom-DDE62, cette part diminue entre 1999 et 2005 et ne représente plus que 11,67 %.

LOGEMENT

Logements Locatifs Aidés en 2005

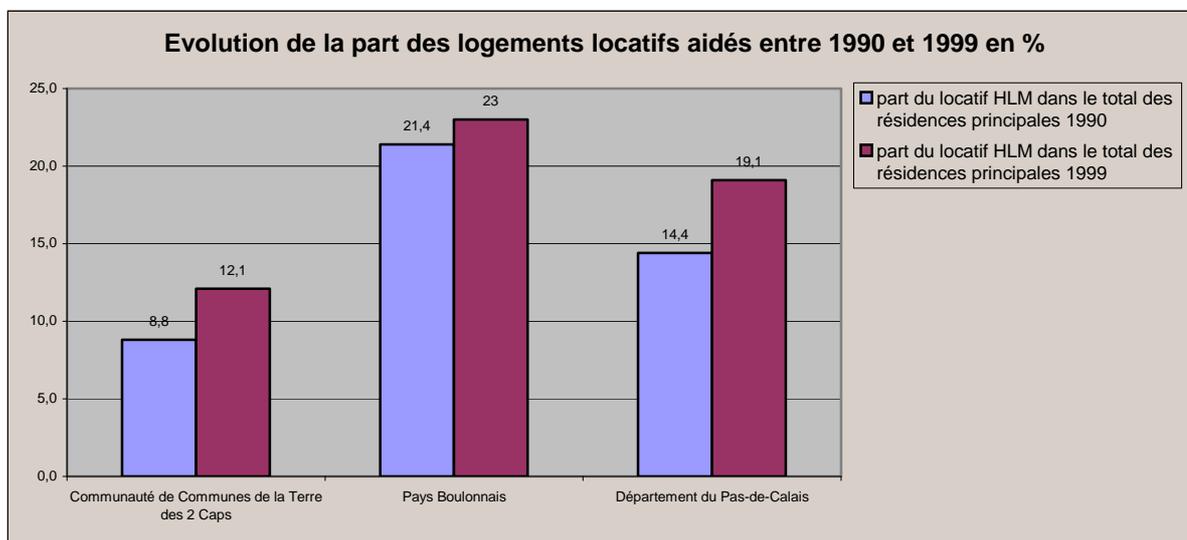


Source : FILOCOM 1999 - 2005

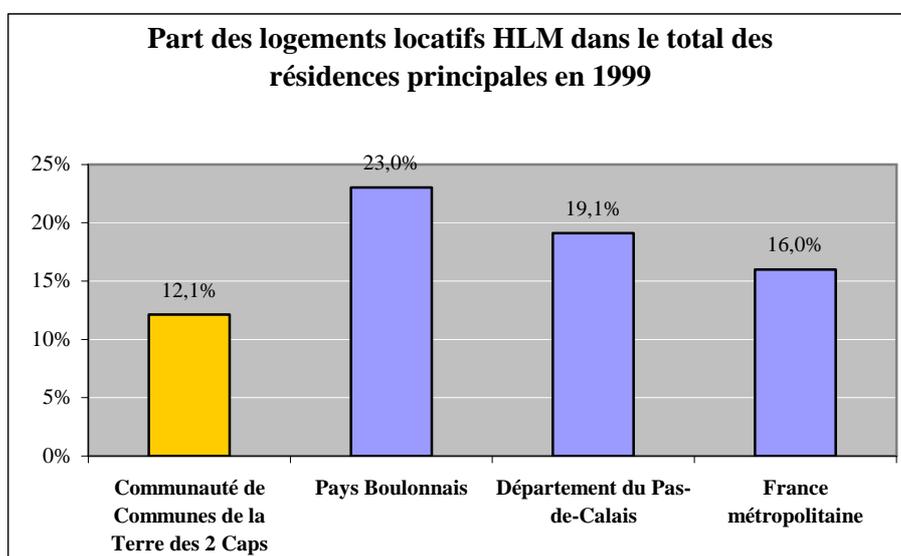
D-II.4. Un parc de logements relativement ancien mais dont le confort ne cesse de s'améliorer

Le parc de logements est relativement plus ancien que celui du Pays Boulonnais mais s'apparente à la moyenne départementale. Cela étant, on constate une amélioration de son niveau de confort qu'il convient de mettre en relation avec la forte attractivité du territoire depuis 1 à 2 décennies. En effet, le nombre de résidences principales sans baignoire, ni douche a diminué de 50 % entre 1990 et 1999 et celui sans chauffage central individuel ou collectif a baissé de 20,2 % sur la même période.

Ces évolutions touchent l'ensemble du territoire.



Source : INSEE RGP 99



Source : INSEE RGP 99

D-II.5. La construction neuve entre 1990 et 2005³² :

³² Les données concernant la construction neuve sont issues de la base de données « SITADEL » du ministère de l'équipement. Elles concernent les logements « commencés » sur la période 1990-2005 qui sont considérés par simplification comme étant construits.

Le type de construction permet de distinguer l'individuel du collectif :

- l'individuel pur : opération de construction d'une maison seule individuelle (la maison individuelle correspond à un bâtiment ne comportant qu'un seul logement et disposant d'une entrée particulière. Par extension, les logements "en bande" (bâtiments comportant plusieurs logements disposant chacun d'une entrée particulière) sont considérés comme individuels).

D-II.5.1) Principalement des logements individuels et peu de renouvellement urbain...

Territoire	Part des logements construits entre 1990 et 2005			
	Individuels purs	Individuels groupés	Collectifs	Total
La Terre des 2 Caps	56,58 %	27,59 %	15,82 %	100 %

Commune	Nombre de logements commencés entre 1990 et 2005				Total
	Individuels purs	Individuels groupés	Collectifs		
				dont en résidence	
Ambleteuse	124	17	42	19	183
Audembert	52	0	5	5	57
Audinghen	34	54	10	3	98
Audresselles	35	66	3	0	104
Bazinghen	43	3	16	0	62
Beuvrequen	45	0	0	0	45
Ferques	79	65	0	0	144
Hervelinghen	36	11	3	0	50
Landrethun-le-nord	79	30	22	0	131
Leubringhen	34	0	0	0	34
Leulinghen-bernes	22	6	0	0	28
Maninghen-henne	44	0	0	0	44
Marquise	194	96	83	4	373
Offrethun	24	0	0	0	24
Rety	75	62	11	3	148
Rinxent	77	45	22	0	144
Saint-inglevert	71	19	0	0	90
Tardinghen	19	4	0	0	23
Wacquinghen	11	0	0	0	11
Wierre-effroy	58	0	0	0	58
Wissant	60	115	123	2	298
TOTAL	1216	593	340	36	2149

Territoire	Nombre de logements construits entre 1990 et 1998				Nombre de logements construits entre 1999 et 2005			
	Individuels purs	Individuels groupés	Collectifs	Total	Individuels purs	Individuels groupés	Collectifs	Total
La Terre des 2 Caps	513	301	223	1037	703	292	117	1112
%	49,5 %	29 %	21,5 %	100 %	63,2 %	26,3 %	10,5 %	100 %

Entre 1990 et 2005, en moyenne, ce ne sont pas moins de 134 nouvelles constructions qui voient le jour par an sur La Terre des 2 Caps. Ce nombre ne cesse d'augmenter depuis 1999 :

- * Les logements construits entre 1999 et 2005 (soit 1037 logements en 7 ans) sont équivalents à ceux réalisés entre 1990 et 1998 (soit 1112 logements en 9 ans) ;
- * **La moyenne entre 2000 et 2003 est passée à 177 logements par an.**

La part des logements individuels ne cesse elle aussi de progresser. Les évolutions comparées 1990-1998 d'une part et 1999-2005 d'autre part montrent que les individuels purs augmentent de + 27,8 %, alors que les individuels groupés baissent de 9,5 % et les collectifs de 51,1 %. Cette évolution s'est traduit par un sentiment d'étalement urbain important des espaces urbanisés sur les espaces agricoles d'une part

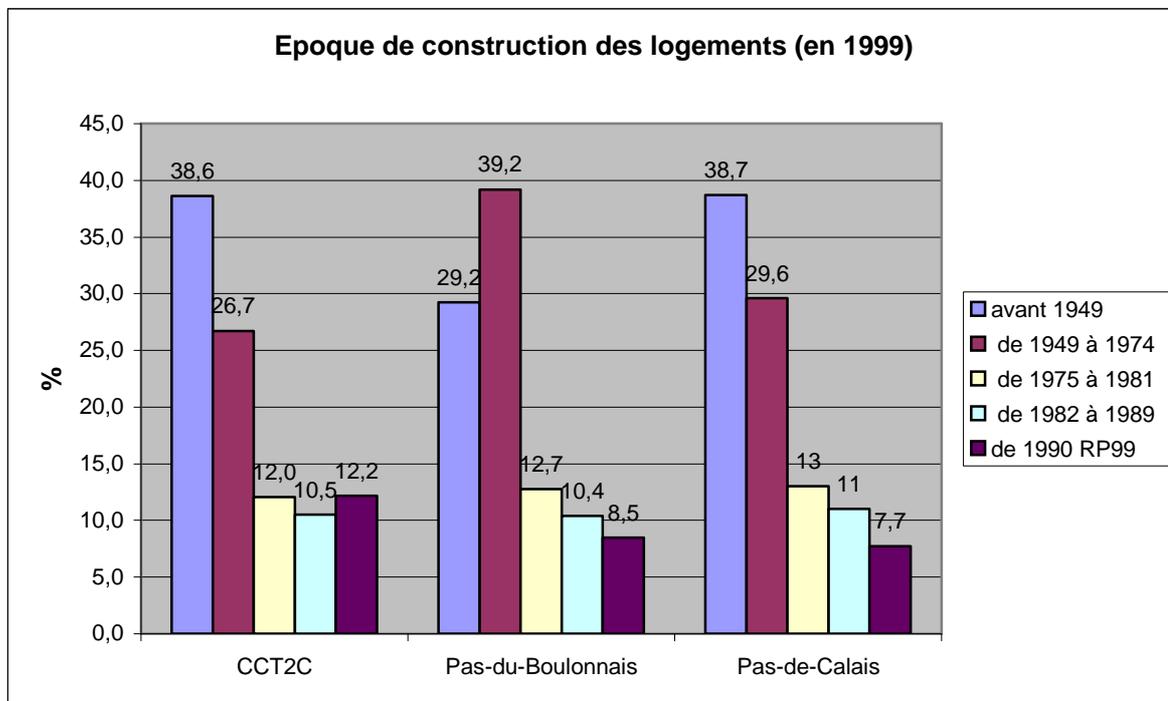
- l'individuel groupé : opération qui comporte plusieurs logements individuels dans un même permis, ou un seul logement couplé avec un local non habitation ou des logements collectifs. Tous ces logements ont un accès privatif.

- les collectifs et résidences: opérations dont les logements font partie d'un bâtiment de deux logements ou plus dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et collectifs, ces derniers sont comptés dans leur type de construction respectif.

et d'un faible renouvellement urbain : Entre 1999 et 2005, sur la base des statistiques de la DDE62, on l'estime à 2,5 % du parc de 1999.³³

La taille moyenne de chaque habitation reste relativement importante : 112,4 m² et relativement stable depuis 1997. Cela étant, elle est conforme à celle du Boulonnais et inférieure à celle des intercommunalités voisines.

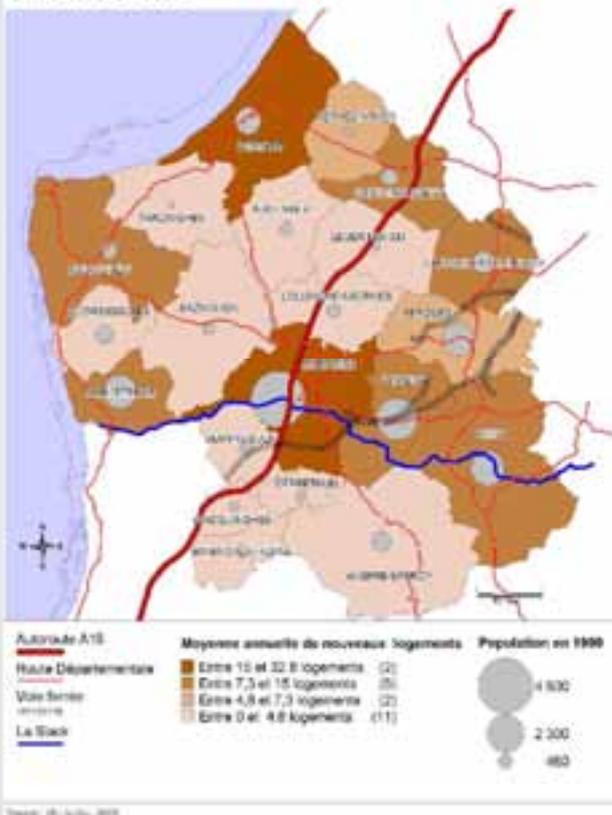


Source : INSEE RGP 99

³³ Alors que le nombre de logements (données FILOCOM) augmente de 894 unités entre 1999 et 2005, quelque 1112 logements (données SITADEL) ont été commencés durant la même période. La différence est donc de 1112 - 894 = 227 logements. 227 logements ont donc été renouvelés durant cette période (détruits ou reconvertis), soit 2,5 % du parc de 1999, ce qui traduirait un taux annuel entre 0,4 et 0,5 % contre une moyenne nationale voisine de 1 %.

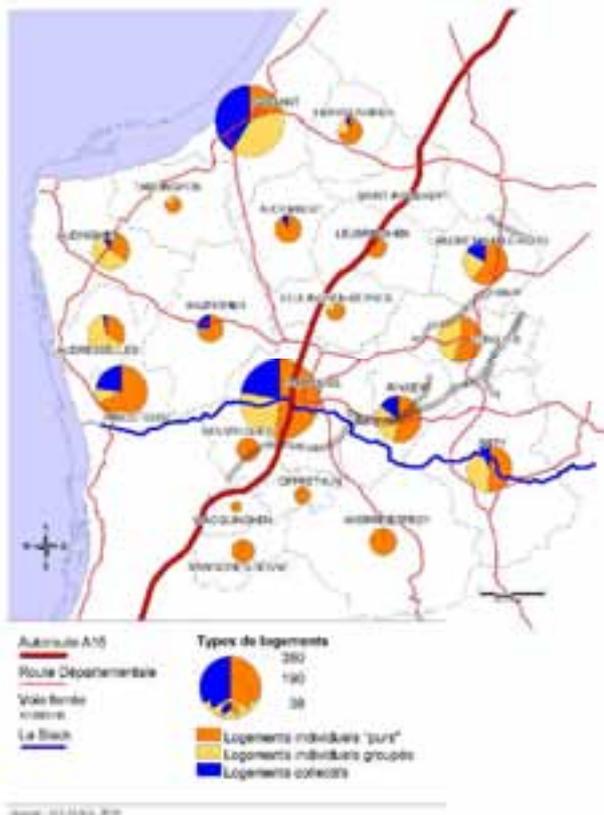
LOGEMENT

Moyenne annuelle de logements construits entre 1999 et 2005



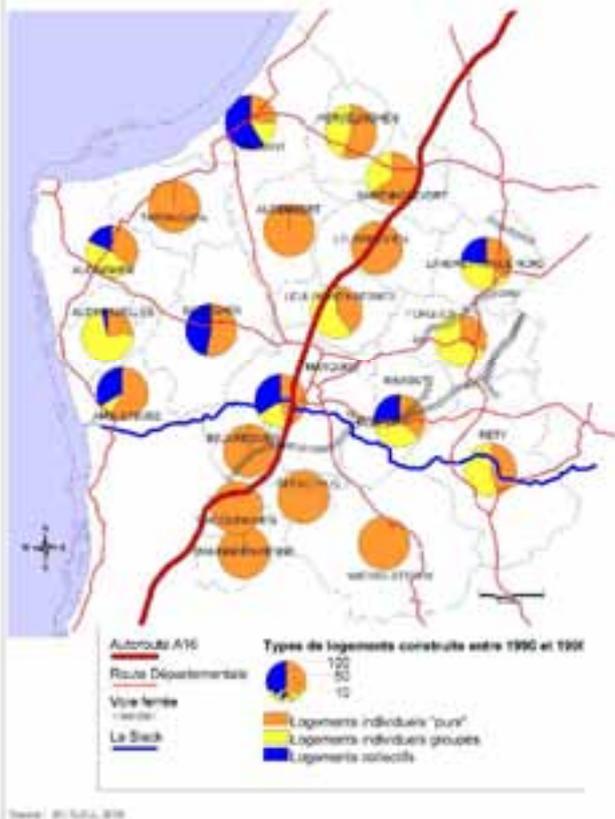
LOGEMENT

Types de logements construits entre 1990 et 2005



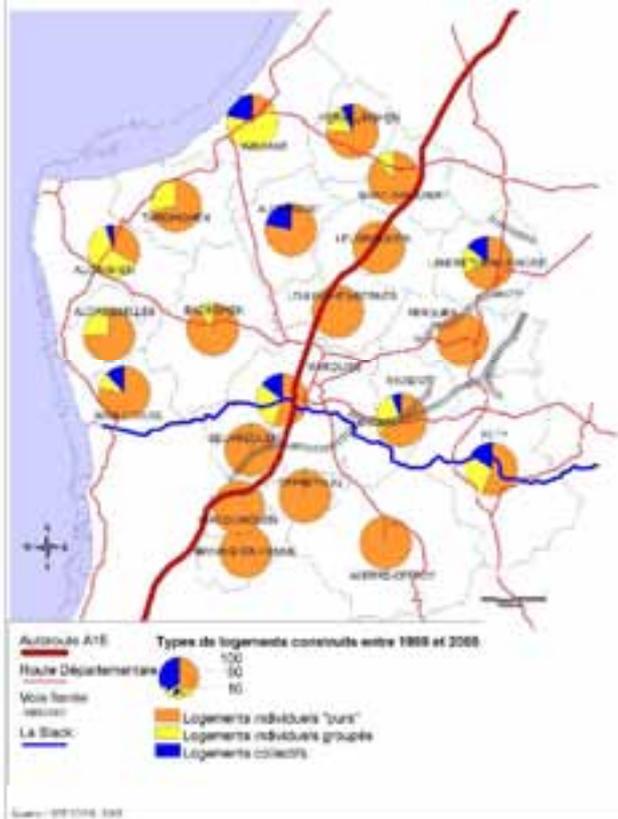
LOGEMENT

Types de logements construits entre 1990 et 1998

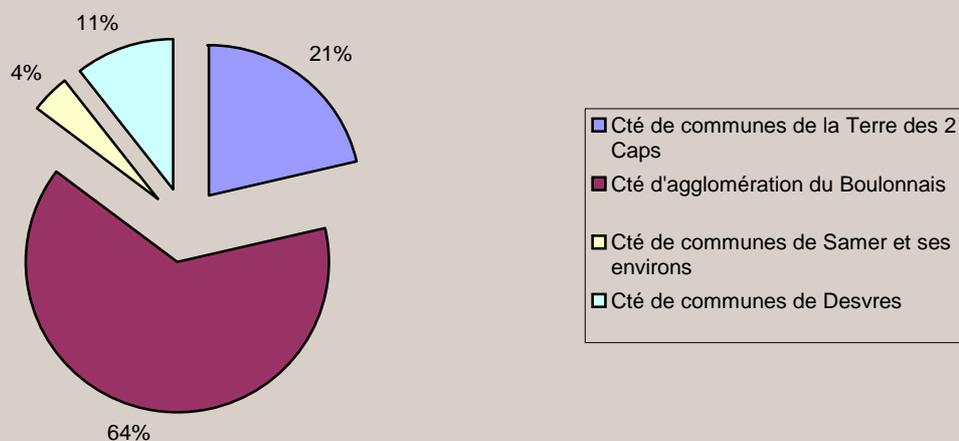


LOGEMENT

Types de logements construits entre 1999 et 2005

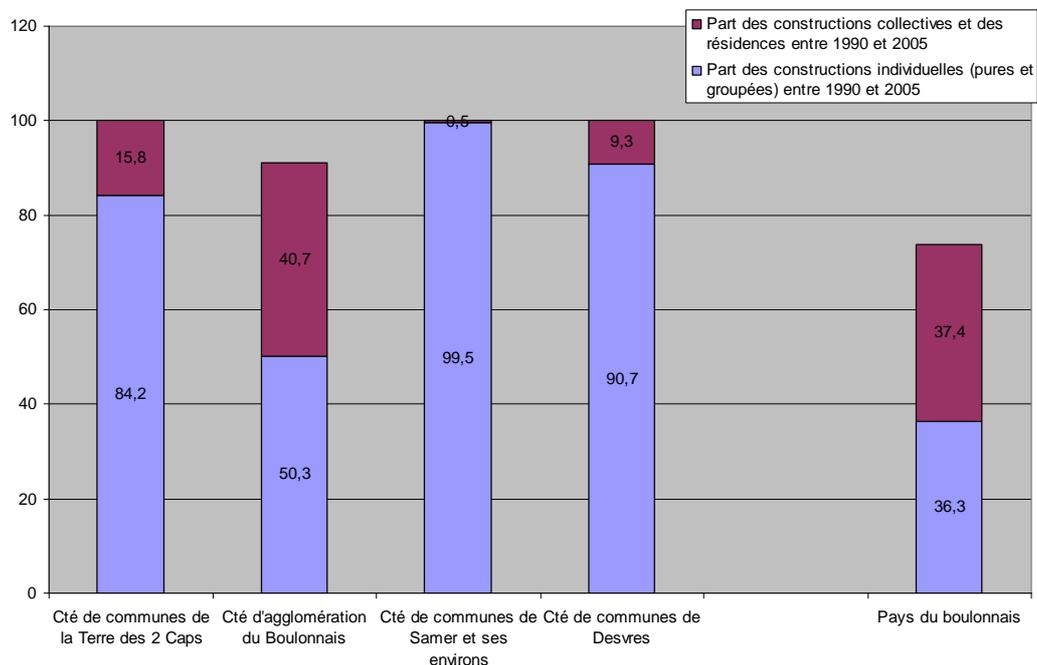


Répartition des nouvelles constructions dans le Pays Boulonnais entre 1990 et 2005



Source : SITADEL

Parts des nouveaux logements individuels et collectifs entre 1990 et 2005



Source : SITADEL

D-II.5.2) ...mais des différences géographiques importantes

Entité paysagère	Nombre de logements construits		Moyenne annuelle de construction de logements		Evolution de rythme de construction entre la période 1990-1998 et 1999-2005
	Entre 1990 et 1998	Entre 1999 et 2005	Entre 1990 et 1998	Entre 1999 et 2005	
Littoral et Arrière littoral	513	703	64	100	+ 56,6 %
Arc Urbain et Bassin Carrier	301	292	38	42	+ 10,9 %
Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux	223	117	28	17	-40 %
La Terre des 2 Caps	1037	1112	130	159	+ 22,6 %

Entité paysagère	Nombre de logements construits entre 1990 et 1998				Nombre de logements construits entre 1999 et 2005			
	Individuels purs	Individuels groupés	Collectifs	Total	Individuels purs	Individuels groupés	Collectifs	Total
Littoral et Arrière littoral	230	122	149	501	278	167	53	498
Arc Urbain et Bassin Carrier	172	179	74	425	354	125	64	543
Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux	111	0	0	111	71	0	0	71
La Terre des 2 Caps	513	301	223	1037	703	292	117	1112

C'est sur le littoral que la construction a été la plus importante : 1216 logements. Si les constructions sont principalement des habitations individuelles (84,2 % dont 33,5 de groupés), la raréfaction du foncier a eu pour conséquence le développement le plus important d'immeubles collectifs (202 logements). Ce sont principalement les communes sur le littoral qui voient les plus gros programmes mais aussi celles situées aux « portes de Calais » au bord de l'A16 comme Havelinghen ou Saint-Ingelvert.

Alors que l'Arc Urbain et le Bassin Carrier représente une population trois fois supérieure à celle du littoral, le nombre de constructions neuves y est très nettement inférieure : 968 logements. Seuls près de 15 % sont des logements collectifs (138) dont la grande majorité appartient au parc social.

Enfin, on constate un ralentissement du nombre de constructions neuves sur les communes des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux : 182 habitations exclusivement individuelles.

D-II.6. Un marché du foncier et de l'immobilier qui atteint des sommets³⁴

Le prix moyen du foncier atteint 50 € du m² en 2005. Les hausses les plus importantes entre 2003 et 2005 ont eu lieu dans les communes situées le long de l'autoroute A16 avec des variations de 8,7 à 30 % en 2 ans.

	Prix moyen du foncier en euros/m ² 2003	Prix moyen du foncier en euros/m ² 2005
Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps	45,6	49,5
Variation du prix dans La Terre des 2 Caps	+ 8,7 %	

Les différences moyennes ne sont pas très importantes entre les différentes entités géographiques :

³⁴ Marché du foncier / Source : Boulogne sur Mer Développement – Côte d'Opale Les données à notre disposition ne concernent que les années 2003 et 2005. Aussi, il faut être prudent quant aux conclusions que nous serions tentés de tirer notamment pour ce qui concerne les comparaisons avec le Pays Boulonnais. En effet, l'augmentation moyenne sur cette période est 3 fois supérieure à ce que l'on peut constater sur La Terre des 2 Caps. Nous pensons qu'il s'agit là davantage d'un effet de rattrapage – tant les prix sont élevés sur La Terre des 2 Caps – plutôt qu'un intérêt supérieur pour les communes hors Terre des 2 Caps.
Marché de l'immobilier : enquête de terrain menée en février 2006

- Sur le Littoral et l'arrière littoral , il atteint 52,6 euros/m² soit une augmentation de 5,8 % en 2 ans. C'est bien sûr là qu'il est le plus important et symptomatique de la raréfaction du foncier et de la pression du marché ;
- S'il est le plus faible sur le Bassin carrier et son Arc Urbain , il atteint 46,7 euros/m² et a subi une très forte progression entre les 2 années de référence : +16,7 %.
- Sur les Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux, le prix du m² est équivalent à celui du Bassin Carrier (46,8 euros). Sa progression y est un peu plus faible : + 6,4 %

En s'intéressant au marché de l'immobilier³⁵, on constate que :

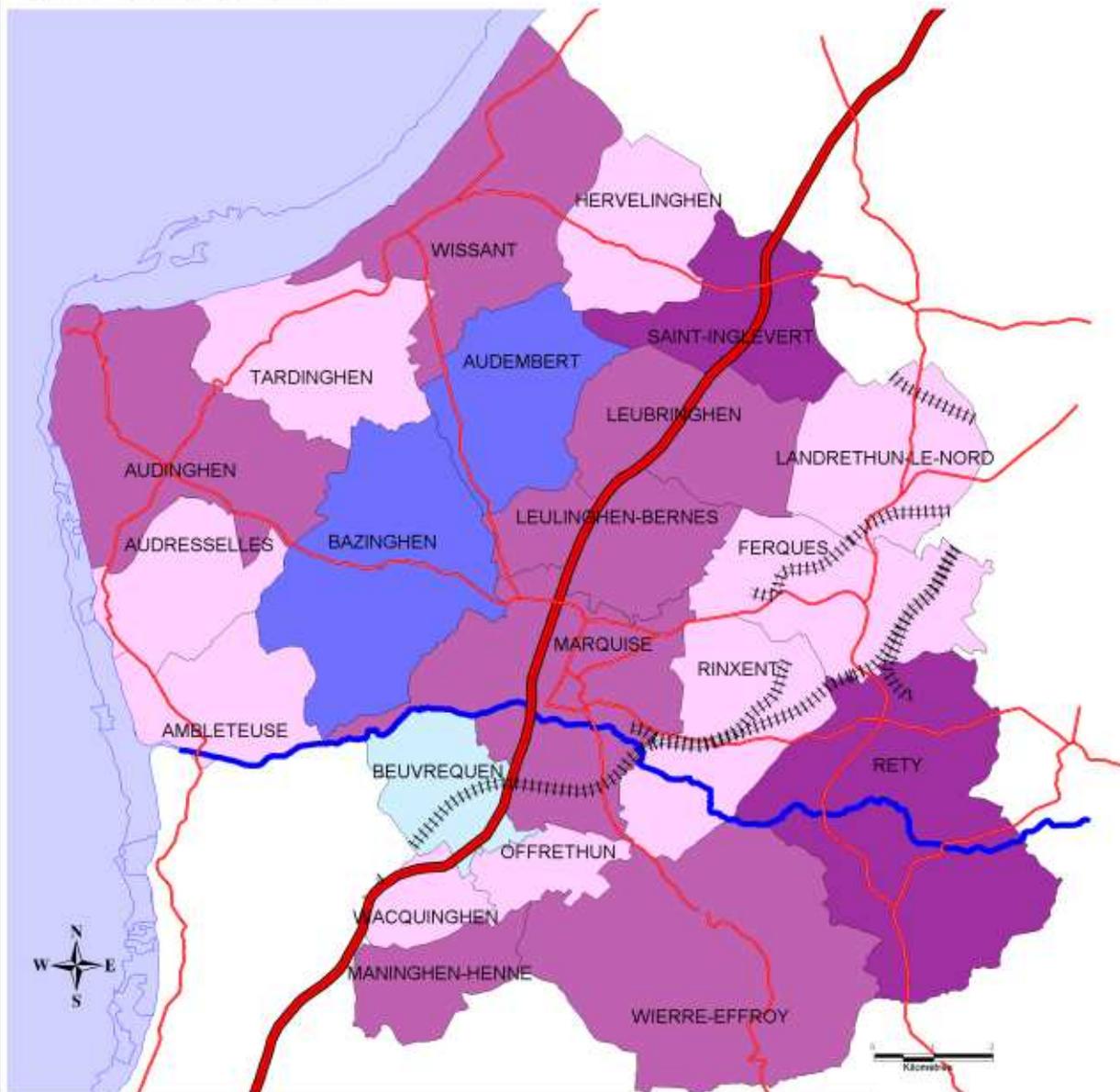
- Sur la frange littorale, une maison de 3 à 4 chambres est négociée entre 275 et 450 000 € ; un studio à Wissant + de 110 000 €
- Sur le bassin carrier et son arc urbain, si les prix moyens sont plus faibles, ils peuvent facilement atteindre entre 200 et 250 000 € pour une maison de 140 m²
- Sur les Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux, les opportunités sont beaucoup plus rares et négociées à des niveaux très élevés.

D'une manière générale, il apparaît que l'offre est extrêmement faible d'une part et que le niveau de prix est très élevé, digne de certains quartiers des grandes villes régionales.

³⁵ Visite d'agences immobilières en février 2006

FONCIER

Evolution du prix du foncier en centre-ville
entre 2003 et 2005



Autoroute A16

Route Départementale

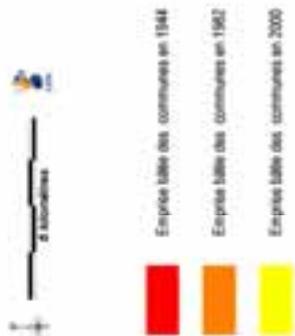
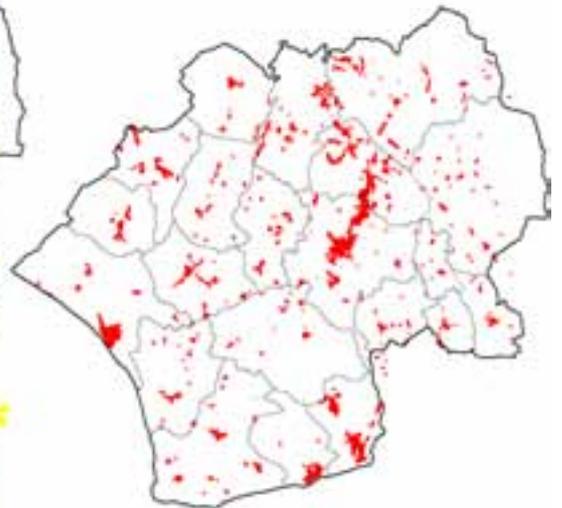
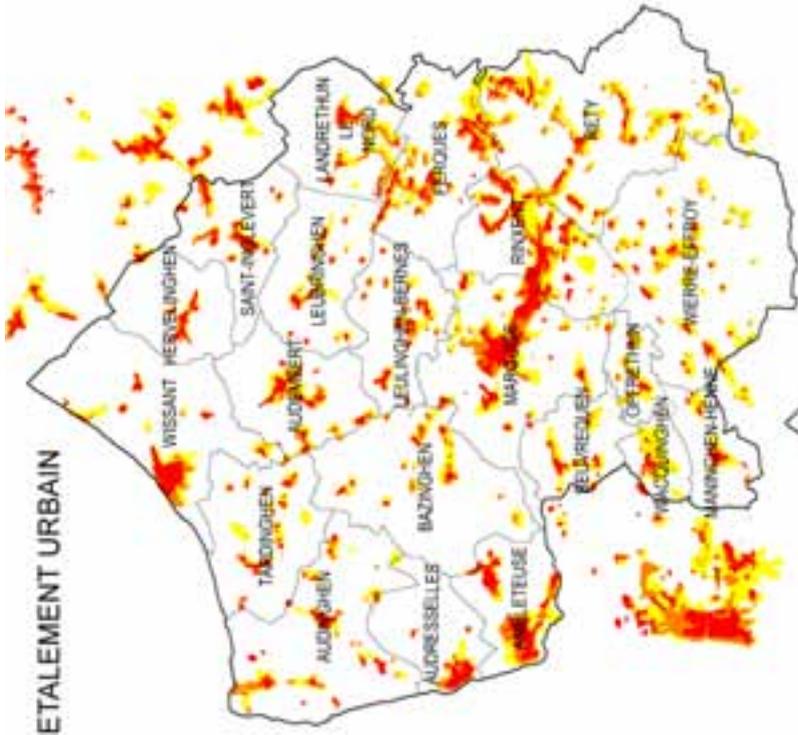
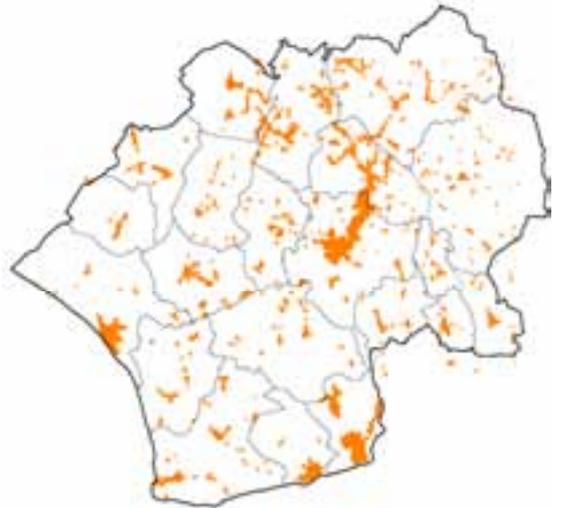
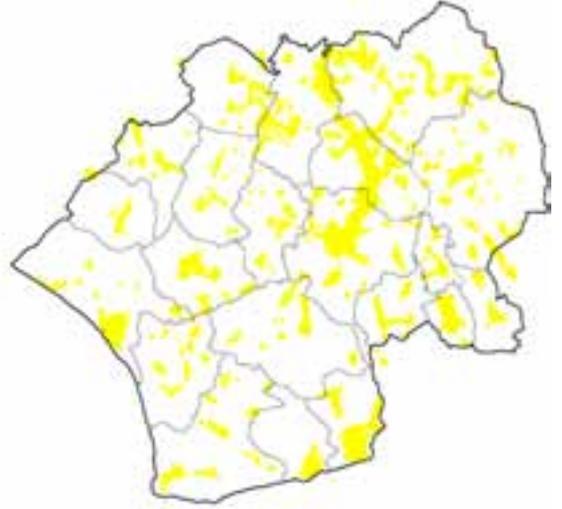
Voie ferrée

La Slack

Evolution du prix du foncier en centre-ville

de 30 à 72 %	(2)
de 8,7 à 30 %	(7)
de 0 à 8,7 %	(9)
de -9 à 0 %	(1)
de -18,2 à -9 %	(2)

Source : Source : Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale



D-III. L'emploi³⁶

D-III.1. Une population active relativement faible et qui s'est tertiaisée

La population active³⁷ atteignait 40,8 % en 1999 (Soit +1,9 % par rapport à 1990) contre 41,5 % pour le bassin d'emploi du Boulonnais et 45,3 % pour la France. Elle se répartit dans les secteurs d'activité pour :

- * 67 % le tertiaire,
- * 20 % l'industrie,
- * 7 % la construction,
- * 6 % l'agriculture et la pêche.

En 1999, il n'y a qu'environ 2,7 actifs occupés sur 10 qui travaillent dans leur commune de résidence. A l'échelle nationale ce chiffre est de 3,9 contre 3,2 dans le Pas-de-Calais, 3,5 dans le bassin d'emploi du Boulonnais et 4,6 dans le bassin d'emploi du Calais.

D-III.2. Un nombre d'emplois relativement stable depuis les années 90

Le nombre total d'emplois a été relativement stable entre 1990 (4360) et 1999 (4125) alors que dans le même temps la population totale augmentait de 860, les actifs de 721 et les personnes à la recherche d'un emploi de 452. Les emplois sont détenus majoritairement par les hommes (62,3 %).

Les emplois se concentrent principalement sur l'Arc Urbain et le Bassin Carrier (2758 emplois soit 66,9%). Cela étant, ils ont fortement diminué entre 90 et 99 : - 346 emplois.

C'est le Littoral et l'Arrière littoral qui est le second pourvoyeur : 1069 emplois, soit 25,9 %. Entre 1990 et 1999, il a augmenté de 12,8 % soit + 121 emplois pour une augmentation de population active de 212.

Le caractère très rural des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux a pour conséquence qu'il existe relativement moins d'emplois. Cela étant, ils sont quand même 298, soit 7,2 %.

D-III.3. Une forte représentation des salariés du privé³⁸

Territoire	Part des actifs salariés du privé en 1990	Part des actifs salariés du privé en 1999	Evolution absolue entre 1990 et 1999
La Terre des 2 Caps	(3 884) 72,1 %	(4 404) 72,5 %	(+520) + 0,4 %
Zone d'emploi du Boulonnais	(31 165) 67,3 %	(33 636) 68,2 %	(2471) + 0,9 %
Zone d'emploi du Calaisis	(30 733) 69 %	(35288) 72 %	(4555) + 3 %
Pas-de-Calais	(262 922) 65,2 %	(303 245) 69,7 %	(40 323) + 4,5 %

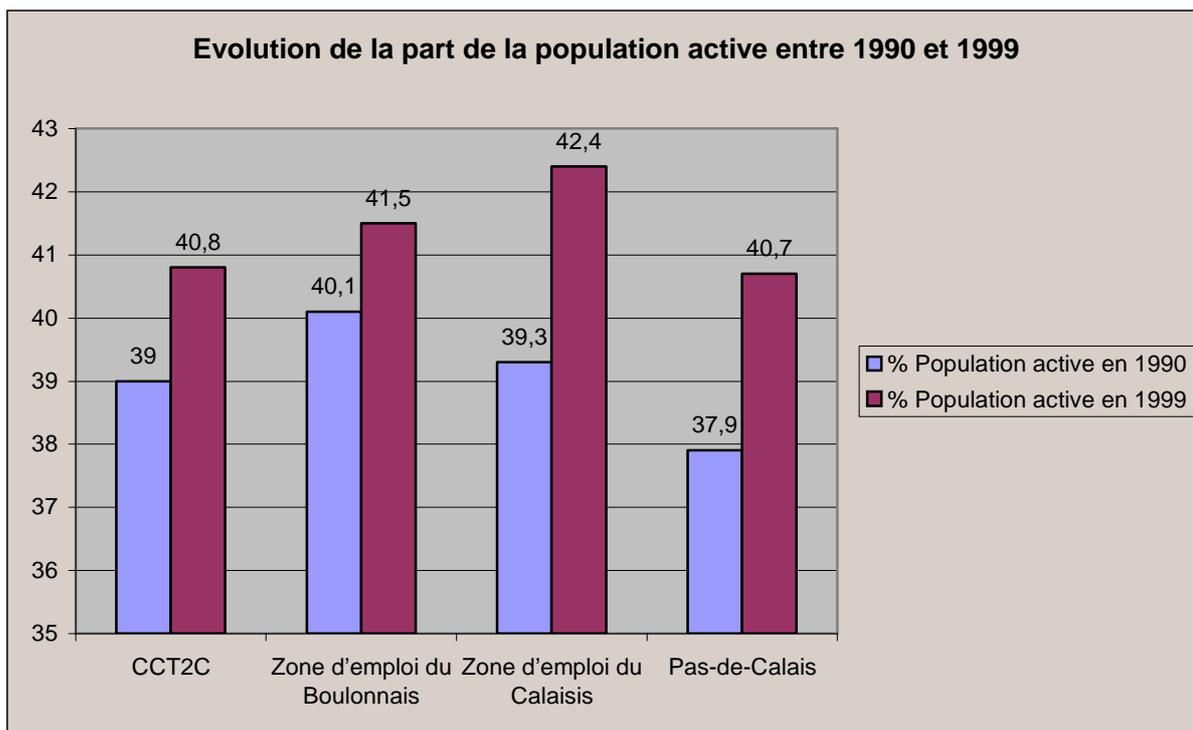
La part des salariés du privé est de **72,5 %**, soit 4,3 % de plus que dans la Zone d'emploi du Boulonnais, 0,5 % de plus que dans la Zone d'emploi du Calaisis et 2,8 % de plus que dans le département du Pas-de-Calais. **Elle est relativement stable et caractéristique d'un espace où sont absents les grands employeurs publics.**

Entre 2000 et 2004, l'emploi régional privé a augmenté de 5 % entre 1998 et 2004, de plus de 10 % dans le Boulonnais et de moins de 6 % dans le Calaisis. Sur La Terre des 2 Caps, depuis 1999, le nombre de salariés privés augmente régulièrement (+12,07 % soit + 266) ainsi que le nombre d'établissements (+4,28 % soit + 14). Cette tendance semble infléchir ce qu'il s'était passé sur la période précédente puisque le nombre d'emplois total avait diminué entre 1990 et 1999 de 235.

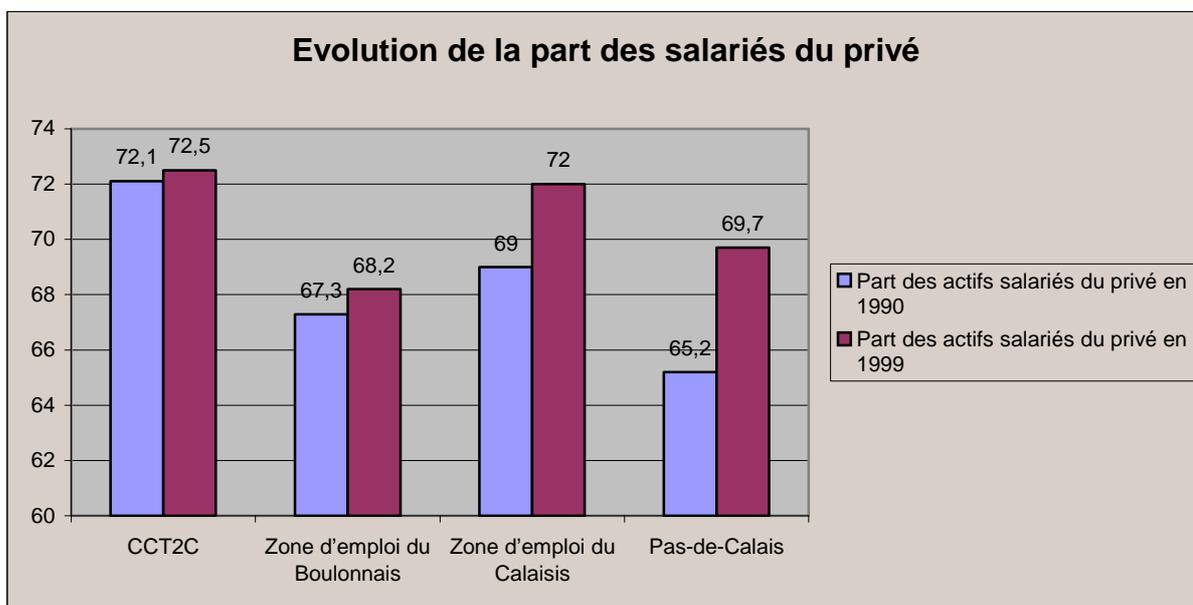
³⁶ Les données traitées dans ce chapitre sont issues des RGP 82 – 99 et partiels de 2004 et 2005

³⁷ La population active c'est le rapport entre (les gens qui travaillent + ceux à la recherche d'un emploi)/la population totale

³⁸ Source : CCI de Calais 2006



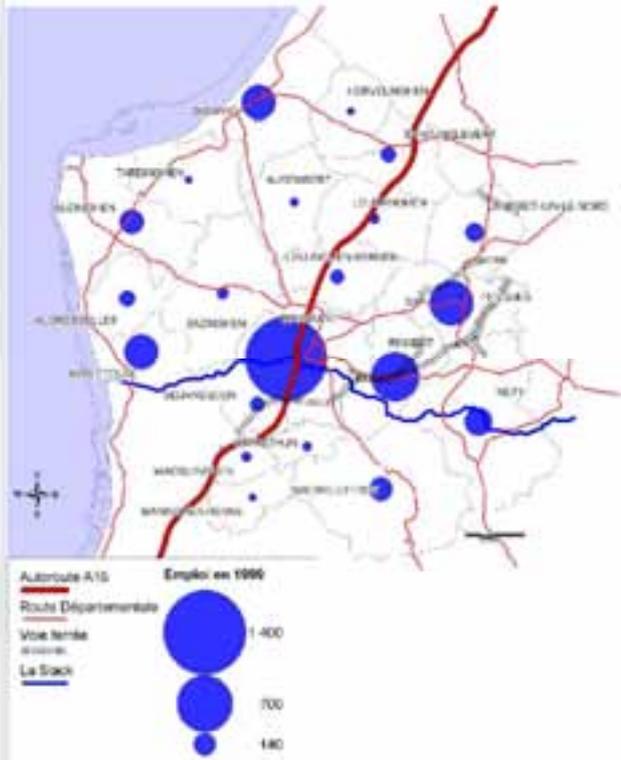
Source : INSEE RGP 1999



Source : INSEE RGP 1999

SOCIETE

Répartition des emplois en 1999



Source : INSEE RGP 1999

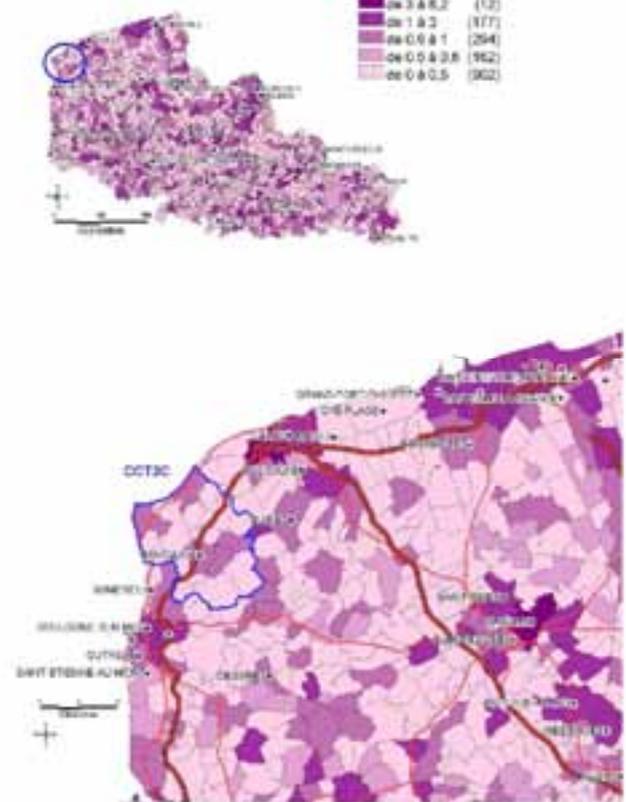
TAUX D'EMPLOI EN 1999

CCT2C



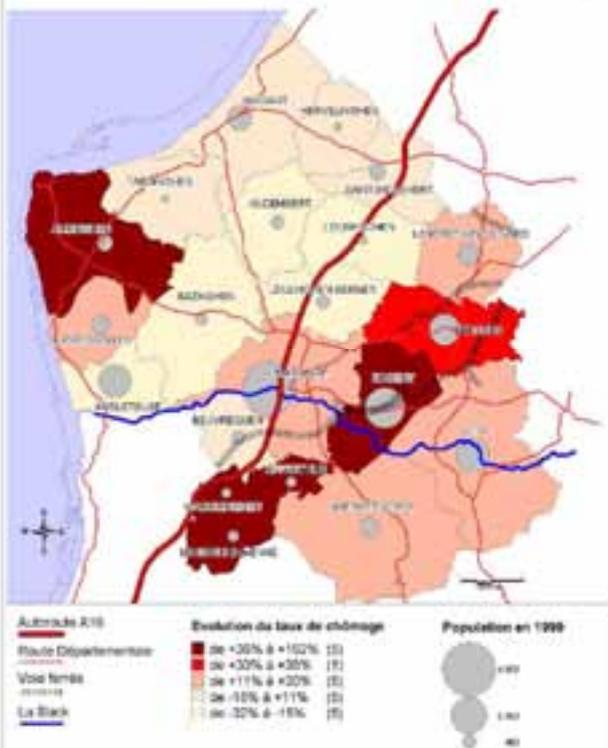
Taux d'emploi

- de 3 à 8,2 (12)
- de 1 à 3 (177)
- de 0,6 à 1 (254)
- de 0 à 0,8 (962)
- de 0 à 0,5 (902)



SOCIETE

Evolution du taux de chômage entre 1990 et 1999



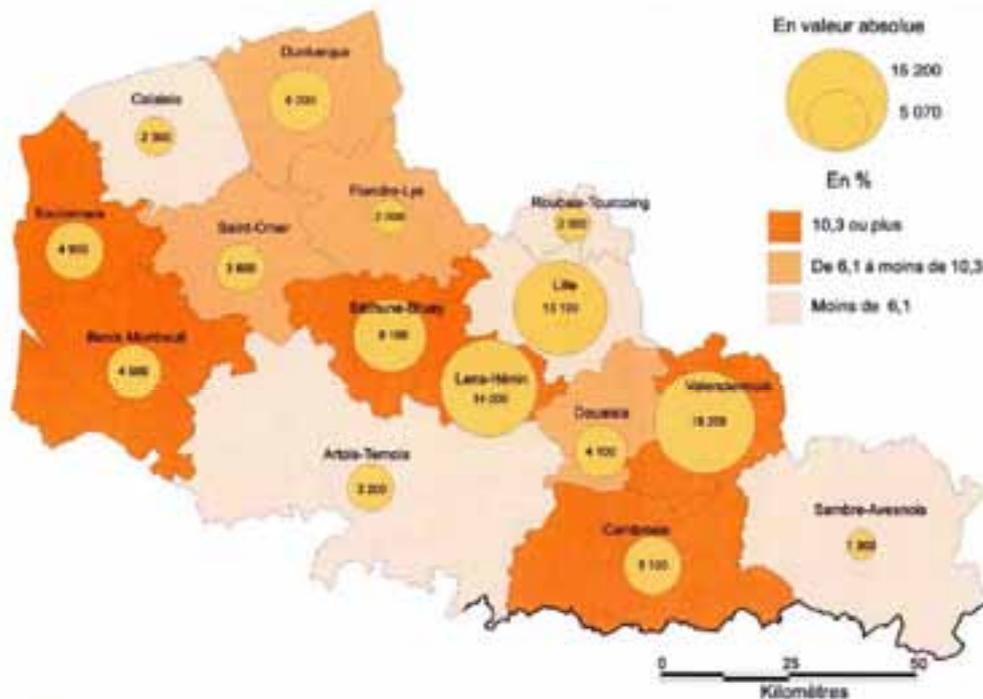
Source : INSEE RGP 1999

SOCIETE

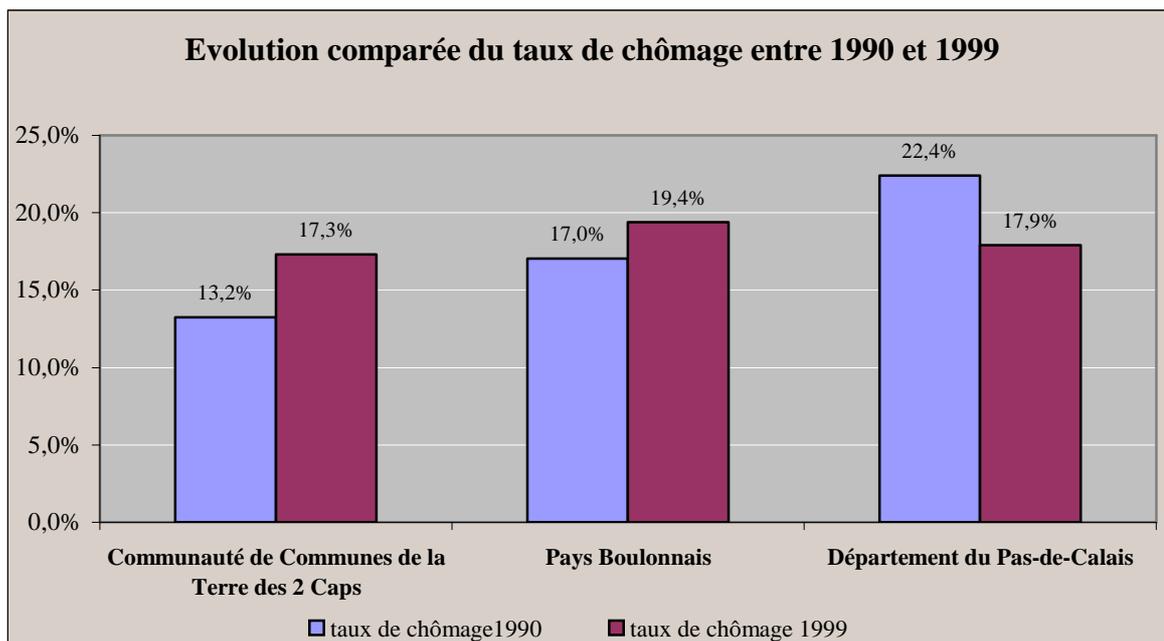
Evolution du nombre d'emploi entre 1990 et 1999



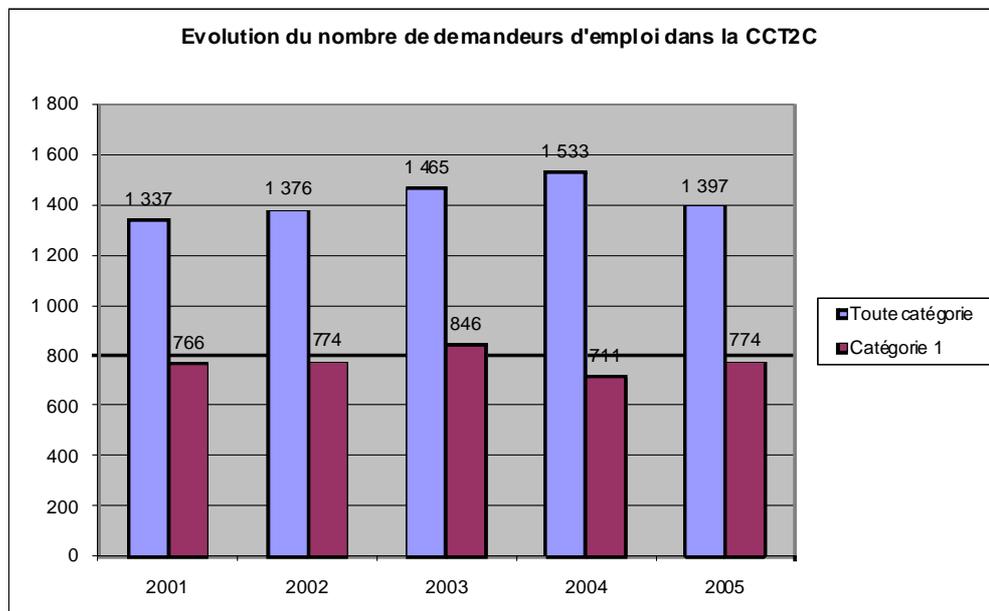
Source : INSEE RGP 1999



Avertissement
 Les données 2003 ont fait l'objet de révisions à l'occasion des estimations de 2004. Les évolutions parues antérieurement sont caduques.
 © IZN - Insee 2006
 Source : Insee - Estimations d'emploi au 31 décembre



Source : INSEE RGP 1999



Source : ANPE/DRTEFP Nord-Pas de Calais

D-III.4. Un taux d'emploi³⁹ caractéristique d'un secteur résidentiel

Le taux d'emploi moyen en 1999 est de 0,49 contre 0,57 en 1990. Il a baissé de 13,5 % entre les deux dates. Il est caractéristique d'un territoire résidentiel à faible développement économique. C'est conforme aux constats faits sur les migrations quotidiennes.

Ce sont les communes du littoral et celles de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier qui ont les plus forts taux d'emploi.

D-III.5. Un niveau de chômage qui augmente au même rythme que la population

En 1999, le taux de chômage⁴⁰ s'établit à 17,3 % soit 1452 chômeurs contre 1000 en 1990. Le chômage des hommes est de 14,5 %, celui des femmes de 21,4 %.

Sur la même période, il a diminué à l'échelle départementale (-20 %) mais s'est accru sur le Boulonnais (+14,1% pour le Pays Boulonnais).

D-III.6. Les évolutions récentes de la demande d'emploi⁴¹

A la lecture des données des ASSEDIC, les demandeurs d'emploi ont diminué depuis pour stagner ces 2 dernières années. **Ils restent néanmoins supérieurs au niveau national et sont particulièrement présents sur l'Arc Urbain et le Bassin Carrier (> à 19 %).**

Le nombre de DEFM (toutes catégories) n'a augmenté que de 4,5 % contre 9,8 % pour la Communauté d'Agglomération du Calaisis et 5,3 % dans la région Nord-Pas-de-Calais. Pour la période récente (2004-2005), la situation s'est donc améliorée avec une baisse de 8,9 % du nombre de DEFM, soit un total de 1397 en 2005, contre 1533 en 2004.

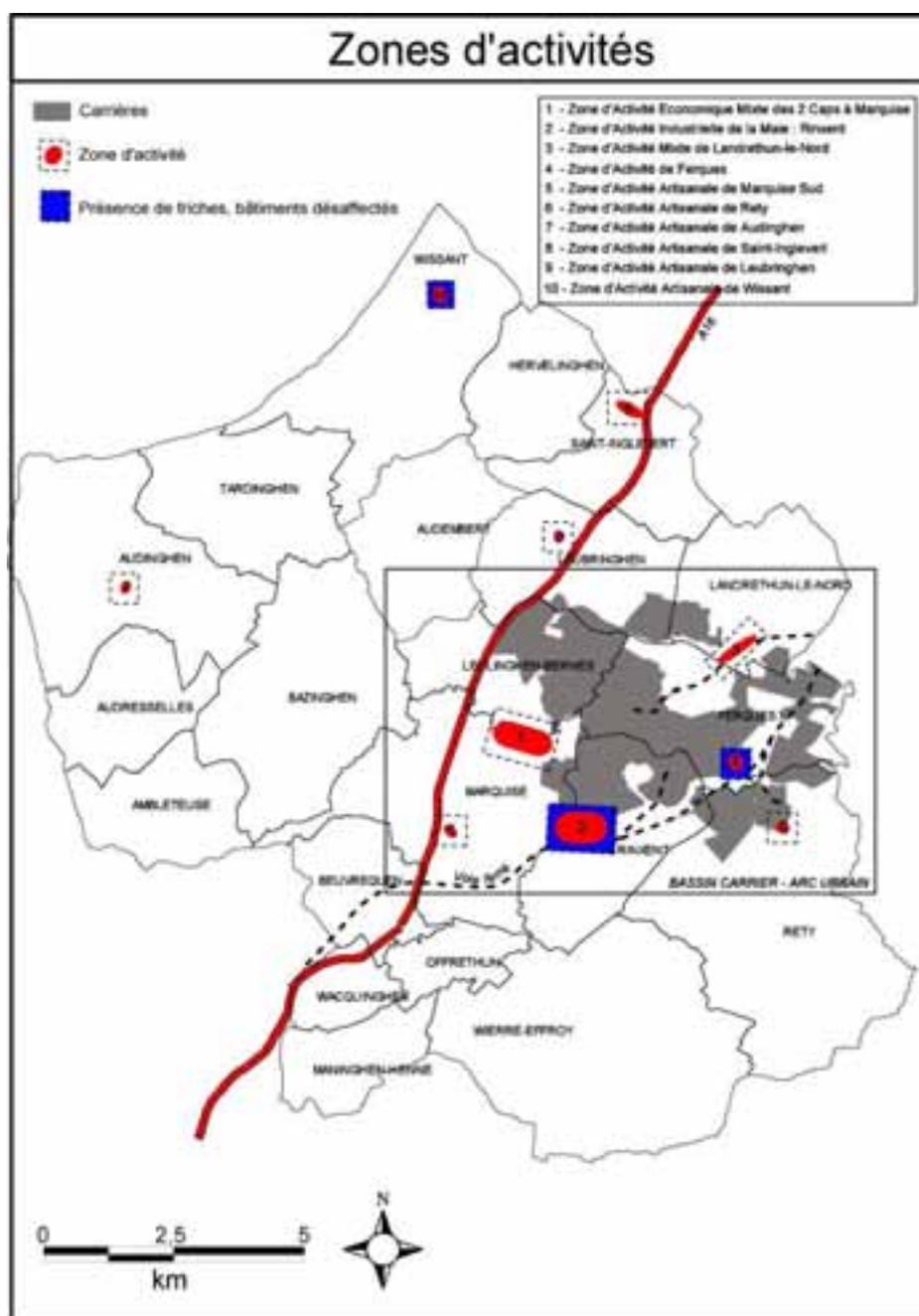
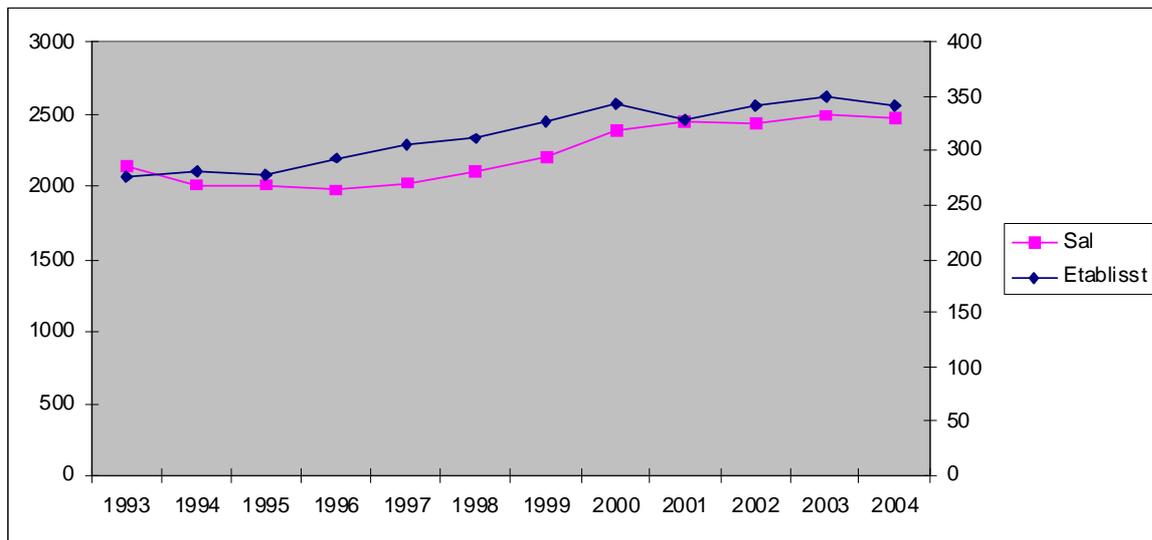
D-III.7. Un taux de population active qui ne devrait pas évoluer d'ici 2030

A partir du modèle Omphale de l'INSEE, la population active devrait rester à un niveau voisin de 41% ce qui représenterait 9 200 personnes en 2030, soit + 763 personnes à la recherche d'un emploi.

³⁹ Le taux d'emploi est le rapport entre le Nombre d'emplois et la Population active. Un taux d'emploi supérieur à 1 est caractéristique d'un territoire à forte attractivité économique alors qu'à l'inverse plus il est inférieur à 1 plus il est caractéristique d'un territoire résidentiel.

⁴⁰ Taux de chômage = (Nombre de chômeurs / Population active) x 100

⁴¹ Définition des Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM : Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. La catégorie 1 correspond aux demandeurs qui n'ont pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois et recherchent un emploi à temps plein et à durée indéterminée. C'est cette catégorie qui sert de référence au niveau national et donc qui est symptomatique.



D-IV. Les secteurs d'activité⁴²

D-IV.1. Un nombre d'établissements important

	Nbre d'établissement		Emplois	
	Nbre	%	Nbre	%
Activités en relation avec l'agriculture et la pêche	45	8,91%	148	7,17%
Industrie et assimilée	33	6,53%	742	35,97%
Bâtiment	54	10,69%	276	13,38%
Transport	24	4,75%	124	6,01%
Tourisme	102	20,20%	171	8,29%
Les services et commerces	247	48,91%	602	29,18%
Total		505		2063

Si la création d'entreprises au niveau régional est passée d'une base 105 en 1994 à 121 en 2005 (Soit + 15,2 %), **sur le territoire de La Terre des Caps, le nombre d'établissements industriels (classés NAF 60) est passé de 276 en 1993 à 341 en 2004, soit une augmentation de + 23,5 %.**

56 % des établissements de La Terre des 2 Caps sont situés sur le littoral. Cette part est importante du fait du nombre élevé d'établissements de commerces et services (Brasserie, restauration, café, friagerie, hôtels et hôtels restaurant, ferme-auberge liés à la fréquentation touristique).

Si l'Arc Urbain et le Bassin Carrier n'en rassemblent que 34 %, les établissements que l'on y trouve sont les plus gros pourvoyeurs en emplois.

Enfin, bien que très rural, les communes de Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux accueillent quand même 10 % des établissements de La Terre des 2 Caps, principalement des artisans.

Les créations d'établissement sont pour une grande partie le fait de l'arrivée de ménages actifs qui quittent les agglomérations pour s'installer dans le périphérique lointain ou le rural avec leurs activités professionnelles ou qui en créent une sur place.

Ce phénomène est présent sur le territoire de La Terre des 2 Caps où par exemple 33 % des établissements de construction (artisanat) et près de 27 % des entreprises de service (gestion de portefeuille, auxiliaire d'assurance, expert technique, réalisation de logiciels,...) sont implantées dans les communes rurales⁴³.

L'exemple le plus probant est Tardinghen où il existe un établissement pour 14 habitants, Audinghen 1 pour 23 habitants, Wierre-Effroy 1 pour 28 habitants,...

Ce phénomène est identifié sous le vocable « métaruralisation » qui est une des trois orientations majeures de la Charte du Pays Boulonnais : « L'accueil de nouvelles populations via la métaruralisation »

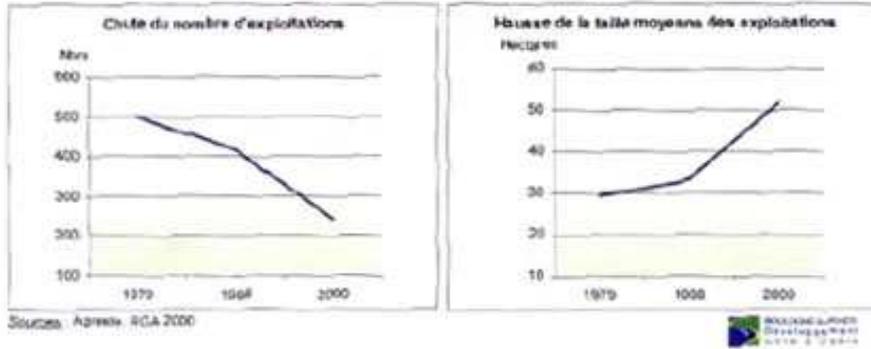
La Charte du Pays Boulonnais a acté la Métaruralisation comme un objectif prioritaire ce qui veut dire :

- * Une politique foncière : rechercher une urbanisation en grappe autour des bourgs et villes centres pour éviter une trop grande dispersion des habitations
- * Une politique de services : Apporter des services dont la nature et la qualité sont équivalents à ce qu'ils avaient avant : Densifier le tissu artisanal

⁴² Les données de ce chapitre ont pour principale source la Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais en 2005

⁴³ Hors Bassin carrier, Wissant et Ambleteuse

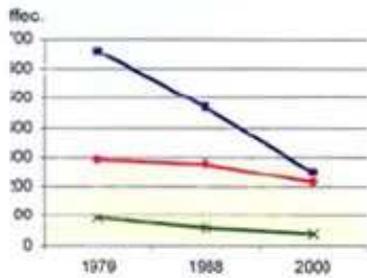
Extrait de l'Atlas Cartographique du Pays du Boulonnais
- BOULOGNE-SUR-MER Développement - Côte d'Opale



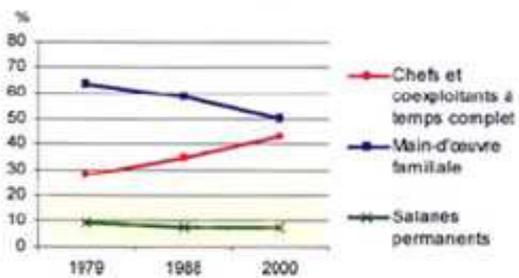
Année de recensement agricole	Chefs et coexploitants à temps complet	Main-d'œuvre familiale	B salariés permanents
1979	291	658	91
1988	275	466	58
2000	212	247	37

Sources : Agreste, RGA 1979-2000

Une population agricole en baisse

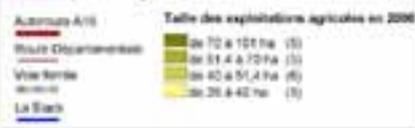


La population agricole se professionalise



AGRICULTURE

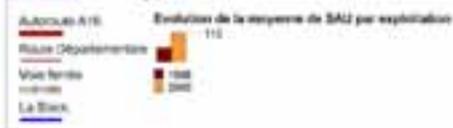
Surface Agricole Utilisée moyenne des exploitations en 2000



Source: Agreste 2000

AGRICULTURE

Evolution de la moyenne de Surface Agricole Utilisée des exploitations entre 1988 et 2000.



Source: Agreste 2000

D-IV.2. L'agriculture, matrice du territoire, et la pêche

D-IV.2.1) La pêche très faiblement représentée

La pêche est encore présente avec 27 établissements et une soixantaine d'emplois salariés. Cela étant, bien que ce fut le cas par le passé, **elle ne représente plus aujourd'hui un secteur dynamique du territoire.**

L'activité de pêche de loisirs et ses corollaires, ainsi que d'autres pratiques liées à la mer sont des traditions locales profondément ancrées qui doivent perdurer. Elles fondent l'identité du littoral et participent de fait, à le faire vivre.

L'usage de la mer et de ses abords est traditionnel (nombreuses fêtes de villages, flobards) et nécessite par conséquent un certain transport des bateaux vers la mer.

D-IV.2.2) L'agriculture, premier acteur de la vie des paysages

D-IV.2.2.a) Une agriculture en mutation constante

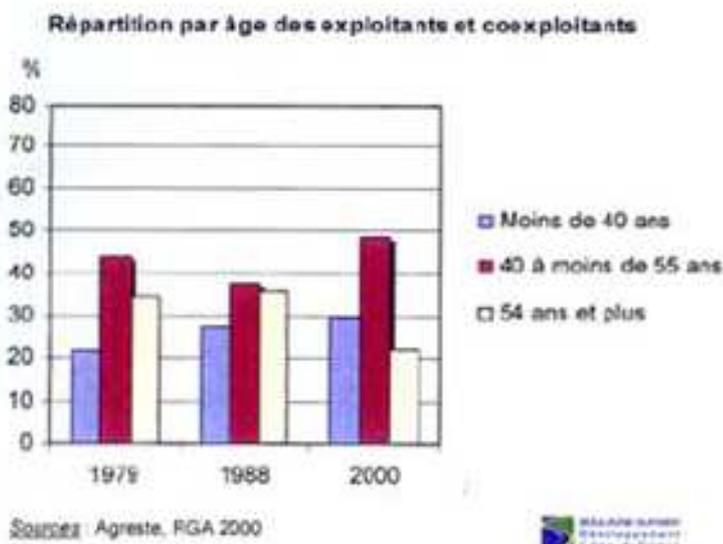
Avec 12 972 ha de surface agricole utiles (SAU) en 2000, la part du territoire exploitée par l'agriculture représente plus de 70 %. Le nombre des exploitations agricoles a été divisé par plus de 2 en 21 ans (499 en 1979, 410 en 1988, 245 en 2000) et les agriculteurs n'étaient plus que 294 dans la population active en 1999 (3.6 %) contre 500 en 1990 et plus de 700 à la fin des années 70.

Parallèlement, la taille moyenne des exploitations ne cesse d'augmenter pour atteindre 52 ha en 2000. A titre de comparaison, en 1988 la plus petite exploitation était de 21 ha sur Réty et la plus grande était de 73 ha à Audresselles. En 2000, la plus petite est de 33 ha toujours sur Réty et la plus grande est de 101 ha sur Wissant.

Malgré la baisse importante du nombre d'exploitations, le nombre de chefs exploitants et coexploitants n'a baissé que de 27 %. La main d'œuvre familiale, a par contre connu une chute en passant de 658 en 1979, à 247 en 2000, soit une diminution de 62 %. Le nombre de salariés permanents a également chuté de 59,3 % entre 1979 et 2000.

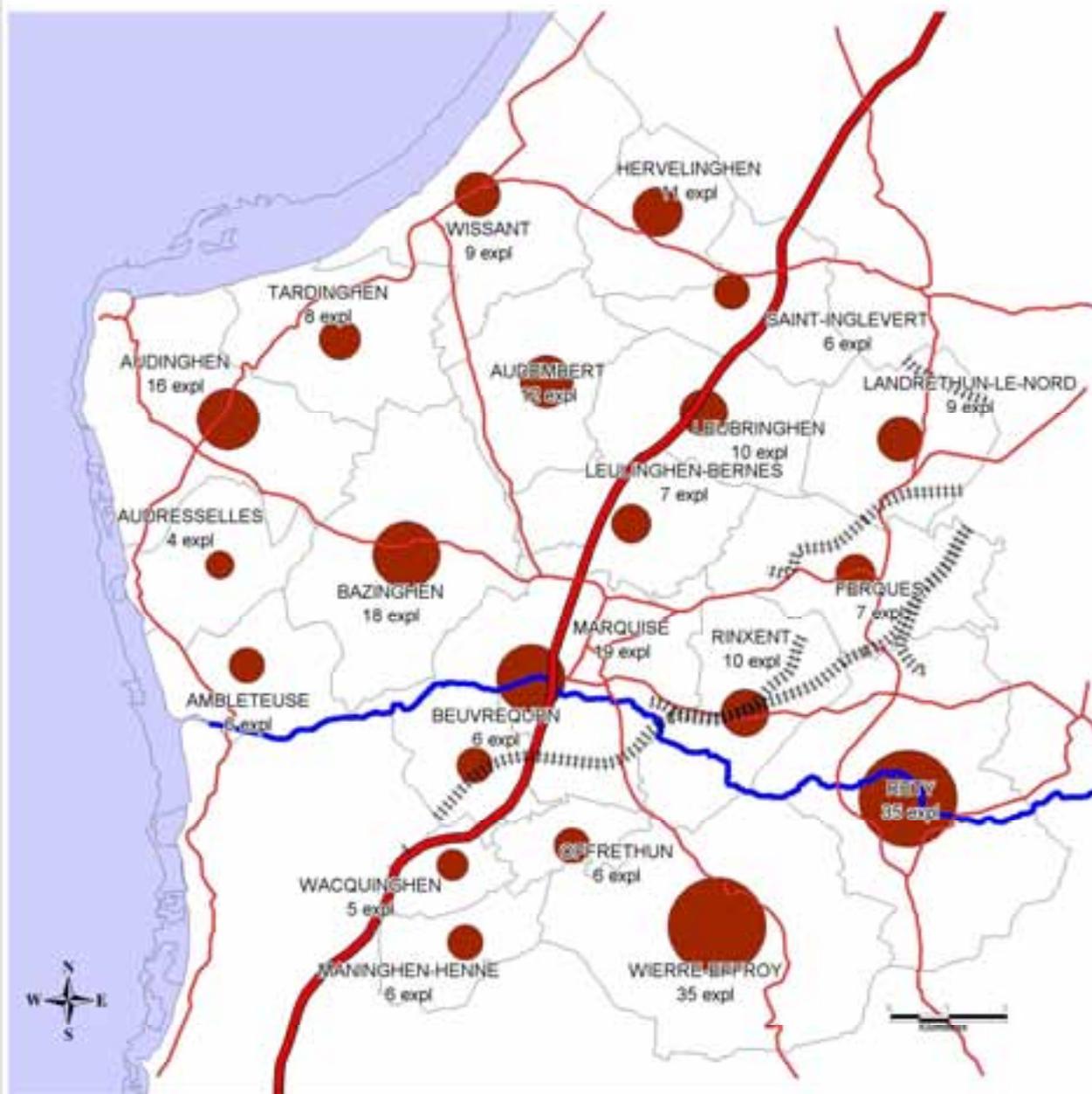
Si l'on est encore loin des très grandes exploitations et si le nombre d'exploitants en 2000 de – de 40 ans baisse de 17 % par rapport à 1988 et ceux de – de 55 ans de 4,5 %, on peut penser que le phénomène de regroupement continuera dans les années à venir.

Les terres labourables représentent 71 % de la SAU des exploitations et les superficies toujours en herbe représentent encore 29 %. Les surfaces enherbées diminuent au profit des surfaces céréalières, du maïs et du fourrage : de 36 % de la SAU en 1978, elle est passée à moins de 30 % en 2000. Enfin, le nombre de vaches (déclarées) en 2000 est de 5364. La part des exploitations pratiquant l'élevage a diminué dans 10 des 21 communes de La Terre des 2 Caps.



AGRICULTURE

Nombre d'exploitations agricoles en 2000



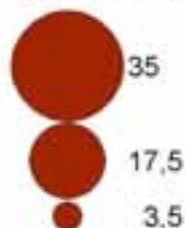
Autoroute A16

Route Départementale

Voie ferrée

La Slack

Nombre d'exploitations agricoles en 2000



Source : RGA 1988-2000

D-IV.2.2.b) Une agriculture qui concerne toutes les entités paysagères

Le Littoral et l'Arrière littoral a encore 100 exploitations en 2000 (contre 154 en 1988). Les actifs agricoles représentent 202 personnes soit 45,2 % de La Terre des 2 Caps. La SAU est de 6356 ha soit 49 % de La Terre des 2 Caps. Elle occupe 73,1 % de la surface du Littoral et de l'Arrière littoral, dont 78 % de terres labourables.

Malgré le caractère industriel de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier, les exploitations agricoles sont encore 87 en 2000 (168 en 1988). Le nombre d'actifs agricoles est de 163 et la SAU est égale à 4063 ha soit 31,3 % de La Terre des 2 Caps : Elle occupe 63,8 % de la surface de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier dont 67 % de terres labourables.

Enfin, sur les Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux, la SAU en 2000 est de 2553 ha ce qui représente près de 80 % de la surface dont 71 % de terres labourables. Les exploitations, au nombre de 58 en 2000 contre 97 en 1988, exploitent la plus grande part des terres toujours en herbe (3672 ha).



D-IV.3) L'artisanat⁴⁴ : une dynamique forte

On recense 225 artisans sur La Terre des 2 Caps : 42 % sont dans le bâtiment, 15 % dans l'alimentaire, 12 % dans la mécanique.

Leur développement important sur les 15 dernières années touche toutes les communes, en particulier le littoral et les aires d'attraction de Boulogne-sur-Mer et Calais. Leur nombre important dans les activités de BTP est révélateur du développement de la construction de logements, la réhabilitation des anciens corps de ferme,...

Source : Chambre de métiers et de l'artisanat du Pas-de-Calais

D-IV.4) L'exploitation industrielle du sous-sol impose sa marque au paysage

On considère comme activités industrielles celles rattachées aux industries extractives, la métallurgie et la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (classification NAF 60). **C'est une activité relativement stable depuis la disparition quasi-totale en 1995 de la métallurgie.**

Pourtant, l'exploitation des carrières vit une profonde mutation : entre la fin des années 70 et 2004, elle a vu son personnel passer de 620 à 380 (- 64 %) alors que la production augmentait de 5,4 M de tonnes à 9,5 Mt (+ 43 %). Cela étant, la part des activités industrielles dans l'emploi salarié privé n'a eu de cesse de diminuer même si elle est génératrice de développement dans le transport routier : le transport de marchandises représente plus de 84 emplois. 15 des 24 établissements sont localisés sur Marquise, Réty et Rinxent.

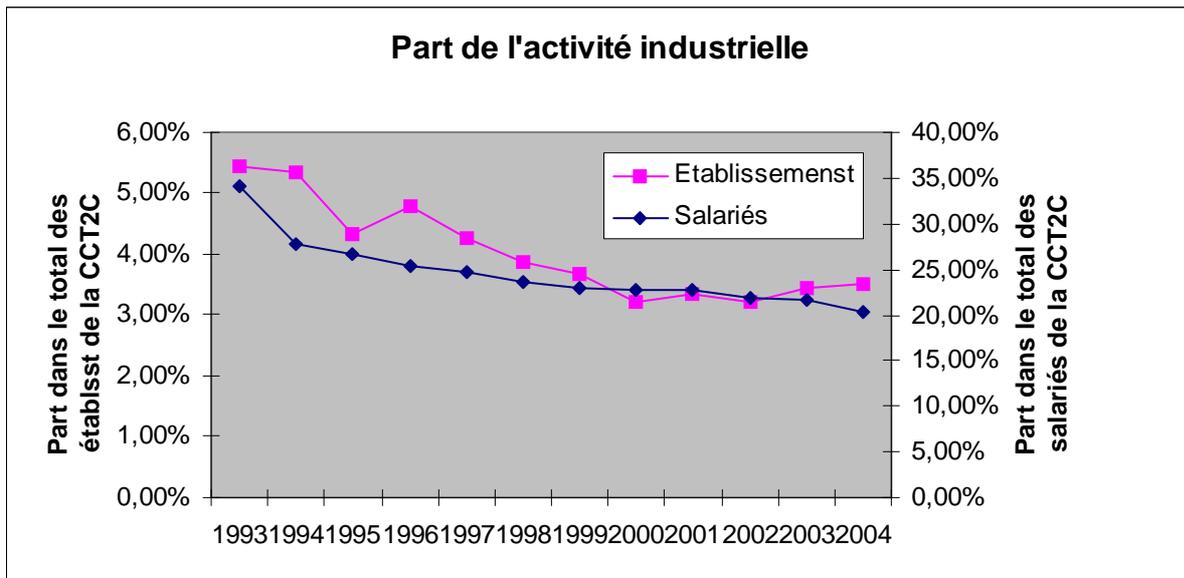
Tous les établissements industriels d'extraction se situent sur les communes de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier⁴⁵ :

- * 8 établissements sur Ferques représentant 333 emplois
- * 3 établissements sur Marquise
- * 1 établissement sur Réty représentant 86 emplois (Fabrication de Chaux)
- * 2 établissements sur Rinxent représentant 115 emplois

Entité paysagère	Nombre total d'artisans	Catégorie en nombre					
		Alimentation	Bâtiment	Mécanique	Transport	Services divers	Autres
Littoral et Arrière littoral	73	12	33	5	2	6	8
Arc Urbain et Bassin Carrier	131	16	48	22	3	7	30
Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux	21	6	12	1	0	1	1
La Terre des 2 Caps	225	34	93	28	5	14	39

⁴⁴ Définition d'un artisan : Le décret du 1er mars 1962 considère comme artisan celui qui vend essentiellement des produits (ou des services) issus de son travail et dont l'entreprise ne compte pas plus de dix salariés. L'artisan est immatriculé au Registre des Métiers tenu par les Chambres des Métiers. La distinction artisan/commerçant est parfois difficile à faire notamment lorsqu'il vend également des produits qu'il ne fabrique pas. Dans ce cas l'artisan acquiert également le statut de commerçant. Hors exceptions, une entreprise (d'artisanat ou non) de plus de 10 salariés (au moment de sa déclaration) est classée au registre de la chambre de commerce.

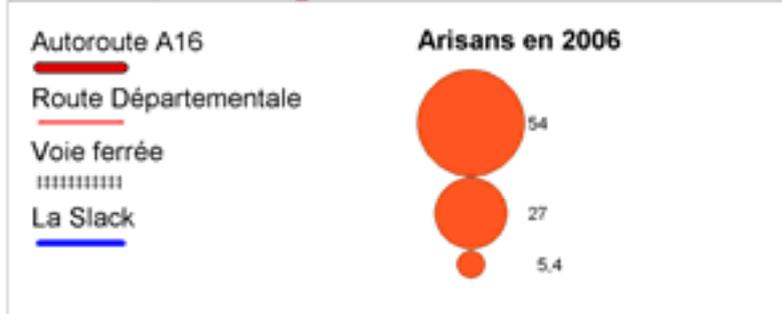
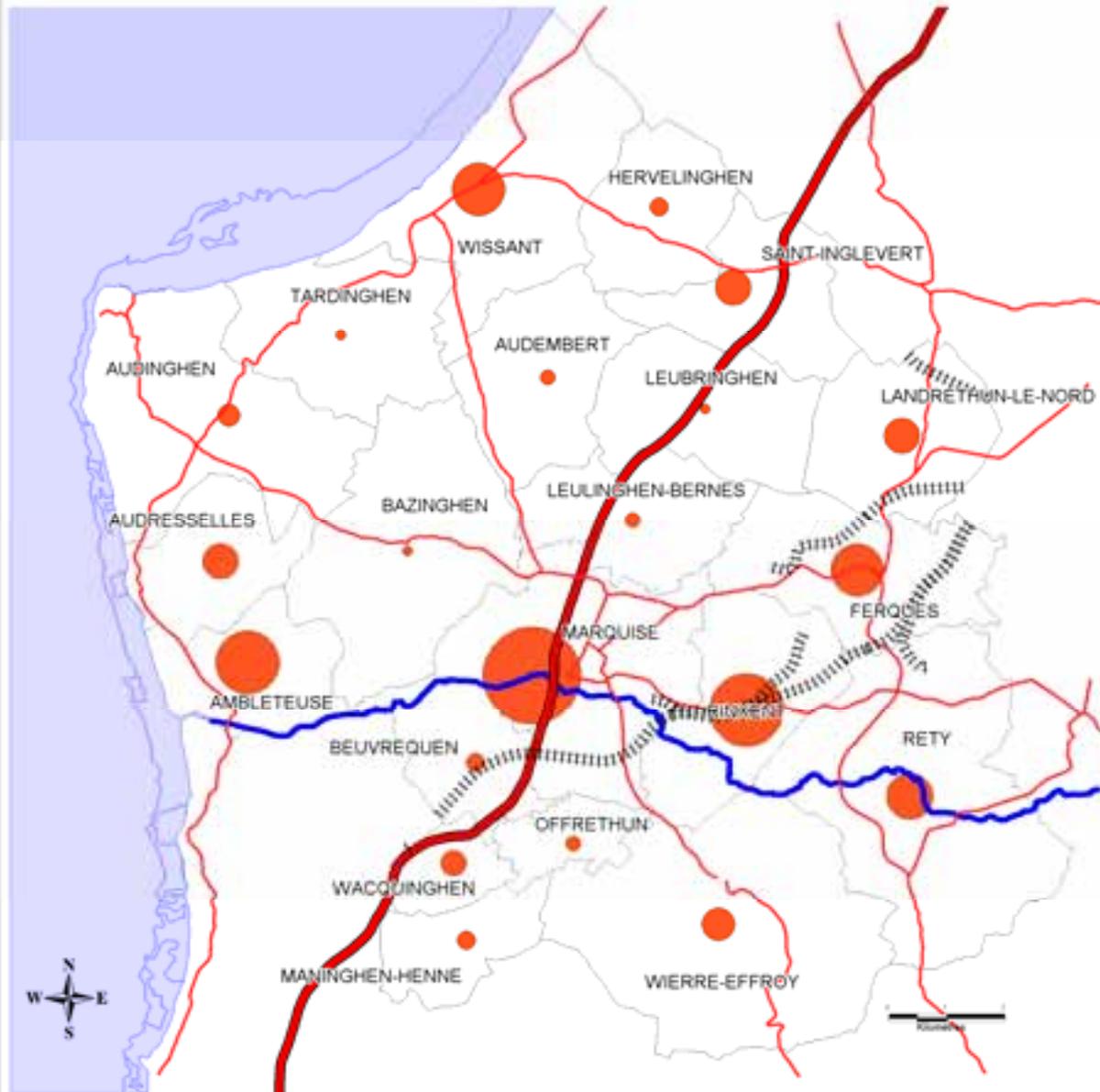
⁴⁵ Source : CCI de Calais



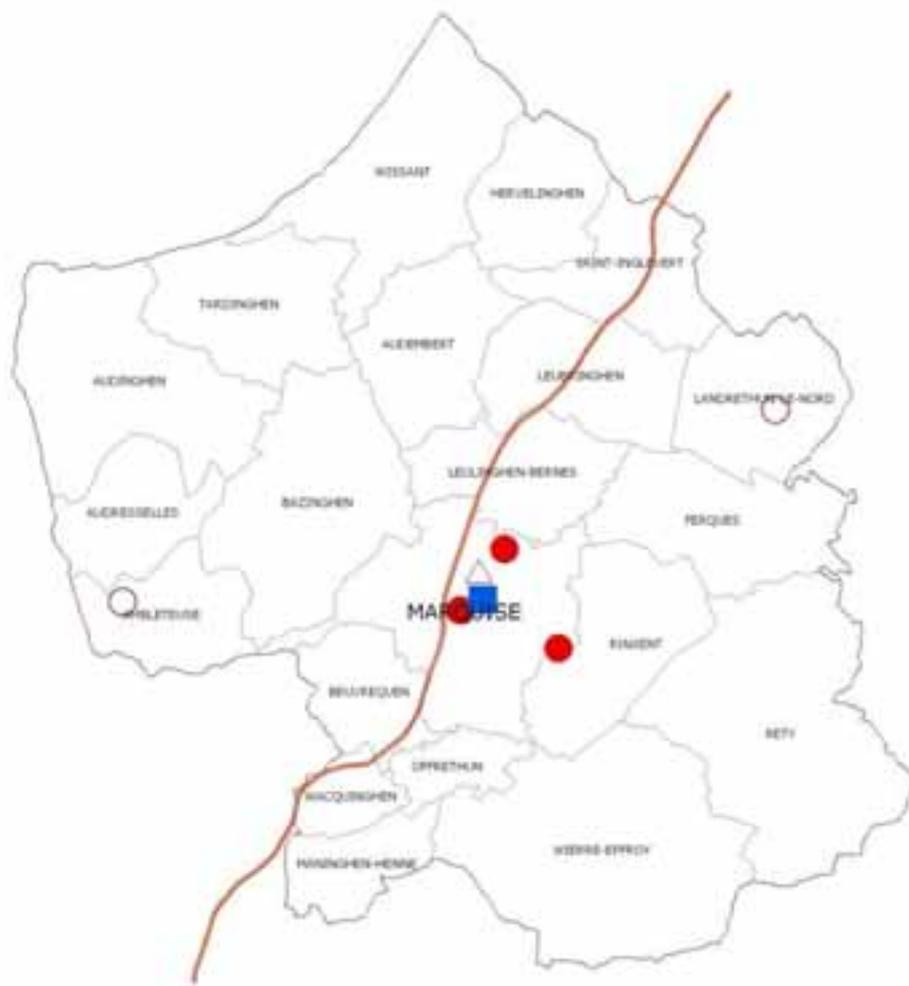
Source : Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais

SOCIETE

Artisans en 2006



Source : Chambre de métiers et de l'artisanat du Pas-de-Calais



Tous droits réservés - reproduction interdite

Types de magasins :

- 02. Supermarché
- 03. Supérette
- △ 04. Solde alimentaire
- 09. Soterie



Sources : ©IGN, BO CARTO® ; INSEE RGP 99

ÉCONOMIE

**SCOT de la Communauté de
communes de la Terre des 2 Caps**



BOULOGNE-SUR-MER
Développement
Côte d'Opale

mars 2004

D-IV.5) Les commerces, une bonne couverture territoriale

Les commerces de + de 300 m² sont au nombre de 7 dont 5 supermarchés qui représentaient + de 100 emplois en 2004. Ce sont pour l'essentiel des supermarchés ou des surfaces d'accompagnement telles que jardinerie.

Les commerces de proximité étaient au nombre de 149 pour 385 salariés.

Les commerces de gros représentent 13 établissements pour une dizaine de salariés.

Il s'agit principalement de petites structures qui irriguent l'ensemble du territoire.

Nature du commerce	Nbre d'établisst	Effectifs salariés	Nbre de sal/établisst
boulangerie / Pâtisserie	15	54	3,60
Véhicules, garages, méca	23	85	3,70
Commerces de détail (boucherie, poissonnerie,...) alimentaires	22	48	2,18
Pharmacie et labo	9	36	4,00
Commerces divers détail et gros (fleuriste, non alimentaire,...)	80	162	2,03
Total	149	385	2,58

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais

On peut constater un maintien des services intermédiaires ce qui participe à la création d'une véritable aire d'attraction.

D-IV.6) Le tourisme : une activité de première importance, diffuse, avec des marges de développement ⁴⁶

D-IV.6.1) Une offre touristique variée

La Terre des 2 Caps est une terre de tourisme du fait principalement de son littoral, de la présence des 2 Caps et de la proximité des agglomérations de Boulogne-sur-Mer et de Calais.

Au-delà, elle possède des atouts indéniables (arrière pays, bassin carrier,...) peu mis à profit aujourd'hui. C'est aussi une terre de détente pour les territoires voisins.

On peut relever la présence de :

- * 5 villages côtiers (Wissant, Tardinghen, Audinghen, Audresselles et Ambleteuse) dont 1 classé station de tourisme (Wissant),
- * un grand site national classé : le Site des 2 Caps,
- * un label Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale,
- * des sites protégés : les Espaces Naturels du Conseil Général 62 et terrains du Conservatoire du Littoral, le Pré communal d'Ambleteuse, le marais de Tardinghen, le Mont de Couple (Audembert)...

Pour ce qui concerne les activités de plein air, La Terre des 2 Caps possède :

- * 1 station balnéaire permettant les pratiques de la voile, char à voile... : Wissant,
- * 1 spot de windsurf de renommée européenne: Wissant,
- * 4 fermes équestres,
- * 1 site pédagogique de rencontre avec divers animaux (la colline aux animaux à Wierre-Effroy),
- * de nombreuses boucles de randonnées balisées,
- * 1 organisme de visite nature et pédagogique (EDEN 62)
- * des exploitations agricoles du réseau Bienvenue à la Ferme Savoie Vert

⁴⁶ Source : « La Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps : une intercommunalité à fort potentiel touristique qui se doit d'être développé » - Boulogne sur mer Développement Côte d'Opale

Pour ce qui concerne les points d'accueil, La Terre des 2 Caps a un office de tourisme communautaire à Wissant, et deux annexes (Ambleteuse et Marquise).

On recense entre autre :

- * La Maison du marbre et de la géologie à Rinxent et les visites organisées des carrières,
- * Le Musée du moulin à Wissant,
- * La colline aux animaux à Wierre-Effroy,
- * La forteresse de Mimoyecques,
- * Le musée 39-45 d'Ambleteuse.

Lieu	Ville	Année				
		1995	2000	2003	2004	
					Nbre	%
Cap Blanc Nez					1 M	
Cap Gris Nez					0,8 M	
Musée du moulin	Wissant	400	1000	1200	1200	70 % d'étrangers
Musée 39-45	Ambleteuse	17 240	16 390	16 083		
Musée du Mur de l'Atlantique	Audinghen	30 000	22 000	25 000	25 000	
Maison du Marbre et de la Géologie	Rinxent	14 541	7 992	11 375		
Forteresse de Mimoyecques	Landrethun le Nord	8 500	7 064	7 293	7000	
Fort Vauban	Ambleteuse	4 290	1 430	1 500	1 430	91 % de fr
Cimetière canadien	Leubringhen					
Wishbone center (voile)	Wissant		1000			
Colline aux animaux	Wierre-Effroy				5000	90 % de fr

D-IV.6.2) Un tourisme régional et nord-européen

En 2004, le nombre total de visiteurs recensés sur les Offices de Tourisme était de 20 411 personnes (8 815 français et 11 596 étrangers soit 57%).

Ce sont bien évidemment les habitants de la région Nord-Pas de Calais qui sont les premiers touristes⁴⁷. Même s'ils partent moins souvent que les habitants des autres régions de France, leurs séjours sont plutôt plus longs... Ils font environ deux fois moins de circuits, privilégient nettement la location et le recours aux gîtes, auberges de jeunesse, tente, caravane, choisissent plus volontiers la mer et la campagne l'été. Les nordistes sont plus tournés vers la mer que d'autres. Ils prennent en moyenne 2.9 semaines de Vacances. L'été, 57% des nordistes restent chez eux et profitent de leur région.

Concernant la clientèle étrangère, les Belges sont, de loin, la clientèle touristique la plus répandue avec près de 73% des touristes. Tout comme les Néerlandais, les Belges viennent rechercher le caractère naturel de la Côte d'Opale. Les Anglais, beaucoup moins représentés avec (seulement) 10%, séjournent pour la beauté des sites, mais aussi parce que la vie est moins chère qu'en Angleterre. Les Hollandais et les Belges restent en moyenne une à deux semaines sur la Côte d'Opale, alors que la clientèle anglaise ne reste que quelques jours avant de partir pour d'autres destinations.

Sur le littoral :

1. Belges : 78,85 %
2. Anglais : 7,78%
3. Néerlandais : 6,88%
4. Allemands : 5,75 %

Sur l'intérieur :

1. Belges : 51.85%
2. Anglais : 18.87%
3. Allemands : 14.84%
4. Néerlandais : 11.46%

⁴⁷ Publication INSEE de 2001

D-IV.6.3) Une capacité d'accueil qui limite la fréquentation

D-IV.6.3.a) Une fréquentation limitée ...

L'estimation de la fréquentation a été faite en 2003, 2004 et 2005 à partir de l'évolution du traitement des déchets et ordures ménagères. Il s'agit d'une méthode imparfaite mais qui permet d'évaluer une fréquentation non comptabilisée par ailleurs.

Population supplémentaire moyenne			
Mois	2003	2004	2005
mai	901	1 662	4 565
juin	3 940	3 187	4 034
juillet	9 540	8 591	9 385
Août	11 441	14 931	18 657
Septembre	2 461	3 256	3 503
Octobre	386	721	1 270

Le résultat de ces estimations montre que :

- * **La fréquentation augmente régulièrement et en particulier en Août**
- * **La population totale augmenterait de 60 % entre Janvier et Août**
- * **Les besoins maximums d'accueil seraient de l'ordre de 18 000 lits.**

Si elle paraît importante, cette fréquentation est à relativiser si on la compare avec la fréquentation du site des Caps (1 million Blanc Nez, 800 milles Gris Nez) ou de celle du littoral du Nord-Pas de Calais (2,5 millions de personnes).

D-IV.6.3.b) ... principalement par sa capacité d'hébergement

En 2004, on recense :

- * 319 hébergements touristiques
- * 72 gîtes ruraux
- * 96 chambres d'hôtes
- * 18 campings dont 11 campings-caravanings (6 sur le littoral)
- * n note également la présence d'hôtels à MARQUISE (2).

Cette capacité a permis l'accueil de 182 033 personnes et 52 094 nuitées en 2004.

Les plus importants se situent :

- AMBLETEUSE au nord et à RAVENTHUN
- AUDRESSELLES au sud et au nord
- WISSANT au sud de la commune
- WACQUINGHEN dans le centre de la commune
- AUDINGHEN à proximité de la côte et le camping du GRIZ NEZ

La capacité d'accueil (hors résidence secondaire et hébergement non marchand) était estimée à 9266 personnes en 2004. Elle se caractérise par une faible présence des campings (11 pour 1891 emplacements) et des hôtels (19 pour 255 chambres). L'hébergement et l'accueil ne sont pas toujours de très grande qualité.

Au-delà de l'hébergement marchand, il convient de prendre en compte l'hébergement non marchand :

- * 2/3 français optent pour cette solution (Résidences secondaires, parents, amis,...)
- * Présence de 2400 résidences secondaires dont 2200⁴⁸ sur les 5 communes littorales (soit 92,5 % du parc). Si on estime que chaque résidence secondaire a une capacité d'accueil comprise entre 3 et 4 personnes, le nombre de personnes susceptible d'y être logé oscille entre 7250 personnes et 10 000 personnes.

Si on récapitule, on obtient :

- * **Hébergement marchand : 9 200 personnes (Capacité en 2004)**
- * **Hébergement dans les résidences secondaires (en 1999) : entre 7250 et 10 000 personnes**

Soit au total, une capacité pour l'accueil de 16 500 à 19 000 personnes

On se rend compte dès lors que la capacité d'accueil limite la fréquentation estivale qui au mois d'Août est presque maximale (15 000 en 2004, 18 500 en 2005).

En ce qui concerne les résidences secondaires et leurs modes d'occupation, les résultats d'une étude réalisée par l'ARIM⁴⁹ montrent que :

- * La durée d'occupation moyenne est de 100 jours par an (presqu'1 jour sur 3)
- * Seuls 8 % des propriétaires de résidences secondaires l'ont mise une fois en location

78 % d'entre eux pensent que les stations balnéaires ont besoin d'être mises en valeur et seuls 45 % pensent que leurs aménagements sont bons.

Malgré un fort potentiel touristique, La Terre des 2 Caps ne peut jouir de cet afflux de touristes, car son offre en terme d'hébergements est singulièrement limitée et pas toujours adaptée. Celle-ci est mise en exergue durant les week-ends de fête, que l'on soit en automne ou en hiver, mais également et surtout, de mai à septembre où loger sur La Terre des 2 Caps relèverait presque de l'impossible. Enfin, il est régulièrement constaté qu'il existe un déficit de qualité et ce que ce soit en terme d'hébergement, d'accueil des publics,...⁵⁰.

Le littoral sert aujourd'hui d'appel pour un arrière pays que la communauté de communes souhaiterait davantage mettre en valeur. Ce tourisme diffus reste encore à appuyer sur un territoire aussi varié et donc les paysages sont disparates.

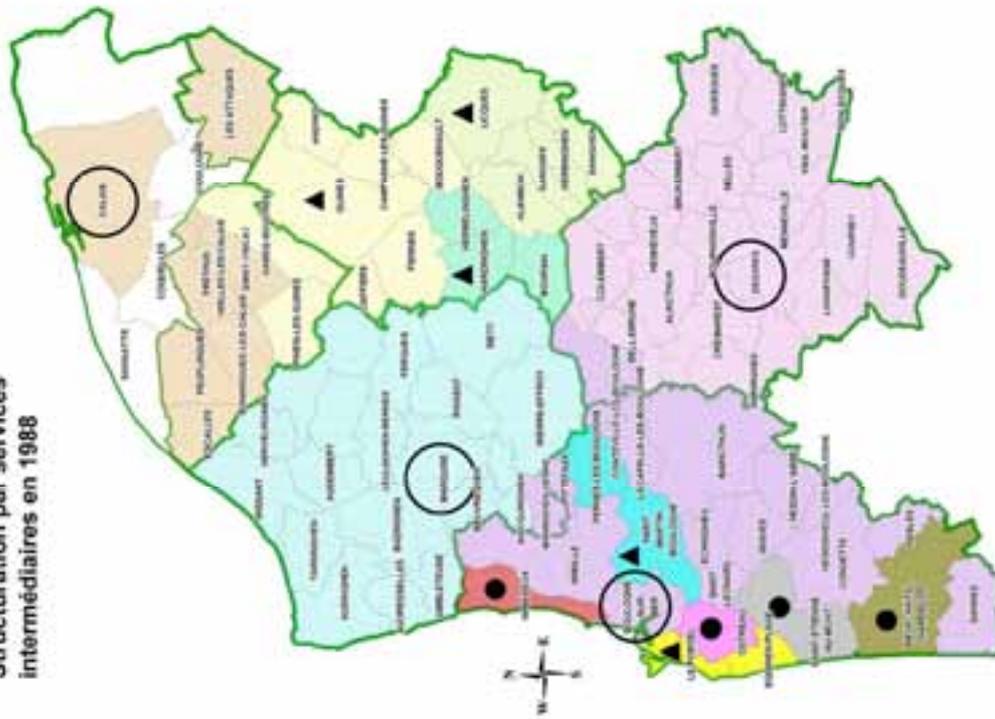
L'éligibilité de toute la zone au classement au titre de patrimoine mondial de l'UNESCO serait un atout majeur et un label de qualité. Il est important de rappeler que si le littoral reste un atout considérable, le patrimoine industriel (carrières) et géologique l'est aussi.

⁴⁸ 49 510 résidences secondaires recensées dans la région au 1er mars 1999, soit environ 1 résidence secondaire pour 30 résidences principales. La Terre des 2 Caps concentre à elle seule 4,5 % de ce parc, l'essentiel se situant au Sud de Boulogne autour du Touquet et de Berck. Par ailleurs, avec 1,9 % des résidences secondaires en France (16ème rang), le Nord-Pas-de-Calais est une des régions les moins dotées.

⁴⁹ Résultats issus de l'étude de faisabilité de l'OPAH de l'ARIM – Février 1997 / (Enquête sur la base de 151 réponse exclusivement sur Ambleteuse (114) et Audresselles (37))

⁵⁰ Extrait de l'étude intitulée « La Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps : une intercommunalité à fort potentiel touristique qui se doit d'être développé »

Structuration par services intermédiaires en 1988

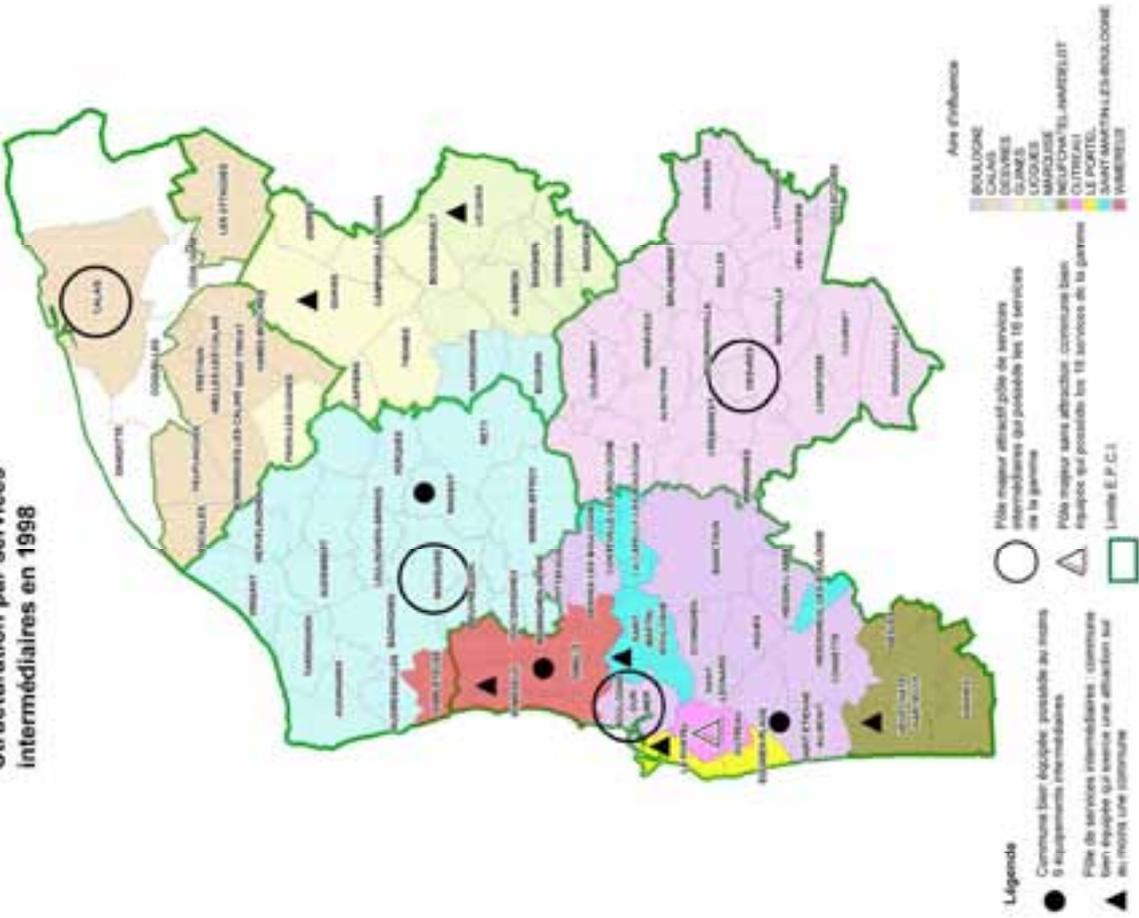


0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 km

Decembre 2008
Source IGN BD Cartho

Coordination territoriale de l'Etat, 8 rue du Puits, d'Anoual 82200 Buissonville
Cadastré, Etudes et Connaissance Territoriale
Tél: 03 21 98 00 30 - Fax: 03 21 98 01 40

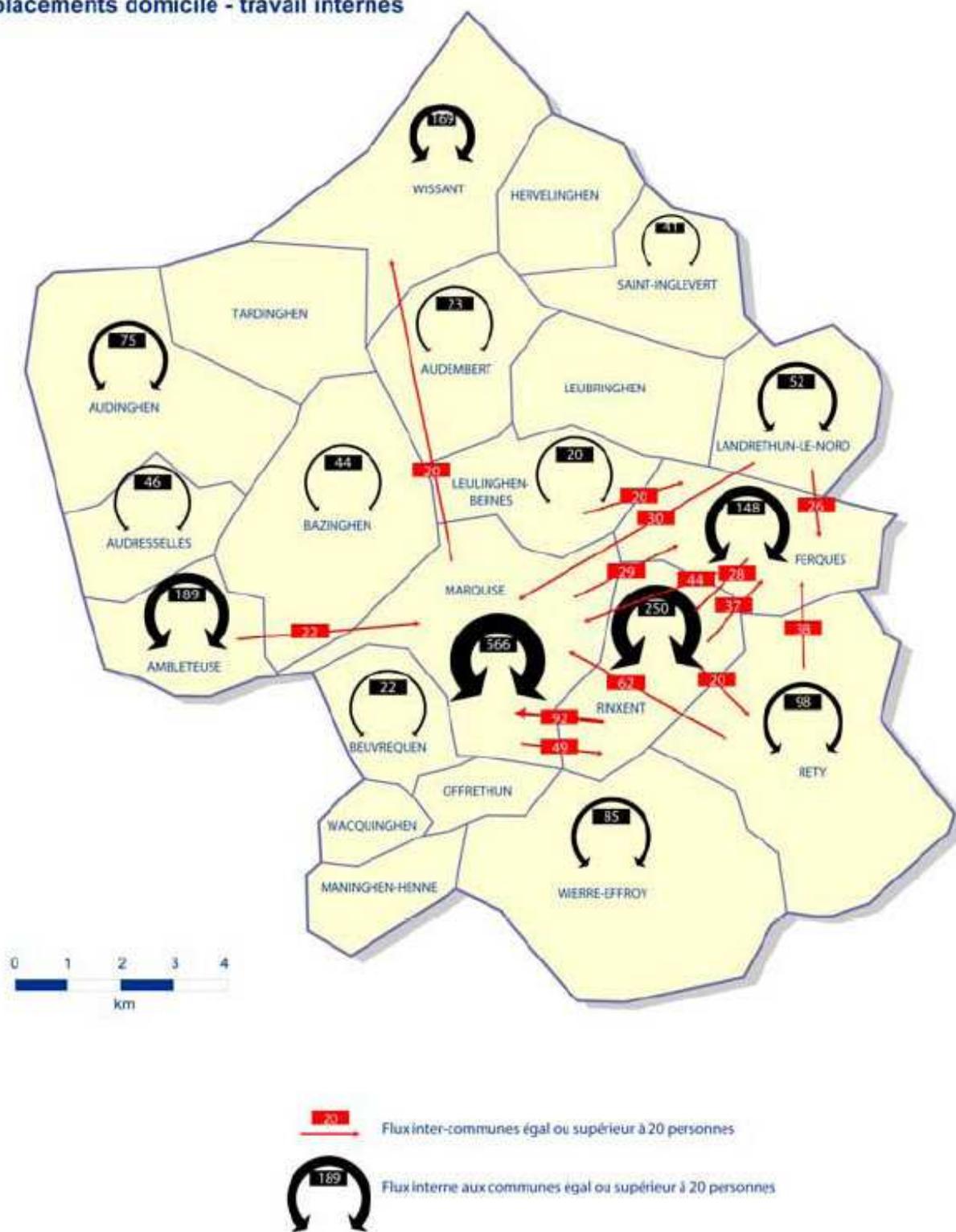
Structuration par services intermédiaires en 1998



Légende
 Commune bien équipée, possédant au moins 5 équipements intermédiaires
 Pôle de services intermédiaires : commune bien équipée qui exerce une attraction sur au moins une commune
 Pôle majeur attractif pôle de services intermédiaires qui possède les 15 services de la gamme
 Pôle majeur sans attractivité commune bien équipée qui possède les 15 services de la gamme
 Limite E.P.C.I.

Aire d'influence
 BOULDORE
 CALAIS
 DEWIVRES
 L'ORDE
 MARQUISE
 NEUFCHÂTELS-MARDELET
 LE PORTIC
 SAINT-MARTIN-LES-BOSLODUNE
 VIMERIEUX

Déplacements domicile - travail internes



D-V. Les équipements et déplacements internes à La Terre des 2 Caps

D-V.1. Un territoire équipé⁵¹ à sa mesure

L'ensemble de La Terre des 2 Caps apparaît suffisamment équipée compte tenu des besoins de ses populations et de la proximité de Calais et Boulogne-sur-Mer.

Les équipements présents sur La Terre des 2 Caps sont générateurs d'attractivité du territoire mais également des communes les unes par rapport aux autres.

Les principaux se situent majoritairement dans les communes de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier, principalement sur Marquise ou à proximité. En particulier, on y trouve l'ensemble des équipements, services, événements,... de proximité nécessaires à une population (école, mairie, bibliothèque, médecin, marché hebdomadaire,...) mais aussi ceux qui impactent à l'échelle du territoire : Lycée, collège, gares, maisons de retraite, halte garderie, marché,...

Le littoral, en particulier à Ambleteuse, Audresselles, Audinghen et Wissant, regroupe l'ensemble des équipements de proximité nécessaires à la vie de ce territoire à quoi il convient d'ajouter une concentration plus importante qu'ailleurs d'équipements dédiés au tourisme : sites touristiques, musée, village vacances, restauration, hébergement,...

Enfin, sur les Monts et Vallons Bocagers entre Slack et Wimereux, seuls quelques équipements et services sont présents : école et mairie.

D-V.2. Des échanges quotidiens entre les communes

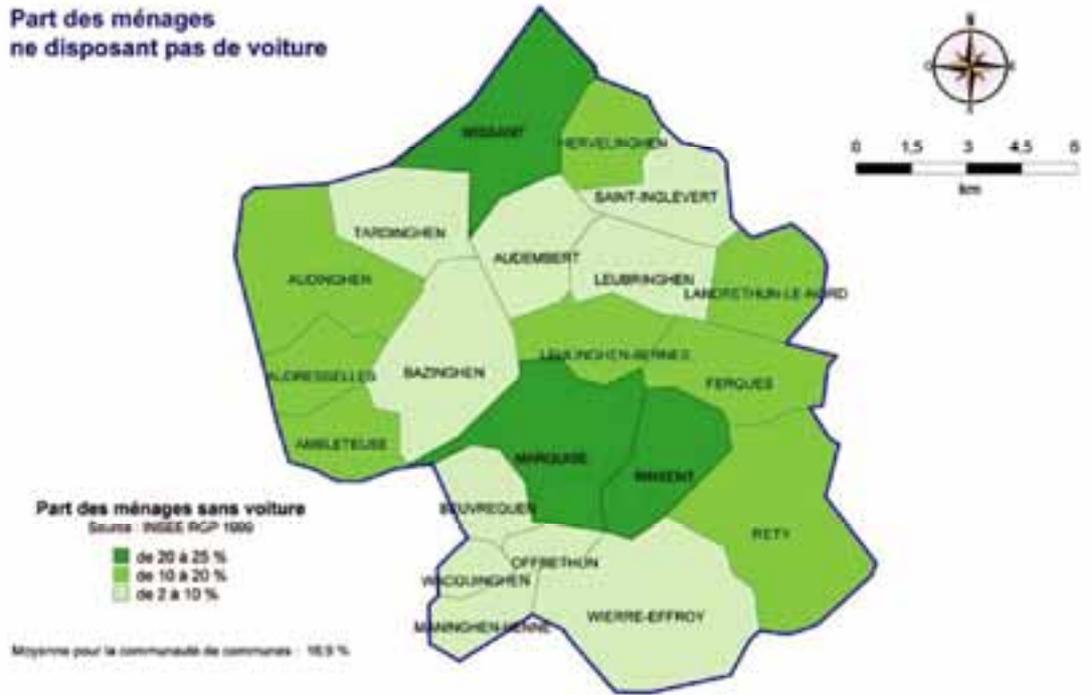
Les principaux échanges entre les communes sont le fait des déplacements domicile-étude, domicile-travail et domicile-service/commerce⁵² :

- * Les établissements scolaires les plus importants se situent à Marquise (2 533 élèves), à Rinxent (295 élèves), à Ferques (208 élèves), à Réty (190 élèves) et à Ambleteuse (183 élèves). 3 719 élèves habitent et sont scolarisés dans la Communauté de Communes ; Sur les 2 533 élèves qui fréquentent les établissements scolaires de Marquise (soit 57 %), 818 habitent Marquise, 1320 sont originaires d'une autre commune de La Terre des 2 Caps.
- * Les actifs qui habitent et travaillent dans la même commune sont plus importants dans le secteur industriel (surtout sur Marquise, Rinxent et Ferques), et dans le secteur littoral (surtout Ambleteuse, Audinghen et Wissant) que dans les communes rurales. Ces dernières sont peu pourvoyeuses d'emplois, la plupart des actifs travaillent à l'extérieur.

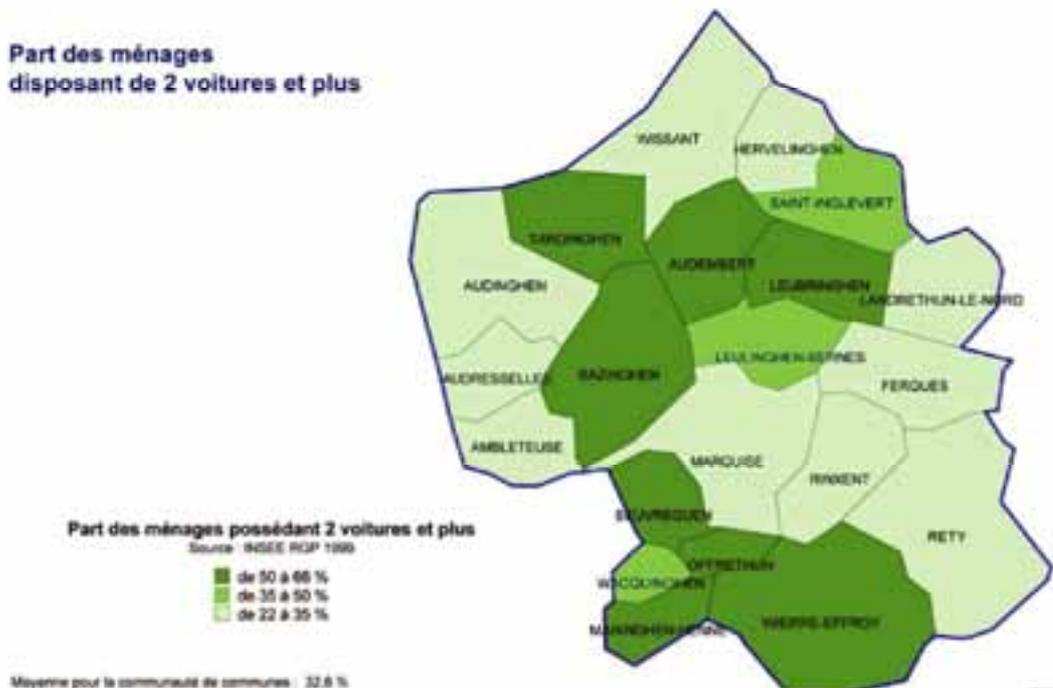
⁵¹ Il s'agit ici des équipements de superstructures publics et privés (Ecole, commerce, services,...). Pour ce qui concerne les équipements d'infrastructures (assainissement, eau potable,...) se reporter à l'état initial de l'environnement.

⁵² Il n'existe pas de données spécifiques sur l'origine des chalandises des commerces de la Terre des 2 Caps. Cependant, on sait qu'ils sont nombreux comme par exemple dans le cas du marché de Marquise

Part des ménages ne disposant pas de voiture



Part des ménages disposant de 2 voitures et plus



Source : étude sur l'amélioration et le développement des transports collectifs, CCORA, 2004

D-V.3. La voiture, le principal mode de transport⁵³

La voiture est le mode de transport le plus utilisé sur le territoire mais on remarque tout de même que 17% des ménages n'ont pas de véhicule.

Alors que sur le Littoral et l'Arrière Littoral la majeure partie des personnes dispose d'au moins une voiture, que sur les Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux la moitié des habitants en dispose d'au moins 2, l'Arc Urbain et le Bassin Carrier est l'entité où la part des personnes sans voiture est la plus importante (près de 20% des ménages). Cela s'explique du fait de la conjugaison de trois phénomènes : le caractère urbain plus dense et la proximité des services, des transports en commun plus importants (dont le train) et une population plus pauvre.

D-V.4. Des transports en commun peu développés⁵⁴

En dehors des liaisons (routières ou ferroviaires) qui mettent en relation La Terre des 2 Caps avec les agglomérations voisines, le réseau de transport en commun se constitue d'une ligne régulière intercommunale, de services de transport scolaire et de services communaux :

- * La ligne régulière intercommunale desservait le marché de Marquise en proposant deux circuits en provenance des communes suivantes : Ferques, Landrethun-le-Nord, Locquinghen, Réty et Rinxent Sa fréquence était d'un aller-retour par semaine le jeudi : départ à 9 heures, retour à 11 heures. La demande est forte de la part de la population pour cette desserte du marché, notamment au mois d'août où la fréquentation est très importante. Elle dépendait de la Communauté de Communes qui est organisatrice de second rang après qu'une convention de délégation d'organisation des services réguliers de voyageurs relatifs à la desserte du marché de Marquise ait été signée avec le département en 1996.
- * Des lignes régulières pour la desserte scolaire complémentaires ont été mises en œuvre ainsi que des circuits spécialisés pour les enfants handicapés. C'est le Conseil Général du Pas-de-Calais qui est compétent.
- * Certaines communes assurent volontairement certains circuits pour compléter l'offre existante.
- * A Havelinghen, le centre de loisirs de Wissant est desservi l'été
- * A Ferques, la plage de Wissant est desservie l'été (juillet – août Transports Pilon)
- * A Ferques, Rinxent, Leulinghen-Bernes la piscine de Desvres est desservie
- * D'autres communes de la Communauté de Communes possèdent un car. Elles l'utilisent principalement pour desservir l'école primaire ou maternelle de leur village ou du village voisin. Ces services apparaissent trop souvent comme sous-utilisés et représentent un coût important pour la collectivité.

D-V.5. Une structure du réseau routier secondaire adapté aux besoins du territoire

Entre les deux axes principaux et selon des directions dominantes Ouest-Est, on trouve un grand nombre de routes départementales secondaires. Ces voies assurent un trafic intercommunal, en desservant les différentes communes du territoire et en reliant d'une part l'A16 et la RD940 à l'ouest et d'autre part l'A16 et les limites Est de La Terre des 2 Caps.

Sept principales routes départementales structurent le territoire en servant d'ossature à son développement : RD119E, RD127E, RD191 suivi de la RD 191 E, RD231, RD238 suivi de la RD 238E, RD243 et RD244.

De nombreux comptages⁵⁵ ont été réalisés sur ces axes et laissent apparaître :

- * que l'essentiel des trafics constatés par axe routier reste limité
- * que les trafics augmentent entre les périodes normales et de vacances de 1,5 à 2,5 fois
- * que les volumes varient sur les axes les plus fréquentés entre 1000 et 5000 véhicules

⁵³ Source : étude pour l'amélioration et le développement des transports collectifs, Codra, 2004 réalisée à partir des données INSEE RGP1999

⁵⁴ Source : étude pour l'amélioration et le développement des transports collectifs, Codra, 2004 réalisée à partir des données INSEE RGP1999

⁵⁵ Les comptages effectués sur les routes départementales sont fournis par la Cellule Départementale d'Exploitation et de Sécurité routière (Direction Départementale de l'Équipement) du Pas-de-Calais (comptages hebdomadaires – les deux sens confondus).

C'est la RD 940 qui connaît les plus forts trafics, notamment en période de vacances où il double pour approcher les 5000 véhicules / jour sur certaines portions, mais avec une part de poids lourds faible. Sur l'Arc Urbain et le Bassin Carrier se distinguent les RD 231 et 191 qui constituent la route des carrières et donc supporte un trafic poids lourds conséquent (17% du trafic sur certaines portions).

D-V.6. Les circulations douces

Le réseau de circulation douce est principalement le fait des politiques du Conseil Général dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, du PNR des Caps et Marais d'Opale et de Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps.

On ne peut que se féliciter de l'existence et du développement d'un tel réseau mais on peut regretter que les parcours vélo proposés soient sportifs du fait du relief et « élitistes » en ce sens où ils sont difficilement praticables pour certaines catégories de la population (enfants, famille, personnes à mobilité réduite,...).

Sur le littoral, un faisceau de sentiers et de circuits de découverte, couplé à la mise en place d'un balisage sera aménagé dans le cadre de l'OGS. Les cheminements projetés répondent aux critères d'accessibilité à tous (confort de marche, sécurité, ...).

Enfin, certaines communes ont réalisé quelques aménagements pour les piétons et les cyclistes mais aucun projet à l'échelle de La Terre des 2 Caps n'a encore été mis en place pour favoriser les déplacements en modes doux : marche à pied ou deux roues non motorisées.

D-V.7. Le haut débit⁵⁶ : une bonne couverture du territoire

Mis à part quelques lignes isolées, l'ensemble du territoire est couvert par l'ADSL.

⁵⁶ Simulation pour constater la desserte des communes avec le site « degroup.com » à partir des adresses des mairies

ITINERAIRES INSCRITS AU PDIPR:

Sentiers balisés présents sur le territoire



6 kilomètres



Source : Conseil Général du Pas de Calais

-  E4 - Itinéraire de liaison équestre
 -  L3 - Itinéraire de liaison entre les espaces naturels départementaux
 -  GR du littoral
 -  GR 128
 -  GRP Tour du Boulonnais (ex GR 120)
 -  Circuit des Marbrières
-  Zone d'étude

RANDONNEES PEDESTRES

Sentiers balisés présents sur le territoire



6 kilomètres



Source : Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale



Zone d'étude

- Le Cap Blanc Nez - 19 km
- Entre les Caps (équestre) - 31 km
- Le Cap Griz Nez - 27 km
- Sentier Les Tourelles - 3,5 km
- Les Voyettes - 9,5 km
- Itinéraire de découverte de la vallée du Wimereux-50 km
- Le Fartz - 5 km
- Le Rendal - 3,5 km
- La balade des Poissonniers- 12 km
- La balade de la baie de Slack- 2 km
- Le Bois d'Haringzelle- 1,5 km

2^{ème} PARTIE - ENJEUX

2^{ème} PARTIE - ENJEUX

A. La Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, territoire d'exception entre 2 agglomérations sur lequel s'affirment trois paysages

A-I. Notre positionnement clé entre Calais et Boulogne –sur-Mer

A-I.1. Rappel synthétique du diagnostic et de l'état initial de l'environnement

L'histoire de cette frange du littoral du Pas-de-Calais a privilégié les développements des agglomérations situées au Nord et au Sud de La Terre des 2 Caps : Calais et Boulogne-sur-Mer qui sont par ailleurs aujourd'hui les 2 plus grandes villes du département.

Si pendant longtemps, La Terre des 2 Caps a eu des relations principalement en direction de Boulogne-sur-Mer, on constate aujourd'hui que les influences sont multipolaires :

- Economiques : Calais et Boulogne-sur-Mer sont les principales zones d'activités de La Terre des 2 Caps.
- Administratives, commerciales et en terme de services : Calais et Boulogne-sur-Mer rassemblent une grande partie des services nécessaires aux populations.

A contrario, du fait de la qualité de ses paysages, de la présence du site des 2 Caps, de ses villes et villages identitaires, La Terre des 2 Caps est une des « cartes postales » de la région et du département et aussi, de façon plus accentuée, de cette frange du littoral. Elle participe à l'image d'espace de détente et de loisir de la Côte d'Opale.

De fait, La Terre des 2 Caps accueille de plus de plus de personnes migrant de ces agglomérations pour habiter dans un cadre de vie rural, de grande qualité, à faible distance (en temps et en km) des centres des agglomérations du fait d'une bonne desserte, notamment routière. Ce phénomène favorise le développement de couronnes périurbaines au Nord et au Sud, générant par là même un risque de banalisation des paysages urbains et de surconsommation de l'espace, en particulier agricole.

A-I.2. Les enjeux identifiés

La nature du lien qu'il convient de construire dans l'avenir à partir des relations actuelles est une des clés essentielles de la transformation du territoire. Les relations à bâtir, à développer, à renforcer ou à modifier seront le résultat des choix faits en matière de développement économique, de déplacement et d'organisation urbaine.

Choisir un développement attaché aux spécificités du territoire

La Terre des 2 Caps ne bénéficie pas de conditions suffisantes pour pouvoir concurrencer Calais et Boulogne-sur-Mer dans l'accueil de grands projets économiques : Une situation géographique équivalente mais des infrastructures notamment de transport de moindre importance, des services et administrations à proximité moins nombreux, un tissu d'entreprises moins dense, un poids démographique beaucoup plus faible, une capacité d'investissement moindre,... Dès lors, le développement important d'une offre foncière pour la création de telles zones n'apparaît pas comme une priorité.

Donc, s'interroger sur un développement économique qui vient en complémentarité de ce qu'offrent Calais et Boulogne-sur-Mer, signifie de s'appuyer sur les spécificités du territoire qui sont d'ores et déjà les leviers d'une économie locale mais aussi ceux synonymes de nouveau potentiel de développement.

Développer les déplacements durables vers les pôles d'emplois et de services voisins

Il faut principalement penser aux relations étroites et quotidiennes avec Calais et Boulogne-sur-Mer. L'ossature des infrastructures routières primaires (l'A 16, le réseau des routes départementales, la voie ferrée) est de très bonne qualité et en capacité de supporter une charge supplémentaire de trafic mais qui est par ailleurs synonyme de difficultés et de risques : coût des carburants, nuisances.

De fait, le renforcement des capacités de desserte en transports en commun et le développement d'une offre alternative à la route pour le transport de marchandises (des pondéreux en particulier) deviennent des priorités.

Pour autant, les systèmes, politiques et aménagements à imaginer ne peuvent s'affranchir de tenir compte des capacités limitées d'investissement de ce territoire, de son étalement géographique et de son caractère très rural,... Il faut donc chercher des solutions qui privilégient l'efficacité pour le grand nombre.

Un pôle urbain d'appui à affirmer

L'attractivité de La Terre des 2 Caps et son développement relativement important dans les aires d'influences de Calais et Boulogne-sur-Mer nécessitent de réfléchir avec soin aux conséquences sur l'organisation urbaine générale du territoire.

« Les risques d'extension urbaine mal maîtrisée menacent au Nord et au Sud du territoire (Wacquinghen, Maninghen, Offrethun, Beuvrequen, Wierre-Effroy, Saint-Inglevert, Havelinghen et Leubringhen.) et nécessitent que soit mise en oeuvre une politique réfléchie d'aménagement. »

Du fait du renforcement de l'attractivité de ces communes, les menaces d'un étalement de l'urbanisation en direction des agglomérations voisines sont fortes, en particulier là où les conditions de desserte sont optimum : en bordure de l'A16. On peut craindre une disparition progressive des espaces tampons qui constituent une transition entre La Terre des 2 Caps et les agglomérations voisines.

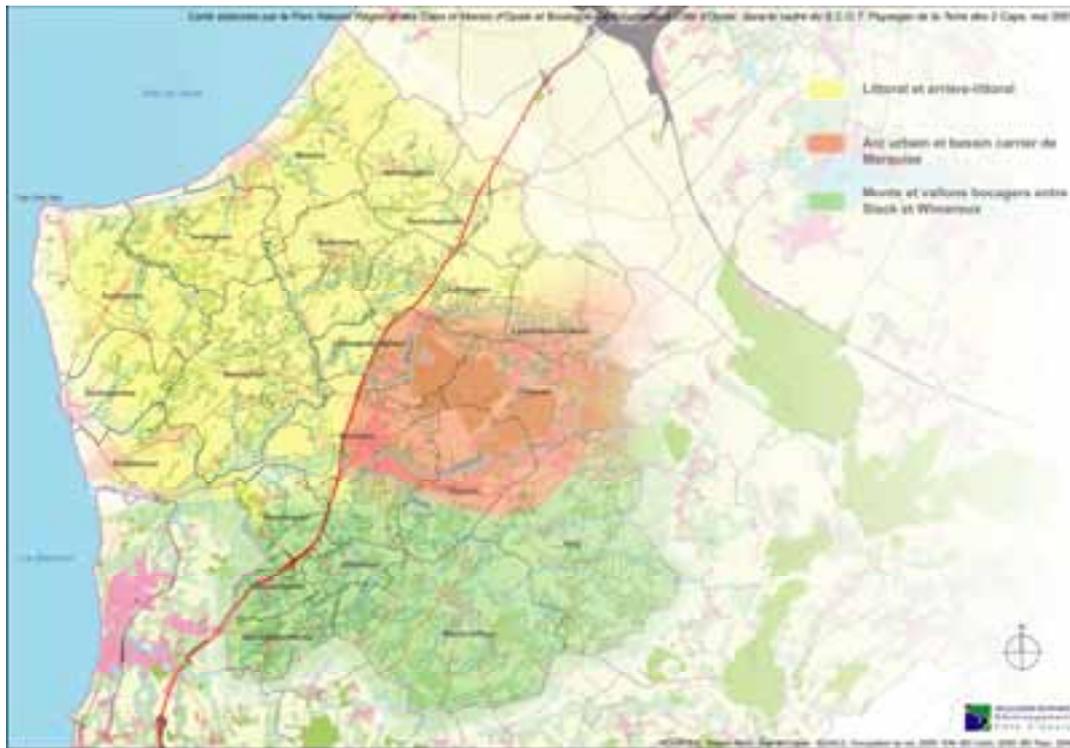
A-II. Notre capital à préserver et à valoriser : la qualité environnementale

A-II.1. Rappel synthétique du diagnostic et de l'état initial de l'environnement

La Terre des 2 Caps se caractérise avant tout par la grande qualité de ses paysages et de son cadre de vie, fruits d'une alchimie complexe entre une géographie physique héritée de son histoire géologique, la présence de milieux et d'habitats naturels très divers, la richesse de son patrimoine faunistique et floristique, une organisation des tissus urbains qui s'est faite en complément et complice des ambiances, de patrimoines bâtis qui racontent les passés ruraux, industriels, pêcheurs,...

Les trois entités identifiables - *Le Littoral et l'Arrière-littoral ; l'Arc Urbain et le Bassin Carrier ; Les Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux* - forment une composition d'ensemble grâce aux relations de covisibilités, à la dominante agricole, au Marais de la Slack point d'articulation commun à chaque entité, à la présence de témoignages insolites de l'histoire locale comme les infrastructures bâties de défense (Fort Vauban, blockhaus,...).

Si le paysage a évolué sans cesse du fait, principalement, des mutations des modes d'occupation de l'espace, les valeurs essentielles qu'il porte ont su traverser le temps. Cependant, de nombreux changements ont eu lieu ces dernières décennies laissant apparaître des fragilités qui peuvent avoir pour conséquence des bouleversements des équilibres en place, de la géographie de l'espace comme : la modification des usages des marais, l'apparition de boisements à l'origine de fermetures visuelles, les évolutions récentes des espaces urbanisés et des architectures, la fragilisation des milieux naturels du fait d'une fréquentation croissante des sites, d'une pression foncière aux abords,...



A-II.2. Les enjeux identifiés

Le cadre de vie de demain se compose à la fois de la qualité environnementale, de la qualité de vie, de la qualité des paysages

Les choix d'évolutions de La Terre des 2 Caps se doivent d'être l'expression de volontés de conservation, de protection, de reconquête des paysages mais aussi de la création de nouveaux paysages, le tout en s'appliquant à sauvegarder « l'esprit des lieux », à maintenir voire à renforcer, l'identité territoriale.

Apporter de la qualité paysagère à tout projet et à tout impact d'une activité

Du simple détail au projet d'aménagement plus conséquent, l'attention doit être partagée par tous pour la préservation, voire l'amélioration de la qualité des paysages.

Améliorer le contexte environnemental (biodiversité, eau, énergie, air, déchets) du territoire

L'environnement est notre lieu de vie commun. Le Patrimoine Naturel est une des ses composantes. Il comprend la faune, la flore et les milieux naturels qui les accueillent.

Un développement équilibré d'un territoire, à l'échelle communale et intercommunale, dans un souci de pérennisation de la ressource et de partage de celle-ci, bien au-delà de notre usage actuel, se doit de prendre en compte toutes les composantes qui s'y développent, notamment celle environnementale (source : *Livret nature*).

Avoir une vision globale de ce patrimoine et la replacer dans un contexte géographique et temporel élargi, dans le but final de mieux appréhender sa valeur écologique au point de vue qualitatif et quantitatif, se doit d'être au cœur des préoccupations des projets touchant le territoire.

Bien connaître la valeur de ce patrimoine permet ensuite de mieux le prendre en compte dans les choix et les orientations de développement territorial et notamment en matière d'énergie, de gestion de la ressource en eau,...

A-III. Notre volonté : être une terre d'accueil qui développe la mixité

A-III.1. Rappel synthétique du diagnostic et de l'état initial de l'environnement

La Terre des 2 Caps a d'abord été une Terre d'accueil pour ceux qui y travaillaient : les pêcheurs, les agriculteurs, les exploitants du sous-sol et les populations industrielles, ces hommes et ces femmes qui ont façonné ses paysages.

Depuis la fin du XXème siècle, son caractère de terre d'accueil s'est accentué du fait de l'irrigation par un réseau de grandes infrastructures (rapidité d'accès) qui la positionne au carrefour de l'Europe d'une part et de la grande qualité de son cadre de vie d'autre part. De fait :

- La population résidentielle y augmente sans cesse et ce à une cadence soutenue,
- La fréquentation touristique ne cesse de croître. Son potentiel de développement reste important,
- La construction de logements est importante.

L'envie de vivre sur La Terre des 2 Caps a entraîné une augmentation importante des prix de l'immobilier, difficilement supportable par certaines franges de la population locale ayant pour conséquence des mutations profondes sur l'organisation du territoire : vieillissement, modification de la structure sociale - augmentation des cadres supérieurs et intermédiaires au détriment des ouvriers et des agriculteurs -,.... C'est en particulier vrai sur les communes au nord et au sud de La Terre des 2 Caps et sur le littoral où la transformation d'une part importante du parc de résidences principales en résidences secondaires a pour conséquence une ségrégation sociale territoriale qui s'affirme de plus en plus.

Les collectivités de l'Arc Urbain limitent en partie ces dérives en accentuant leur action sur le développement d'une offre locative sociale, là où la population est la plus importante, là où la charge foncière est moindre, là où les services de proximité se concentrent.

L'attractivité de **La Terre des 2 Caps** en tant qu'espace à vivre a modifié le rapport au territoire qui, d'un lieu d'abord où on travaillait **est devenue un endroit à habiter**. Ses capacités d'accueil se sont accentuées alors que dans le même temps la raréfaction du foncier et l'augmentation du prix de l'immobilier ont eu pour effet de créer des différences fortes entre les communes et donc des populations et des besoins.

A-III.2. Les enjeux identifiés

La Terre des 2 Caps voit sa population résidentielle augmenter régulièrement ainsi que son attractivité touristique. Mettre en œuvre des politiques d'accueil, c'est offrir les conditions de vie les meilleures (qualité de vie, services, emplois) pour les habitants et les visiteurs. C'est apprendre à partager le même territoire.

Répondre à la demande croissante de logements

Anticiper sur les nouveaux modes de vie et les nouveaux rapports sociaux

Développer une agriculture durable

Diversifier les sources locales d'emploi

Organiser l'accueil touristique plutôt que le subir

3^{ème} PARTIE - SCENARIOS

3^{ème} PARTIE - SCENARIOS

A. Les scénarios d'évolution de population et du nombre de logements

A-I. Projection de population : définition du scénario d'évolution...

Afin de quantifier les besoins en logement à l'horizon 2020, La Terre des 2 Caps a adopté un scénario d'évolution modéré sur la base des tendances enregistrées entre 1999 et 2005.

Les données utilisées pour cette projection sont issues de la base de données FILOCOM.

Cette base de données présente les avantages suivants :

- Une possibilité de suivi plus proche de l'évolution grâce à une mise à jour régulière
- Une possibilité de comparaison avec les territoires voisins (SCoT du Calais et du Boulonnais par exemple).
- Des données issues d'un recensement exhaustif (4 taxes: taxe foncière bâti et non bâti ; taxe d'habitation, taxe professionnelle)

Les deux critères pris en compte sont **l'évolution du nombre d'habitants par résidence principale** et **l'évolution démographique générale** sur la période 1999-2005.

Le scénario retenu est calculé à l'échelle des **trois grands paysages** du SCOT avec la création d'une sous entité propre aux cinq communes côtières.

Le scénario d'évolution de la population est basé sur **une inversion de tendance démographique sur les communes du Littoral et sur le maintien de la tendance démographique sur le reste du territoire**

Ce scénario aboutit à une évolution de la population suivante :

Paysage	Population			Evolution Population
	Population 1999	Population 2005	Population estimée en 2020	2005-2020
Communes de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier	12236	12679	13787	+ 1108 habitants
Communes du Littoral	4407	4323	4407	+ 84 habitants
Communes de l'Arrière Littoral	1643	1863	2413	+ 550 habitants
Communes des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux	1933	1941	1961	+ 20 habitants
TERRE DES 2 CAPS	20 219	20 806	22 568	+ 1 762 habitants

La population totale de La Terre des 2 Caps devrait atteindre environ 22 558 habitants en 2020. D'après le scénario retenu, l'évolution de la population de La Terre des 2 Caps devrait donc être d'environ + 1 762 habitants.

Il s'agit bien sûr d'une hypothèse, la réalité étant difficile à prévoir.

A-II. Projections des besoins en logement

A-II.1) Les besoins en résidences principales pour 2020

Afin de permettre une évolution de population estimée à + 1 762 habitants, le parc de résidences principales devra augmenter de **659 unités**. Ce chiffre est basé sur une hypothèse de 2,66 personnes par ménage, moyenne régionale.

Afin de répondre à l'ensemble des besoins en résidences principales (dessalement et évolution de la population), le SCOT diagnostique donc une augmentation totale du parc de résidences principales de La Terre des 2 Caps d'environ **1086 logements** dont **427 pour compenser la baisse du nombre d'habitants par résidence principale**. (passage de 2,82 actuellement à 2,66 qui est la moyenne régionale).

A-II.2) Les besoins en logements locatifs aidés sur le territoire

Afin de diversifier le parc de logements, de répondre aux besoins en logements locatifs aidés, et d'atteindre un taux de 15 % de logements locatifs aidés (minimum) d'ici 2020, le besoin en logements locatifs aidés est estimé à **423 logements (minimum) et réparti de la manière suivante :**

- **Les communes de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier :** 53 % des logements locatifs aidés sur la totalité des logements locatifs aidés à construire soit **222 nouveaux logements locatifs aidés** à programmer. Si cet objectif est tenu, le taux de logements locatifs aidés atteindra 15,6 % de logements aidés en 2020 contre 13,3 % en 2005.
- **Communes du Littoral :** 25 % des logements locatifs aidés sur la totalité des logements locatifs aidés à construire soit **107 nouveaux logements locatifs aidés** à programmer. Si cet objectif est tenu, le taux de logements locatifs aidés atteindra 19,1 % de logements aidés en 2020 contre 14,9 % en 2005.
- **Communes de l'Arrière Littoral :** 14 % des logements aidés sur la totalité des logements locatifs aidés à construire soit **58 nouveaux logements locatifs aidés** à programmer. Si cet objectif est tenu, le taux de logements locatifs aidés atteindra 9,1 % de logements aidés en 2020 contre 2,9 % en 2005.
- **Communes des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux :** 8% des logements aidés sur la totalité des logements locatifs aidés à construire soit **35 nouveaux logements locatifs aidés** à programmer. Si cet objectif est tenu, le taux de logements locatifs aidés atteindra 4,6 % de logements aidés en 2020 contre 0 % en 2005.

Principe de la méthode de répartition équilibrée des besoins en logements locatifs aidés

Le principe de la méthode est d'évaluer les facteurs plus ou moins favorables à l'implantation de logements aidés selon les différents critères. Cette évaluation est faite pour chacune des communes de La Terre des 2 Caps. L'addition (ou la confrontation) des appréciations ou des notations de chaque critère de spécialisation, avec ou sans pondération entre les critères, donne une appréciation ou une notation globale pour chaque commune. Il en ressort une hiérarchie des communes du point de vue de la nécessité ou de l'intérêt d'y implanter des logements aidés.

En fonction de cette hiérarchie, on majore ou on minore le pourcentage de logements aidés à programmer sur chaque commune par rapport à son poids démographique dans le territoire.

Territoire	Communes de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier	Communes du Littoral	Communes de l'Arrière Littoral	Communes des Monts vallons bocagers entre Slack et Wimereux	Terre des 2 Caps
Besoins en nouvelles résidences principales pour compenser le desserement	+ 205	+ 142	+ 8	+ 72	+ 427
Besoins en nouvelles résidences principales pour permettre l'accueil des nouveaux habitants	+ 422	+ 36	+ 193	+ 8	+ 659
Besoins en nouvelles résidences principales pour 2020	+ 627	+178	+ 201	+ 80	+ 1 086

La notation est établie par rapport aux moyennes du territoire de référence. Il y a donc nécessairement une note positive pour les communes plus spécialisées dans les hauts revenus ou possédant un moindre % de logements locatifs aidés que l'ensemble du territoire, et une note négative pour celles qui sont plus spécialisées dans les bas revenus ou qui possèdent un plus fort taux de logements locatifs aidés.

Dans tous les cas, cette analyse et les simulations doivent être confrontées à des critères qualitatifs en fonction des capacités foncières, des données relatives aux marchés locaux, des stratégies des opérateurs et des élus locaux, et en particulier des besoins exprimés par les collectivités locales.

Critères de spécialisation pris en compte⁵⁷ dans l'analyse multicritères

Type de spécialisation	Indicateurs	Objectif	Méthode
Sociale	Ecarts sur les revenus moyens 2005 Ecart sur les bas revenus 2005 (< 60% plafond HLM)	Tendre vers une atténuation des spécialisations sociales : mixité sociale	Plus une commune est spécialisée dans les hauts revenus plus cela constitue un facteur favorable à l'implantation de logements locatifs aidés. Plus elle est spécialisée dans les bas revenus moins cela constitue un facteur favorable.
Offre de logements aidés	Ecart du pourcentage de logements aidés par rapport à la CCT2C	Tendre vers une correction des déséquilibres de l'offre : mixité urbaine	Plus le % de logements locatifs aidés est faible plus cela constitue un facteur favorable au développement d'une offre locative sociale
Confort des logements	Ecart du pourcentage de logements sans "le tout confort"	Tendre vers une correction des déséquilibres de l'offre : amélioration du confort	Plus le % de logements sans confort est important plus cela constitue un facteur favorable au développement d'une offre locative sociale.
Offre du parc de résidence principale / résidences secondaires	Ecart du pourcentage de résidences secondaires dans le parc de logements	Tendre vers une correction des déséquilibres de l'offre de résidence principale : mixité urbaine	Une part importante de résidences secondaires dans le parc de logements constitue un critère favorable au développement d'une offre locative sociale.
Offre de transport	Présence d'un arrêt de transport permettant de se rendre sur la zone d'emploi de l'agglomération boulonnaise et calaisienne	Tendre vers une augmentation de l'utilisation des transports en commun	Plus la commune est desservie par les transports en commun plus cela constitue un facteur favorable au développement d'une offre locative sociale.
Offre de service	Présence d'un pôle de services intermédiaires (pôle majeur ou commune bien équipée)	Tendre vers un rapprochement de l'habitat et des zones de services pour limiter les déplacements	Plus la commune est équipée en services plus cela constitue un facteur favorable au développement d'une offre locative sociale.

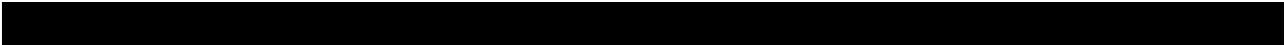
⁵⁷ Source : F. FASQUEL / CETE Nord Picardie : Territorialisation des objectifs de programmation de logements locatifs aidés sur la CAB et la CASO - 2005.

B. Les enjeux pour l'avenir des 3 grands paysages

L'avenir des 3 grands paysages – le Littoral et l'Arrière littoral, l'Arc Urbain et le Bassin Carrier, les Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux – est tributaire des actions qui seront mises en œuvre en cohérence avec les stratégies développées autour des enjeux déclinés : le positionnement complémentaire entre Calais et Boulogne-sur-Mer, la qualité du cadre de vie offerte et la volonté d'être une terre d'accueil partagée.

Cela étant, les vérités de chacune de ces entités nécessitent d'adapter, de préciser, le cadre politique des actions à mettre en œuvre :

- Le Littoral et l'Arrière littoral doit :
 - chercher à lutter contre la baisse de sa population et son vieillissement,
 - trouver des réponses pour permettre la réalisation de résidences principales,
 - professionnaliser les activités du tourisme,
 - tout en s'inscrivant dans une démarche de préservation de son environnement (milieux naturels, érosion, marais de la Slack,...) dans un cadre réglementaire protecteur : la loi littoral.
- l'Arc Urbain et le Bassin Carrier doit se construire comme un véritable pôle urbain d'appui entre Calais et Boulogne-sur-Mer, bénéficiant d'atouts indéniables (activité, services et commerces, gare et transports en commun,...) tout en se tournant vers le futur en renforçant sa vocation résidentielle et en s'appuyant sur le potentiel touristique que peuvent constituer les carrières
- Les Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux doivent chercher à concilier leur capacité d'attractivité résidentielle, leur positionnement aux portes de Boulogne-sur-Mer tout en affirmant leur identité qui se lit dans la structure des espaces agricoles, dans l'organisation spatiale des villages, hameaux et écarts agricoles.



B-I. Scénario 1 : Sanctuariser les lieux

Scénario n° 1 : Sanctuariser les lieux

Ce scénario prend pour principe de maintenir l'image actuelle du territoire en refusant d'accueillir de nouvelles populations, en renforçant les protections réglementaires autour des espaces naturels et des paysages et en les étendant partout.

Il s'agit de le maintenir en l'état ce qui a pour effet de refuser toute extension et accueil de projets pouvant nuire, même de façon infime aux paysages et aux écosystèmes.

La lecture actuelle du territoire et la préservation des milieux naturels sont la base philosophique de ce scénario.

La manière la plus efficace de mener à bien cette politique est d'étendre, de façon réglementaire la protection au maximum de surfaces, permettant ainsi de maîtriser ses évolutions, avec comme corollaire le risque de le figer ou de le muséifier.

Le renouvellement urbain et la densification sont les actions prioritaires et conditionneront l'ouverture de très rares zones d'extension du bâti ; l'objectif est de permettre le maintien de la population à son niveau d'aujourd'hui.

La pression foncière prendra encore plus d'ampleur, et ce particulièrement sur la frange littorale, du fait de l'augmentation de la raréfaction des offres.

Les inégalités « sociales » ou plus exactement les ségrégations spatiales se renforceront, particulièrement sur les secteurs très convoités, où la valeur foncière sera telle que les opérations d'intégration de mixité sociale ne pourront pas se faire, ou de manière anecdotique.

La Terre des 2 Caps risque fortement de connaître un vieillissement de sa population et une diminution de la population active ayant pour effet une diminution des activités économiques sur le territoire.

Cette vision conduit à une régression du territoire comme terre d'accueil et de pluralité sociale, avec un aspect de « refus du développement », qui en soi peut se révéler également anti-environnemental.

En effet, si ce scénario conserve le caractère de La Terre des 2 Caps, dans l'intégrité spatiale qu'elle possède aujourd'hui, il a pour conséquence d'entraîner une fermeture aux agglomérations voisines qui se développeront, marquant ainsi de plus en plus les différences.

La Terre des 2 Caps devra s'appuyer sur l'offre d'activités et de services de Calais et Boulogne du fait du refus de les voir s'implanter en son sein.

Ce scénario se traduit par un repli de ce territoire d'exception sur lui-même comptant sur la solidarité des communes voisines de Calais et Boulogne pour compenser ses carences d'accueil, mais refusant de participer à un projet commun.

Scénario 1 : Sanctuariser les lieux

6 kilomètres

CALVAIN



LITTORAL ET ARRIERE LITTORAL

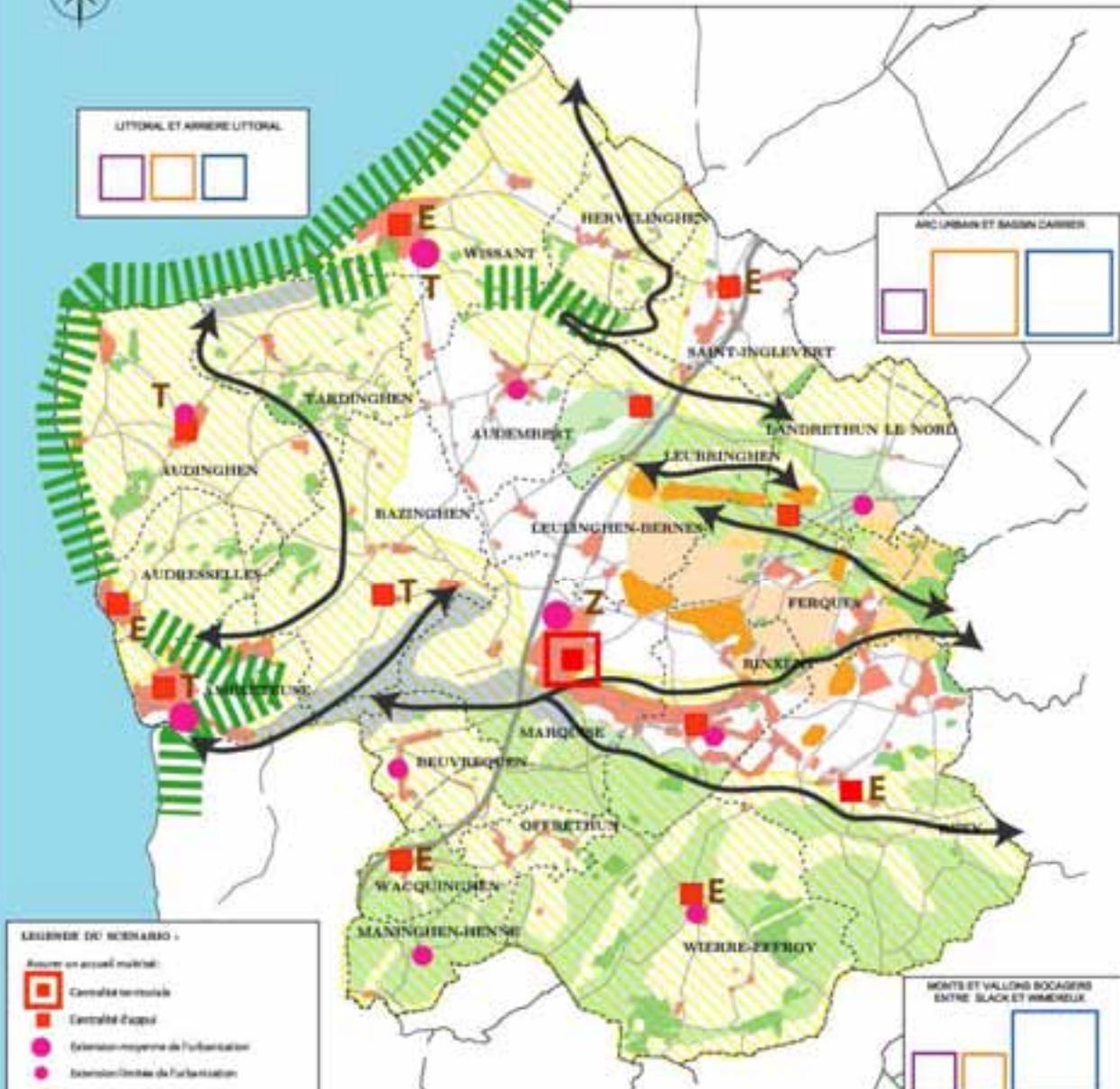


Plan en coupe des détails : Plan en coupe des logements isolés : Plan en coupe des résidences pépinières :

	Importance Moyenne Faible		Importance Moyenne Faible		Importance Moyenne Faible
--	---------------------------	--	---------------------------	--	---------------------------

ARC URBAIN ET BASSIN CARRE :

--	--	--



LEGENDE DU SCÉNARIO :

- Assure un accès maritime
- Contrôle territorial
- Contrôle d'appui
- Extension moyenne de l'urbanisation
- Extension limitée de l'urbanisation
- Futur despotisme
- Z** Développement économique - Zone d'activité
- E** Implantation d'entreprises et/ou micro-entreprises
- T** Activités liées au tourisme
- Préserve un "bassin à évier" :
 - Zone naturelle protégée
 - Extension des protections naturelles
 - Corridor biologique à créer

LEGENDE DU TERRITOIRE : LES INVARIANTS

	Limite communale		Espaces de bocage et de pâtures		Espaces de carrière
	Front urbain		Marais		Monts boisés
	Voies				
	Vale Sertis				
	Régions Limite : A15				

MONTS ET VALLONS BOCCAGERS ENTRE BLACK ET WIMREUX :

--	--	--



B-II. Scénario 2 : Se développer et créer un nouveau territoire

Ce scénario repose sur l'idée de l'acceptation de tous projets d'aménagements contraints uniquement par les limites, servitudes et protections réglementaires existantes. Il s'affranchit d'une mesure préalable automatique des impacts sur les milieux concernés.

Ce projet de territoire créerait, sans nul doute, un développement confus entraînant inévitablement une banalisation des paysages, et un risque important de disparitions ou de destructions de milieux à cause de ruptures de corridors écologiques, ou de proximités inopportunes.

On verrait l'émergence d'une pluralité de centralités moyennes nécessitant structures et infrastructures pour répondre à chacun de leurs besoins.

L'impact sur l'organisation territoriale se traduirait par un traitement non hiérarchisé des espaces, amenant la lecture d'un paysage mité par l'urbanisation, les boisements,... correspondant à des besoins minoritaires mais à la vue de tous.

Cette terre de tous les accueils offrira la vision d'un développement anarchique, identique à beaucoup d'endroits où on déplore aujourd'hui ces évolutions.

La mixité sociale et intergénérationnelle s'y développerait, avec le risque de voir arriver, sur certaines parties, une population plus nombreuse que celle accueillie aujourd'hui, conduisant à des mutations spatiales et humaines, qui fera évoluer La Terre des 2 Caps hors du cadre identitaire actuel : c'est un nouveau territoire qui verrait le jour.

On devrait sortir de la spirale de la pression foncière qui s'accroît en permanence, mais dans le même temps se traduirait par la dégradation de la qualité des grands espaces.

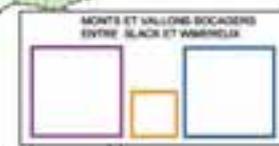
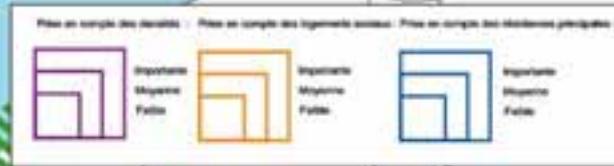
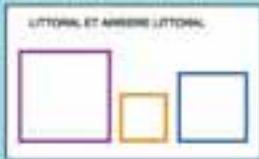
Le rapport aux agglomérations de Calais et Boulogne serait une continuité de ces villes dans une campagne périurbaine.

La Terre des 2 Caps se verrait comme absorbée par les deux agglomérations voisines.

Scénario 2 : Se développer et créer un nouveau territoire

6 kilomètres

CALAIS



B-III. Scénario 3 : Se développer mais sauvegarder "l'esprit" des lieux

Se développer mais sauvegarder « l'esprit » des lieux se construit autour de l'affirmation d'une centralité qu'est l'Arc Urbain et le Bassin Carrier de Marquise et des choix d'aménagements privilégiant la diversité de manière à conserver le caractère de La Terre des 2 Caps tout en lui permettant de se développer.

Ce scénario s'illustre par l'affirmation d'une centralité autour des carrières que l'on nomme l'Arc Urbain. Ce cœur de territoire verra se développer l'offre d'équipements, d'activités et de services qui se révéleront le pôle fédérateur.

Les autres communes se verront être des pôles d'appuis au développement de l'Arc Urbain, accueillant, à leurs échelles, extensions d'habitats, entreprises et micro entreprises, activités et équipements principalement liés au tourisme.

Ce scénario et les choix qu'il suppose développent l'idée que chaque projet doit être étudié afin de « mesurer » sa nécessité, son intégration, son impact tant du point de vue visuel que sociologique ou économique. De chacune des analyses préalables découleront les décisions privilégiant l'idée de gestion du territoire conjuguant développement et préservation des caractères de La Terre des 2 Caps.

Une politique de mixité sociale et générationnelle en développant la création de logements sociaux sera menée afin de mettre en place une offre diversifiée permettant aux populations locales de se maintenir dans toutes les communes, contrant les effets négatifs de la pression foncière.

Cette politique se déclinera donc au regard des spécificités de chaque portion du territoire et de chacun des projets pour permettre le développement tout en prenant soin de son capital environnemental et paysager.

Un maillage des offres touristiques offrira aux visiteurs une vision complémentaire du tourisme balnéaire actuel, favorisant la découverte des espaces arrières littoraux, industriels et bocagers.

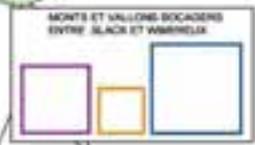
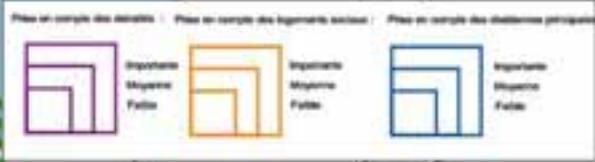
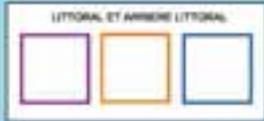
L'attractivité économique se développera à l'échelle des besoins locaux, l'Arc Urbain étant le lieu privilégié pour les structures fédératrices.

Le rapport aux agglomérations de Boulogne sur mer et Calais se fera dans le sens de la complémentarité, autant en terme de services pour La Terre des 2 Caps, que de cadre de vie pour les agglomérations, créant une synergie entre chaque entité.

Scénario 3 : Se développer mais sauvegarder "l'esprit" des lieux

6 kilomètres

CALAB



- LEGENDE DU SCENARIO :**
- Assure un accès matériel
 - Centralité territoriale
 - Centralité d'usage
 - Extension importante de l'urbanisation
 - Extension moyenne de l'urbanisation
 - Extension locale de l'urbanisation
 - Futur dépôt centre
 - Développement économique - Zone d'activité
 - Implantation d'entreprises et/ou micro-entreprises
 - Activités liées au tourisme
 - Présence un "sais à l'air"
 - Zone naturelle protégée
 - Extension des protections naturelles
 - Corridor biologique à créer
 - Affirmer le territoire au sein d'un bassin de vie
 - Pôle gare
 - Equipement intercommunautaire
 - Vallées
 - Déplacement à créer

- LEGENDE DU TERRITOIRE : LES MAJUSCULES**
- Limite communale
 - Front urbain
 - Monts
 - Vallée
 - Région Limon - A16
 - Espace de stockage et de culture
 - Marais
 - Monts boisés
 - Espace de centres



B-IV. Bilan synoptique pour un choix de scénario

Scénarii	Enjeux et défis du territoire		
	Le Cadre à Vivre	La Terre d'accueil	Position entre Boulogne et Calais
Sanctuariser les lieux	Protection	Régression	Repli
Se développer et créer un nouveau territoire	Banalisation	Hyper Développement	Absorption
Se développer mais sauvegarder « l'esprit » des lieux = Scénario retenu	Gestion	Régulation	Complémentarité

Le scénario retenu par l'intercommunalité est le troisième. Celui est repris dans le projet d'aménagement et de développement durable et correspond à une volonté "d'aménager tout en ménageant le territoire". Il s'appuie sur un développement équilibré du territoire en complémentarité avec les agglomérations voisines de Calais et Boulogne-sur-Mer. Il s'appuie également sur une protection du littoral et une mise en valeur paysagère du territoire.

ANNEXE - Origine des données

Le Schéma de Cohérence Territoriale est le résultat d'un travail qui a démarré au début de l'année 2006.

Cela étant, ce travail n'aurait pu aboutir si préalablement - *et depuis de nombreuses années* -, d'abord le district de Marquise puis la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps n'avaient mené de nombreuses réflexions thématiques portant sur le devenir de son territoire à court, moyen et long terme.

A ces réflexions, se sont ajoutées celles, souvent à plus grande échelle, de nombreux acteurs publics et privés comme le Conseil Régional Nord-Pas de Calais, le Conseil Général du Pas-de-Calais, le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, les Chambres de Commerces et d'Industrie de Calais et Boulogne-sur-Mer, l'Etat, l'Agence d'Urbanisme Boulogne Développement, la Chambre d'Agriculture,...

En ce sens, le rapport de présentation constitue un moment privilégié de synthèse de l'ensemble de ces réflexions et les prolonge dans la construction d'un projet pour son territoire.

De nombreuses données utilisées tout au long de ce document sont extraites des études réalisées antérieurement.

Afin de ne pas alourdir la rédaction du rapport, il a été jugé plus opportun de rappeler dès le démarrage l'ensemble des études à l'origine des données et dont s'est inspiré la démarche SCoT plutôt que de les rappeler dans le corps du texte.

Elles sont présentées ci-après par thématique.

Thématique paysage

- * dossier de presse de La Terre des 2 Caps
- * Reprise des éléments de l'étude « La Terre des 2 Caps, un paysage Ondoyant et Insolite » réalisée par Durand Nicolas - Frachon Pierre - Séné Ronan sous la direction de Gilles Clément dans le cadre de l'Atelier régional 2004/2005 au sein de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
- * Atlas des paysages ruraux de France
- * Le Pas de Calais – coll : Guides des Départements - Ed. Projets Editions –1988 – Chapitre « Les paysages et les hommes – 20 siècles d'histoire / PJ Thumerelle, R Delmaire, D Rosselle, YM Hilaire
- * Les aires urbaines en 1999 et leur influence – INSEE
- * « Côte d'Opale et Audomarois », JY Vincent, 2000, éd. La Renaissance du Livre
- * La Charte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
- * La Charte du Pays Boulonnais

Thématique environnement

- * Données DIREN, 2004
- * Données Météo France
- * Réseau National des Données sur l'Eau (RNDE), site <http://www.rnde.tm.fr/>
- * Agence de l'eau Artois-Picardie
- * Extrait du Diagnostic de territoire de la Côte d'Opale - Espace Naturel Régional/Environnement littoral et marin - septembre 2000
- * Source : Direction Régionale de l'Environnement (<http://www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr>)
- * Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt – Mission Interservice Eau
- * DRIRE Nord-Pas de Calais
- * <http://www.terredes2caps.com/dechets/index.htm>
- * Schéma Régional Eolien Nord-Pas de Calais – Avril 2003
- * Schéma Eolien Territorial du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale– Novembre 2004
- * DIREN – Atlas des Zones Inondables de la région Nord-Pas de Calais
- * Base de données du Ministère de l'écologie et du Développement durable <http://www.prim.net>
- * Résultat de l'étude de faisabilité pour la protection de la baie de Wissant contre l'érosion marine
- * Données du service « Etudes, Recherche et Développement » - ATMO Nord - Pas de Calais

Thématique démographie

- * Atlas Cartographique du Pays du Boulonnais - Avril 2004 - BOULOGNE-SUR-MER Développement - Côte d'Opale
- * Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps / document de travail / version 1 - Avril 2004 - BOULOGNE-SUR-MER Développement - Côte d'Opale
- * Territoire et population, deux siècles d'histoire - <http://cassini.ehess.fr> - Date : Non connue - Réalisation : Laboratoire de Démographie historique, EHESS/CNRS
- * Données FILOCOM⁵⁸ 1999 et 2005 – 2006 - DAEI - Direction départementale de l'Équipement 62
- * Recensement Général de la Population 1982,1990,1999 – 1999 – INSEE
- * Pauvretés et territoires en Nord-Pas-de-Calais - Juin 2006 - INSEE

Thématique logement

- * Atlas Cartographique du Pays du Boulonnais - Avril 2004 - BOULOGNE-SUR-MER Développement - Côte d'Opale
- * Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps / document de travail / version 1 - Avril 2004 - BOULOGNE-SUR-MER Développement - Côte d'Opale
- * Etude de faisabilité d'une Opération Programmée de l'Habitat pour le district de Marquise - Février 1997 - Réalisation : ARIM REGION NORD-PAS DE CALAIS
- * Intitulé: Atlas transfrontalier, Tome 2 : habitat – 2005 - Direction Régionale de l'Équipement du Nord-Pas-de-Calais et Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du logement et du patrimoine – Ministère de la Région Wallonne
- * Territoire et population, deux siècles d'histoire - <http://cassini.ehess.fr> - Date : Non connue - Réalisation : Laboratoire de Démographie historique, EHESS/CNRS
- * Données FILOCOM⁵⁹ 1999 et 2005 – 2006 - DAEI - Direction départementale de l'Équipement 62
- * Recensement Général de la Population 1982,1990,1999 – 1999 - INSEE

⁵⁸ Note : les données de recensement INSEE et FILOCOM présentent des différences en ce qui concerne l'année 1999. Les données en valeur absolue exploitées pour 1999 sont principalement issues de l'INSEE alors que l'utilisation des données FILOCOM a permis de mesurer les évolutions 1999-2005 en tendance.

⁵⁹ Idem.

- * SITADEL – 2006 - Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer ; Secrétariat général ; direction des Affaires économiques et internationales (DAEI) ; service Économie, Statistiques et Prospective (SESP) ; <http://sitadel.application.equipement.gouv.fr>

Thématique Catégorie Socioprofessionnelles et Emplois

- * Atlas Cartographique du Pays du Boulonnais - Avril 2004 - BOULOGNE-SUR-MER Développement - Côte d'Opale
- * Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps / document de travail / version 1 - Avril 2004 - BOULOGNE-SUR-MER Développement - Côte d'Opale
- * Données FILOCOM60 1999 et 2005 – 2006 - DAEI - Direction départementale de l'Equipement 62
- * Recensement Général de la Population 1982,1990,1999 – 1999 – INSEE
- * INSEE Revenus 2001-2004 – 2004 – INSEE
- * Recensements NAF - 1993 à 2004 - Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais
- * Fichiers DEFM – 2006 – ANPE

Thématique Activités Economiques

- * Atlas Cartographique du Pays du Boulonnais - Avril 2004 - BOULOGNE-SUR-MER Développement - Côte d'Opale
- * Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps / document de travail / version 1 - Avril 2004 - BOULOGNE-SUR-MER Développement - Côte d'Opale
- * Plan de développement durable - District de Marquise – 1994
- * Recensement Général de la Population 1982,1990,1999 – 1999 – INSEE
- * Recensement Général Agricole⁶¹ - 1988-2000 - Ministère de l'agriculture et de la pêche
- * Annuaire des Artisans – 2006 - Chambre de métiers et de l'artisanat du Pas-de-Calais
- * La Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps : une intercommunalité à fort potentiel touristique qui se doit d'être développée – 2005 - BOULOGNE-SUR-MER Développement - Côte d'Opale
- * Recensements NAF - 1993 à 2004 - Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais

Thématique Déplacement

- * Diagnostic de territoire pour l'amélioration et le développement des transports collectifs. - Juillet 2004 - CODRA – Bagneux.
- * Etude Véloroute du littoral - Juin 2004 - Conseil Régional du Nord Pas de Calais
- * Migration Domicile – travail RGP 1999 – 1999 - INSEE.
- * Comptages routiers – 2001 - DDE service infrastructure et transport.
- * Accidentologie de La Terre des 2 Caps- 2000 à 2004 - DDE service infrastructure et transport.
- * Diagnostic territorial - Mai 2006 - Conseil Général du Pas de Calais et La Terre des 2 Caps.

Thématique projection et scenarii

- * Données FILOCOM62 1999 et 2005 – 2006 - DAEI - Direction départementale de l'Equipement 62
- * Recensement Général de la Population 1982,1990,1999 – 1999 – INSEE
- * Projections infrarégionales de population pour 2030 – Revue Profil Nord Pas de Calais – Nov 2001 – INSEE
- * Projections de population du Nord Pas de Calais en 2050 : Un vieillissement inéluctable – Revue Profil Nord Pas de Calais – Nov 2001 – INSEE

⁶⁰ Idem.

⁶¹ Note : Certains chiffres n'étant pas connus pour le recensement agricole de 1988, ou alors sous forme de pourcentage uniquement, certaines tendances ne sont pas connues précisément à l'échelle de La Terre des 2 Caps.

⁶² Idem.

